



COMMUNE DE
Gibloux

MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL

A L'INTENTION

DU CONSEIL GÉNÉRAL

COMPTES 2022

Comptes de résultats

Comptes des investissements

Bilan

Objet Comptes 2022 - Message au Conseil général

Date 28 avril 2023

Auteur Service des finances – J. Crausaz

Table des matières

A. Comptes 2022 - En résumé.....	3
1. Introduction.....	3
1.1 Commentaires généraux	3
1.2 Plan comptable, modifications.....	4
1.3 Situation financière - indicateurs	5
1.4 Contenu et présentation du message.....	6
2. Les comptes 2022 en bref	7
2.1 Comptes de résultats 2022.....	7
2.2 Comptes des investissements 2022.....	9
2.3 Bilan au 31.12.2022.....	10
B. Compte de résultats 2022.....	12
1. Répartition par chapitre.....	12
1.1 Les chiffres.....	12
1.2 Commentaires généraux par chapitre	14
1.2.1 Administration générale	14
1.2.2 Ordre et sécurité publics, défense.....	15
1.2.3 Formation.....	16
1.2.4 Culture, sports et loisirs	18
1.2.5 Santé.....	19
1.2.6 Prévoyance sociale.....	20
1.2.7 Trafic et télécommunications	23
1.2.8 Protection de l'environnement et aménagement du territoire.....	24
1.2.9 Economie publique	32
1.2.10 Finances et impôts.....	33
2. Répartition par nature.....	35
2.1 Récapitulation des charges par nature.....	35
2.2 Récapitulation des revenus par nature.....	37
2.3 Commentaires généraux par nature.....	38
2.3.1 Frais de personnel (nature 301 à 309)	38
2.3.2 Biens, services, marchandises (nature 310 à 313)	39
2.3.3 Frais d'entretien (nature 314 et 315)	41
2.3.4 Gestion des bâtiments communaux	42
2.3.5 Frais en informatique et en énergie.....	46
2.3.6 Frais financiers (natures 330, 332, 340, 366, 466 et 489).....	47
2.3.7 Charges cantonales et intercommunales (nature 3610, 3611, 3631 et 3612)	50
2.3.8 Revenus fiscaux (nature 400 à 403).....	51
2.3.9 Contributions de la commune d'Hauterive.....	56
2.3.10 Débiteurs.....	57
2.3.11 Autres charges par nature	58
2.3.12 Imputations internes (nature 390 et 490).....	60
2.3.13 Dépenses non spécifiées.....	61
2.4 Charges et recettes particulières	61
2.4.1 Provisions	61
2.4.2 Frais de la réforme de la CPPEF.....	62
C. Compte des investissements 2022 - Patrimoine administratif.....	63
1. Compte des investissements 2022 – en bref	63
1.1 Nouvelle comptabilisation des opérations sur le patrimoine financier.....	63

1.2	Récapitulation par chapitre	63
1.3	Résultats par catégorie de projets	64
2.	Commentaires par chapitre	64
2.1	Introduction	64
2.2	Comptes sans montant au budget.....	64
2.3	Formation.....	64
2.4	Culture, sports et loisirs	65
2.5	Trafic et télécommunications.....	65
2.6	Protection de l'environnement et aménagement du territoire.....	65
2.7	Economie publique	66
3.	Situation financière des projets au 31.12.2022	66
3.1	Commentaires	66
3.2	Décompte final pour des projets terminés en 2022 (voir annexe 11).....	67
3.3	Situation financière pour les projets en cours (voir annexe 12)	68
D.	Comptes 2022 - Patrimoine financier.....	70
1.	Récapitulation	70
1.1	Par nature	70
1.2	Par projet	70
E.	Bilan au 31.12.2022	71
1.	Mouvements au bilan au 31.12.2022	71
1.1	Modifications du bilan sous MCH2	71
1.2	Mouvements particuliers durant l'année 2022 selon MCH2.....	71
1.3	Flux de trésorerie	72
2.	Bilan au 31.12.2022 - les chiffres résumés	74
F.	Tableau des participations et des garanties au 31.12.2022.....	76
G.	Annexes	77
1.	Conformité à la législation.....	77
2.	Annexes au message	77

A. Comptes 2022 - En résumé

1. Introduction

1.1 Commentaires généraux

A l'heure du bilan de l'année 2021, nous étions heureux tourner la page de la pandémie du Covid-19. La sérénité retrouvée aura été de courte durée. La guerre entre l'Ukraine et la Russie a rapidement créé des tensions sur le marché des matières premières et des agents énergétiques. Après un premier impact sur les coûts de construction et de l'énergie, la vague s'est progressivement transformée en une crise économique avec son cortège de hausses des prix et des taux d'intérêts. Après une fièvre intense au cours du premier semestre, la mise en œuvre de mesures d'approvisionnements alternatifs et l'intervention des Banques centrales, a permis de calmer un peu le jeu durant le 2e semestre. Même si les conséquences ne sont de loin pas encore toutes connues, l'impact de cette crise sur les comptes 2022 a été relativement faible et elle a pesé de manière modérée sur le budget 2023.

La mise en application de la nouvelle législation sur les finances communales et du nouveau plan comptable MCH2 s'est poursuivie. La présentation des comptes a subi de grandes modifications. La distinction formelle entre les investissements du patrimoine administratif et du patrimoine financier est le dernier en date de ces changements. Nous ne ménageons pas les efforts d'explications et de pédagogie afin de rendre à nouveau lisibles les comptes communaux et la situation financière communale.

Malgré les crises successives, notre économie a finalement fait preuve d'une grande résilience. En confirmation des exercices précédents, les résultats des comptes 2022 de notre commune sont à nouveau bons. Grâce à des recettes fiscales qui se maintiennent à un haut niveau et des charges notablement plus faibles qu'attendues, les comptes communaux affichent une santé réjouissante.

Les excédents de revenus fiscaux pour l'exercice 2022 atteignent 2.5 MFr, soit + 10.5 % par rapport aux prévisions budgétaires. Le respect du budget et une maîtrise des dépenses par les responsables et les services communaux ont pour conséquence une modération des charges qui contribue significativement au résultat positif de l'exercice 2022.

Le bouclage des comptes 2022 montre à nouveau que la commune dispose de ressources financières confortables pour son fonctionnement. Cette situation confirme la nécessité d'envisager une baisse de la fiscalité communale. Comme convenu lors de la présentation du budget 2023, un mandat d'étude sera octroyé à une société spécialisée pour en vérifier la faisabilité et en chiffrer l'importance. Dans l'attente des résultats de cette analyse qui nous permettra de prendre des mesures plus pérennes et pour tenir compte de la requête du Conseil général, le Conseil communal propose d'octroyer un rabais fiscal de 5 points (application d'un taux de 80% au lieu de 85%) pour l'impôt 2022 sur le revenu des personnes physiques (voir d'autres détails au chapitre B, point 2.3.8 ci-dessous).

Avec un total de charges de Fr. 41'101'435.12 et un bénéfice net de Fr. 2'596'971.03, les comptes de résultats bouclent avec un excédent brut de revenus de Fr. 3'587'786.03 dû à la fois à des charges de Fr. 2'149'125.11 inférieures au budget et des revenus de Fr. 2'370'109.92 plus élevés que les prévisions budgétaires.

Avec un total de dépenses de Fr. 4'309'984.90, les comptes d'investissements (patrimoines administratif et financier) bouclent avec un excédent de dépenses de Fr. 777'976.30 alors que le budget prévoyait un excédent de dépenses de Fr. 1'975'000.00. A noter que les montants inscrits au budget ont été complétés pour tenir compte des décisions prises par le Conseil général dans le courant de l'année 2022.

Il convient de souligner que les bons résultats de la période actuelle sont particulièrement bienvenus. Ils contribuent à contenir la dette bancaire communale alors que sommes au début d'un important programme d'investissements (29 MFr d'investissements nets selon le plan financier, sans les chapitres EP et EU) et que les taux d'intérêts repartent résolument à la hausse.

1.2 Plan comptable, modifications

1.2.1 Mise en conformité MCH2

Compte de résultats

La présentation du compte de résultats est conforme aux règles MCH2.

Sur la base de l'examen du budget 2023 par le SCom, nous avons reçu la remarque que le prélèvement sur la réserve de réévaluation devait passer par le chapitre 9900 et qu'il pouvait faire l'objet d'imputations internes si nous souhaitions imputer les prélèvements sur les chapitres concernés. Après réflexion, nous avons résolu de respecter les imputations prévues au budget 2022 et de procéder à la modification demandée lors du bouclage des comptes 2023 après en avoir mesuré toutes les conséquences.

Compte des investissements

Selon les prescriptions MCH2, les opérations relatives au patrimoine financier ne doivent plus figurer dans le compte des investissements qui est dès lors réservé aux opérations relatives au patrimoine administratif. Nous avons décidé de mettre en œuvre cette nouvelle règle dans le cadre du bouclage des comptes 2022.

Bilan

La présentation du bilan tant en ce qui concerne la terminologie que son schéma de chapitres et de sous-chapitres est conforme aux règles MCH2.

Dans le cadre du bouclage des comptes 2022, nous avons procédé à diverses modifications que vous trouvez aux points 1.1 et 1.2 du chapitre E.

1.2.2 Comptes sans budget

Les nouveaux comptes créés au cours de l'exercice 2021 n'ont pas pu tous être pris en compte pour le budget 2022.

De nouveaux comptes ont été créés au bouclage pour poursuivre la mise en œuvre des nouvelles règles MCH2 :

Le préfinancement (anciennement appelé « réserve ») des activités culturelles régionales que nous partageons avec la commune de Hauterive figure désormais au chapitre 3296, sans passer par le chapitre 9900.

La comptabilisation des excédents de provisions inscrites à charge des comptes 2021 a pour conséquence l'ouverture de nouveaux comptes intitulés « Autres revenus d'exploitation » de la nature 4309 resp. 4499.

La comptabilisation d'une perte réalisée sur la vente d'un objet et/ou la réduction de la valeur d'un objet du patrimoine financier a rendu nécessaire l'ouverture de nouveaux comptes des natures 3411, 3440 et 3441.

De nouveaux comptes ont été créés dans le cours de l'année 2022 dans le but de clarifier l'imputation et/ou la nature de certaines charges.

En ce qui concerne les comptes de revenus, il s'agit dans la plupart des cas de recettes difficiles à prévoir ou à évaluer (remboursement de tiers ou d'assurances, prestations particulières pour tiers, etc.) qui ne font pas l'objet d'une évaluation budgétaire.

1.2.3 Comptes non utilisés

Un certain nombre de comptes n'ont pas été utilisés dans le cadre de l'exercice 2022. Pour la plupart il s'agit de comptes utilisés lors de l'exercice précédent ou inscrits au budget 2022 sur lesquels aucune opération n'a été inscrite en 2022. En cas de besoin, d'autres explications sont données compte par compte dans le cadre du message et de ses annexes.

1.3 Situation financière - indicateurs

Dans le cadre de l'entrée en vigueur des réformes de la gestion des finances communales, les nouveaux indicateurs financiers sont définis art. 18 de l'OFCo :









Art. 18 Indicateurs financiers (art. 23 LFCo)

¹ Les indicateurs financiers sont définis comme il suit :

- le taux d'endettement net exprime la part des revenus fiscaux nécessaire à amortir la dette nette ;
- le degré d'autofinancement détermine la part des revenus affectée au financement des nouveaux investissements ;
- la part des charges d'intérêts détermine le poids des intérêts des dettes mesuré par rapport aux revenus ;
- la dette brute par rapport aux revenus mesure la part des revenus nécessaire à amortir la dette brute ;
- la proportion des investissements mesure l'activité au niveau des investissements et son effet sur l'endettement net ;
- la part du service de la dette détermine le poids des charges financières induites par les dettes, mesuré par rapport aux revenus ;
- la dette nette par habitant permet l'appréciation et l'analyse comparative de l'endettement net ;
- le taux d'autofinancement caractérise la capacité financière dont dispose la commune.

Ces indicateurs, qui permettent d'évaluer la situation financière des collectivités sur la base du dernier exercice comptable approuvé, ont été définis par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, dans son manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 ». Leur évolution dans le temps représente une bonne évaluation de notre situation financière.

Résultats pour les exercices comptables 2020 à 2022

	Comptes 2020	Comptes 2021	Comptes 2022	Appréciation pour 2022	
Taux d'endettement net = Dette nette / Revenus fiscaux	106.82 %	-3.37%	-10.95 %	< 100 % bon	
Degré d'autofinancement = Autofinancement / Investissements nets	493 %	420%	179 %	> 100% idéal	
Part des charges d'intérêts = Charges d'intérêts nets / Revenus courants	1 %	0.32 %	0.24 %	0 - 4 bon	
Dette brute par rapport aux revenus = Dette brute / Revenus courants	101 %	90 %	83 %	50 - 100 bon	
Proportion des investissements = Investissements bruts / Dépenses totales	8 %	13 %	11 %	10 - 20 effort d'investissement moyen	
Part du service de la dette = Service de la dette / Revenus courants	5 %	6 %	5 %	5 - 15 charge acceptable	
Dette nette par habitant en francs = Dette nette / Population résidente permanente	3'187.96	- 110.85	- 357.11	< 0 fortune nette par habitant !	
Taux d'autofinancement = Autofinancement / Revenus courants	14 %	18 %	13 %	10 - 20 moyen	

Quelques explications

Taux d'endettement net

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

Degré d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

Part des charges d'intérêts

Cet indicateur renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

Dettes brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

Proportion des investissements

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.

Part du service de la dette

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.

Dettes nette par habitant en francs

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

Taux d'autofinancement

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

1.4 Contenu et présentation du message

Pour les lecteurs seulement intéressés aux résultats globaux, les résultats résumés des comptes 2022 sont présentés en bref au chapitre 2 ci-dessous.

Pour le reste, le présent message et ses annexes contiennent toutes les informations nécessaires à la compréhension des opérations comptables appliquées pour le bouclage et des explications pour les principales différences entre le budget et les comptes 2022. L'accent principal est mis sur la récapitulation et la synthèse des résultats par chapitres et par natures comptables permettant d'informer le lecteur à la fois sur la provenance des ressources financières de la commune et sur les centres de charges auxquels elles sont affectées.

Comme déjà mentionné à chaque bouclage des comptes, nous restons à la recherche de la forme la plus intéressante et la plus complète de présentation des documents financiers.

Toutes vos remarques sont les bienvenues pour nous permettre d'améliorer encore ce message et la présentation des comptes communaux.

2. Les comptes 2022 en bref

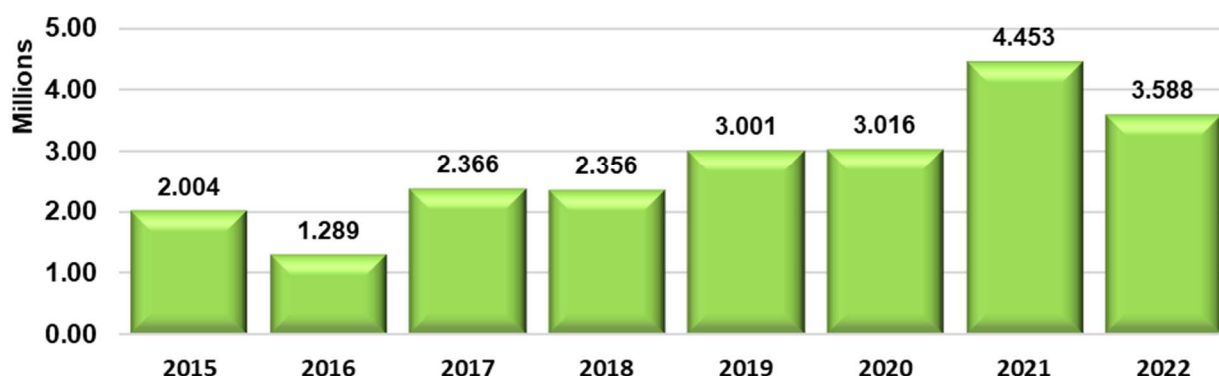
2.1 Comptes de résultats 2022

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total brut	41'101'435.12	43'698'406.15	42'662'677.08	41'731'228.08	38'955'132.15	43'105'859.21
Résultat final - Excédent net de revenus	2'596'971.03		-931'449.00		4'150'727.06	
Amortissements	2'695'924.08	1'497'171.08	2'802'780.08	1'239'861.08	2'670'815.90	1'098'454.90
Préfinancements et capitaux tiers	0.00	9'185.00	0.00		6'595.00	4'697.20
Résultat brut (cash flow)	3'786'539.03		631'470.00		5'724'985.86	
Ecritures à déduire						
Imputations internes	3'256'091.85	3'256'091.85	3'464'970.00	3'464'970.00	3'468'652.40	3'468'652.40
Gestion de dossiers tiers par le SSoc	1'296'761.30	1'296'761.30	1'500'000.00	1'500'000.00	1'429'212.65	1'429'212.65
Préfinancements et capitaux tiers	0.00	9'185.00	0.00		6'595.00	4'697.20
Provision extraordinaire	1'000'000.00		0.00		300'000.00	
Total	5'552'853.15	4'562'038.15	4'964'970.00	4'964'970.00	5'204'460.05	4'902'562.25
Total net	35'548'581.97	39'136'368.00	37'697'707.08	36'766'258.08	33'750'672.10	38'203'296.96
Excédents bruts de revenus	3'587'786.03		-931'449.00		4'452'624.86	
Evolution des charges par rapport au budget (- 5.70%)	-2'149'125.11				-727'822.90	
Evolution des revenus par rapport au budget (+ 6.45%)		2'370'109.92				4'074'413.96
Excédent net de revenus	2'596'971.03		-931'449.00		4'150'727.06	

Les comptes de résultats 2022, 7e exercice comptable de la commune fusionnée, peuvent à nouveau être considérés comme excellents. Des revenus nets de près de Fr. 2'400'000.00 supérieurs au budget net (+ 6.45 %) et des charges nettes de près de Fr. 2'150'000.00 inférieures au budget net (- 5.70 %), permettent de dégager un excédent brut de revenus avant écritures extraordinaires de Fr. 3'587'786.03 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 931'449.00.

Ce résultat confirme les résultats précédents et la bonne santé des finances de la commune fusionnée.

Résultat structurel : excédent brut de revenus



Présentation du bouclage à trois niveaux selon MCH2

Nature	Comptes 2022	Budgets 2022	Ecart Co - Bu
3 Charges d'exploitation	36'489'373.23	38'790'123.08	-2'300'749.85
30 Charges de personnel	7'038'172.50	7'384'837.00	-346'664.50
31 Charges de biens et services et autres charges	7'461'459.07	8'737'978.00	-1'276'518.93
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'693'457.08	2'800'313.08	-106'856.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'716'738.35	1'281'926.00	434'812.35
36 Charges de transferts	17'579'546.23	18'585'069.00	-1'005'522.77
37 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
4 Revenus d'exploitation	-39'225'850.27	-36'955'645.00	-2'270'205.27
40 Revenus fiscaux	-25'934'245.10	-23'309'000.00	-2'625'245.10
41 Revenus réguliers et de concessions	-250'000.00	-250'000.00	0.00
42 Taxes	-7'588'691.57	-8'472'800.00	884'108.43
43 Revenus divers	-82'639.35	-41'400.00	-41'239.35
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-199'357.10	-150'357.00	-49'000.10
46 Revenus de transferts	-5'170'917.15	-4'732'088.00	-438'829.15
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00	0.00
Résultat provenant des activités d'exploitation [REX]	-2'736'477.04	1'834'478.08	-4'570'955.12
34 Charges financières	1'355'970.04	407'584.00	948'386.04
44 Revenus financiers	-511'769.85	-547'030.00	35'260.15
Résultat provenant des financements [RFI]	844'200.19	-139'446.00	983'646.19
Résultat opérationnel [ROP = REX + RFI]	-1'892'276.85	1'695'032.08	-3'587'308.93
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	-704'694.18	-763'583.08	58'888.90
Résultat extraordinaire [REO]	-704'694.18	-763'583.08	58'888.90
Résultat total du compte de résultats [= ROP + REO]	-2'596'971.03	931'449.00	-3'528'420.03

La structure du compte de résultats à trois niveaux permet de distinguer les différentes opérations comptables des collectivités publiques

- résultat opérationnel : activité courante d'exploitation et de financement
- résultat extraordinaire : activité non opérationnelle, ne pouvant être influencée
- résultat total : modifie le capital propre

2.2 Comptes des investissements 2022

Patrimoine administratif

Résumé par catégorie	Comptes 2022		Budget 2022 (mis à jour)		Co – Bu net
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Dépenses et recettes non affectées	0.00	774'486.55	0.00	776'000.00	1'513.45
Projets terminés avant 2022	0.00	50'046.15	0.00	0.00	-50'046.15
Projets terminés au 31.12.2022	457'907.50	205'364.25	386'000.00	12'000.00	-121'456.75
Projets en cours	3'806'807.40	263'611.65	5'344'000.00	430'000.00	-1'370'804.25
Projets reportés (sans dépenses en 2022)	0.00	0.00	645'000.00	11'000.00	-634'000.00
Total	4'264'714.90	1'293'508.60	6'375'000.00	1'229'000.00	-2'174'793.70
Excédent de dépenses		2'971'206.30		5'146'000.00	

Commentaires

Onze projets sont terminés au 31.12.2022 dont deux projets avaient déjà fait l'objet d'un décompte final (voir annexe 11), 22 projets encore en cours font l'objet d'une situation financière au 31.12.2022 (voir annexe 12) dont 6 projets n'ont fait l'objet d'aucunes dépenses en 2022 et sont donc reportés en 2023 et années suivantes.

Le compte des investissements 2022 (patrimoine administratif) bouclent avec un excédent de dépenses de près de Fr. 2'970'000.00 alors que les prévisions budgétaires affichaient un excédent de dépenses de près de **Fr. 5'150'000.00**.

L'écart de près Fr. 2'110'000.00 pour les dépenses est principalement dû au :

- retard des projets relatifs à l'agrandissement de l'école de Rossens (- 1.65 MFrs) ;
- retard dans les investissements sur les routes communales (- 460 kFrs).

Patrimoine financier

Résumé par catégorie	Comptes 2022		Budget 2022		Co – Bu net
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Achats et ventes d'immeubles	0.00	2'238'500.00	40'000.00	3'311'000.00	1'032'500.00
Projets en cours	45'270.00	0.00	100'000.00	0.00	-54'730.00
Total	45'270.00	2'238'500.00	140'000.00	3'311'000.00	977'770.00
Excédent de recettes		2'193'230.00		3'171'000.00	

Commentaires

Vente du domaine d'Illens en 2022.

Vente non réalisée en 2022 : terrain en ZAC Combernesse pour 1.071 MFrs (projet Mestel)

Projet en cours : mur de soutènement immeuble La Chauderette

En résumé

Si l'on considère à la fois les patrimoines administratif et financier et le budget corrigé sur la base des décisions d'investissements prises dans le courant de l'année 2022, les comptes des investissements 2022 bouclent avec un excédent de dépenses de près de Fr. 780'000.00 alors que les prévisions budgétaires affichaient un excédent de dépenses de de Fr. 1'975'000.00. L'écart de près Fr. 2'200'000.00 pour les dépenses est principalement dû au retard dans la facturation et/ou dans la réalisation d'un nombre important de projets en particulier dans les domaines des infrastructures scolaires (- 1.65 MFrs), des routes communales (- 450 kFrs) et de l'approvisionnement en eau (- 330 kFrs).

2.3 Bilan au 31.12.2022

	Bilan au 01.01.2022	Mouvement	Bilan au 31.12.2022
Actifs	107'475'916.18	-428'639.45	107'047'276.73
Patrimoine financier	38'899'415.93	-823'814.82	38'075'601.11
Disponibilités et placements à court terme	10'168'897.87	2'612'425.54	12'781'323.41
Créances	-8'337'429.69	-3'574'796.71	-11'912'226.40
Actifs de régularisation	17'438'164.00	2'352'074.80	19'790'238.80
Marchandises, fournitures et travaux en cours	68'600.00	32'100.00	100'700.00
Placements financiers à long terme	15'396.15	-26.95	15'369.20
Immobilisations corporelles	19'517'558.85	-2'245'591.50	17'271'967.35
Créances envers les legs et fondations des capitaux de tiers	28'228.75	0.00	28'228.75
Patrimoine administratif	68'576'500.25	395'175.37	68'971'675.62
Immobilisations corporelles	67'675'216.90	404'600.72	68'079'817.62
Immobilisations incorporelles	699'125.90	-6'958.35	692'167.55
Prêts	40'000.00	0.00	40'000.00
Participations, capital social	106'765.80	0.00	106'765.80
Subventions d'investissements	55'391.65	-2'467.00	52'924.65
Passifs	-107'475'916.18	428'639.45	-107'047'276.73
Capitaux de tiers	-51'636'925.08	7'467'759.55	-44'169'165.53
Engagements courants	-2'814'885.59	500'076.40	-2'314'809.19
Passifs de régularisation	-63'987.35	27'003.65	-36'983.70
Provisions à court terme	-111'603.60	-1'114'297.75	-1'225'901.35
Engagements financiers à long terme	-46'423'530.49	6'254'977.25	-40'168'553.24
Provisions à long terme	-1'800'000.00	1'800'000.00	0.00
Engagements financements spéciaux et fonds capitaux tiers	-422'918.05	0.00	-422'918.05
Capital propre	-55'838'991.10	-7'039'120.10	-62'878'111.20
Financements spéciaux	-6'441'480.25	-5'441'168.50	-11'882'648.75
Préfinancements	-1'726'852.00	9'185.00	-1'717'667.00
Réserve liée au retraitement	-14'806'902.52	2'018'975.43	-12'787'927.09
Autres capitaux propres	-3'902'219.36	3'402'219.36	-500'000.00
Excédent du bilan	-28'961'536.97	-7'028'331.39	-35'989'868.36

Commentaires

Le bilan résumé au 31.12.2022 ci-dessus, appelle les commentaires généraux suivants :

- Le poste d'actifs « Créances » avec un solde négatif est dû au poste « débiteurs impôts » sur lequel sont inscrits tous les acomptes d'impôts facturés.
- Les immobilisations corporelles correspondent aux soldes bruts des projets d'investissements de type ouvrages, immeubles, installations, machines et équipements.
- Les immobilisations incorporelles correspondent aux soldes bruts des objets d'investissements de type logiciels, études, etc.
- Les engagements financiers à long terme comprennent :

	<u>1.01.2022</u>	<u>31.12.2022</u>	
▪ Emprunts à long terme	25'950'690.00	24'263'650.00	- 1.7 MFrs en 2022
▪ Emprunts LIM	1'088'320.00	882'475.00	- 206 kFrs en 2022
▪ Recettes d'investissements inscrits au passif	19'074'871.29	14'712'779.04	
▪ Autres engagements financiers à long terme	309'649.20	309'649.20	
- Les financements spéciaux correspondent aux « ex-réserves » relatives aux chapitres Approvisionnement en eau, Traitement des eaux usées et Gestion des déchets. En application des nouvelles règles, les montants relatifs aux taxes de raccordement encaissées ont été virés de la « Réserve liée au retraitement » au « Financements spéciaux » concernés.
- Les réserves liées au retraitement correspondent à la part « réévaluée » du patrimoine administratif inscrite à l'actif du bilan sous « Immobilisations corporelles et incorporelles ».

- En application des nouvelles règles, une partie des « Autres capitaux propres », pour un montant de 3.4 MFrs, représentant les montants mis en réserves sous MCH1, ont été intégrés au capital intitulé « Résultats des années précédentes ».
- L'« Excédent du bilan », env. 36 MFrs comprend :
 - la fortune de 5.1 MFrs avant introduction de MCH2 ;
 - la réévaluation du patrimoine financier effectuée fin 2021 pour près de 17.6 MFrs ;
 - le montant des réserves accumulées avant 2021 pour un montant de 3.4 MFrs (inscrits sous «Autres capitaux propres » à fin 2021) ;
 - près de 2 MFrs de recettes nettes résultant des opérations sur notre patrimoine financier ;
 - environ 9 MFrs d'excédents de revenus du compte de résultats (résultats reportés).

Sur le montant de 36 MFrs, seul un montant de 14.4 MFrs (ex-réserves + patrimoine financier + résultats reportés) peut réellement être affecté au financement courant des investissements.

B. Compte de résultats 2022

1. Répartition par chapitre

1.1 Les chiffres

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Co - Bu
Administration générale	4'120'019.96	695'386.10	4'465'892.00	637'434.00	3'847'392.20	686'511.95	-403'824.14
Ordre et sécurité publics, défense	936'990.85	598'880.50	1'042'083.00	603'250.00	967'493.00	587'333.45	-100'722.65
Formation	11'318'188.26	1'386'086.45	11'968'204.65	1'401'884.65	11'172'649.80	1'378'314.55	-634'218.19
Culture, sports et loisirs	2'369'057.55	619'040.90	2'544'529.90	603'432.90	2'232'592.40	585'794.90	-191'080.35
Santé	3'015'190.95	32'223.35	3'040'653.00	37'276.00	2'836'989.15	26'161.85	-20'409.40
Prévoyance sociale	9'288'829.58	5'459'505.53	10'237'072.00	6'135'873.00	9'132'091.95	5'149'195.30	-271'874.95
Trafic et télécommunications	2'354'927.25	256'448.70	2'499'501.00	301'591.00	2'301'477.05	189'763.45	-99'431.45
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	4'956'308.25	4'608'995.20	5'171'806.75	4'542'334.75	4'685'480.64	4'358'737.60	-282'158.95
Economie publique	1'134'304.18	1'273'752.32	1'107'018.78	1'278'959.78	997'737.60	1'583'894.75	32'492.86
Finances et impôts	1'607'618.29	28'768'087.10	585'916.00	26'189'192.00	781'228.36	28'560'151.41	-1'557'192.81
Total brut	41'101'435.12	43'698'406.15	42'662'677.08	41'731'228.08	38'955'132.15	43'105'859.21	-3'528'420.03
Excédent de revenus	2'596'971.03		-931'449.00		4'150'727.06		
Imputations internes	3'256'091.85	3'256'091.85	3'464'970.00	3'464'970.00			
Total net	37'845'343.27	40'442'314.30	39'197'707.08	38'266'258.08			
Excédent par rapport aux produits nets	6.42%		-2.43%				

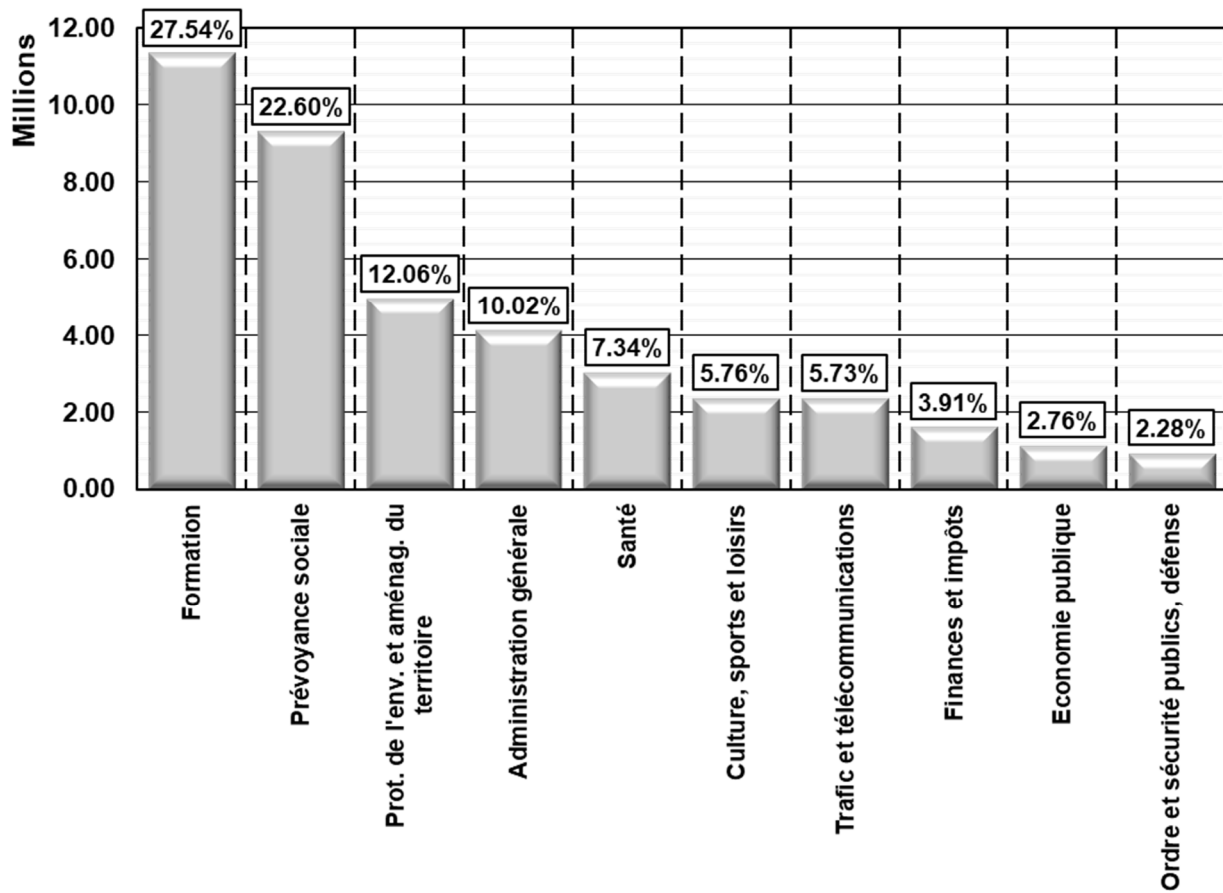
Afin de chiffrer les écarts entre les comptes et le budget 2022, la colonne « Ecart net » contient les augmentations de charges nettes ou les diminutions de revenus nets (signe +) respectivement les diminutions de charges nettes ou les augmentations de revenus nets (signe -).

A l'exception du chapitre « Economie publique », tous les chapitres présentant des charges nettes significativement inférieures au budget.

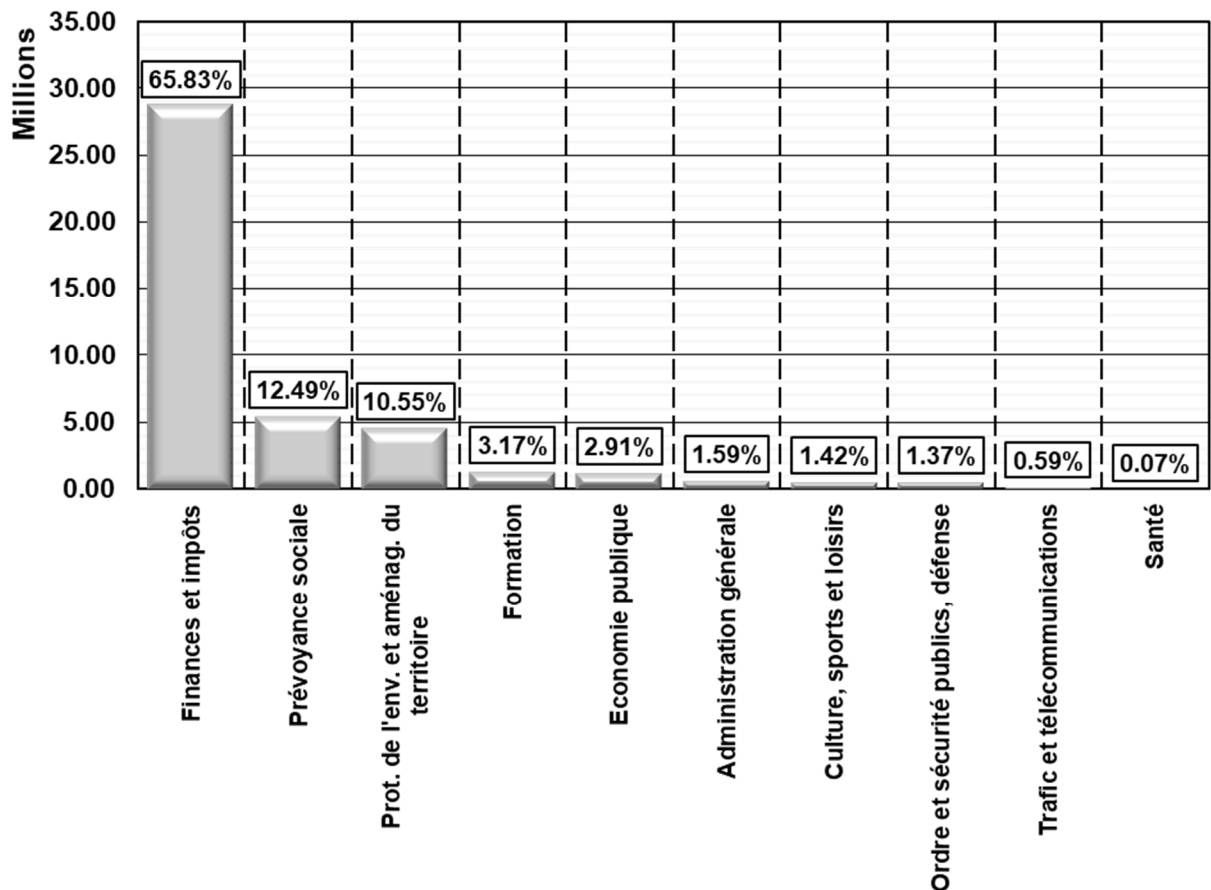
Si on laisse de côté le résultat du chapitre « Finances et impôts », les charges nettes des comptes de résultats sont de Fr. 1'971'000.00 inférieures aux prévisions budgétaires.

Vous trouvez ci-dessous (voir point 1.2 ci-dessous), des informations et des commentaires complémentaires pour les chapitres qui présentent une forte différence par rapport au budget.

Répartition des charges par chapitre en Fr. et % des charges brutes - total Fr. 41'101'435.12



Répartition des revenus par chapitre en Fr. et % des revenus bruts – total Fr. 43'698'406.15



1.2 Commentaires généraux par chapitre

Pour les chapitres présentant des écarts importants entre budget et les comptes 2022, vous trouvez ci-dessous la liste des principaux centres de charges dont les différences sont à l'origine des écarts constatés. De manière générale, nous n'avons retenu que les comptes pour lesquels la différence en valeur absolue est au moins supérieure à Fr. 6'000.00. Un écart positif (Comptes – Budget) exprime aussi bien une augmentation des charges par rapport au budget qu'une diminution des revenus pour les comptes de revenus, alors qu'un écart négatif exprime aussi bien une réduction des charges par rapport au budget qu'une augmentation des revenus pour les comptes de revenus.

La liste des comptes figurant dans la rubrique « Détails par compte » représentent les comptes pour lesquels les écarts sont relativement importants. Des commentaires sont ajoutés lorsque les causes peuvent être résumées simplement. Lorsque l'écart est supérieur à 20% du budget et d'au moins Fr. 4'000.00 des commentaires de détails par compte sont donnés dans la colonne de droite de l'annexe 1 « Comptes de résultats par chapitre ».

Pour chaque chapitre, les situations au 31.12.2022 des « dépenses nouvelles » sont précisées. Il s'agit d'investissements dont le montant est inférieur à la limite d'activation définie par le RFin et par conséquent financés par le compte de résultats.

1.2.1 Administration générale

En résumé

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
0	Administration générale	4'120'019.96	695'386.10	4'465'892.00	637'434.00	3'847'392.20	686'511.95	-403'824.14
01	Législatif et exécutif	456'287.92	0.00	487'015.00	0.00	481'845.40	0.00	-30'727.08
011	Législatif	115'377.82	0.00	159'868.00	0.00	146'495.25	0.00	-44'490.18
012	Exécutif	340'910.10	0.00	327'147.00	0.00	335'350.15	0.00	13'763.10
02	Services généraux	3'663'732.04	695'386.10	3'978'877.00	637'434.00	3'365'546.80	686'511.95	-373'097.06
021	Admin. des finances et des contributions	711'865.54	161'881.75	708'708.00	135'500.00	680'471.40	154'196.85	-23'224.21
022	Services généraux	2'475'984.75	253'402.20	2'764'439.00	223'400.00	2'233'970.10	250'861.10	-318'456.45
029	Immeubles administratifs	475'881.75	280'102.15	505'730.00	278'534.00	451'105.30	281'454.00	-31'416.40

Détails par compte

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Législatif								
0110.3000.10	Jetons de présences du conseil général	45'400.00		55'600.00		23'840.00		-10'200.00
0110.3000.20	Rémunérations du bureau électoral et scrutateurs	5'415.00		15'000.00		36'707.50		-9'585.00
0110.3130.10	Frais de ports	19'965.37		31'000.00		35'675.35		-11'034.63
Annulation d'une votation fédérale, une seule élection communale complémentaire.								
Exécutif								
0120.3000.10	Jetons de présence du conseil communal	44'800.00		30'000.00		36'941.60		14'800.00
Augmentation des activités et rémunération des conseils juridiques.								
Administration des finances et des contributions								
0210.3010.09	Remb. salaires par les assurances	-15'063.40		0.00		-14'785.50		-15'063.40
0210.3130.01	Frais de perception des impôts par le canton	33'025.90		14'000.00		27'039.90		19'025.90
Commission de 2% sur les impôts sur les mutations, perçus par le canton pour notre compte (voir compte 9101.4023.00). Le dépassement est en rapport avec l'augmentation des recettes y liées.								
0210.3130.31	Frais recouvrement créances gérées à l'interne	43'919.75		35'000.00		43'854.75		8'919.75
Le volume des dossiers en contentieux est nettement plus élevé que prévu au budget mais est conforme aux comptes 2021. Ces frais sont mis à charge des débiteurs par le compte 0210.4260.20.								
0210.3132.10	Commissions maisons de recouvrement	27'584.96		35'000.00		35'022.60		-7'415.04
0210.4210.10	Frais de rappels sur factures impayées		14'413.95		3'500.00		10'145.50	-10'913.95
0210.4260.20	Refacturation des frais de recouvrement		45'182.55		30'000.00		41'700.20	-15'182.55
Services généraux								
0220.3010.00	Salaire du personnel administratif	1'353'089.70		1'454'266.00		1'212'955.95		-101'176.30
Vacance de poste et report d'engagement.								
0220.3113.00	Achat de matériel informatique	15'932.50		31'000.00		18'438.50		-15'067.50

0220.3130.20	Frais téléphones et télécommunications	18'853.55	29'000.00	25'275.85	-10'146.45
Report d'acquisition d'un système d'intégration des portables en 2023.					
0220.3132.00	Honoraires mandats externes divers	0.00	32'000.00	3'844.90	-32'000.00
Renoncement à un mandat d'accompagnement de mise en œuvre de l'audit. Report du Concept SCI et système archivage/GED en 2023 et 2024.					
0220.3132.02	Honoraires d'avocats	13'730.55	25'000.00	13'658.85	-11'269.45
Deux procédures traitées.					
0220.3133.00	Charges pour l'informatique, hébergement	60'046.10	69'000.00	60'785.25	-8'953.90
Report de complément de gestion des clés en 2023.					
0220.3158.00	Maintenance informatique	41'934.00	80'000.00	44'604.90	-38'066.00
Divers projets ont été reportés au budget 2023.					
Personnel communal					
0221.3010.09/19	Remb. salaires par les assurances	-34'717.85	0.00	-5'594.45	-34'717.85
0221.3030.00	Travailleurs temporaires	21'863.50	0.00	0.00	21'863.50
Administration des constructions					
0222.3130.30	Emoluments de chancellerie	21'465.00	10'000.00	45'648.60	11'465.00
Charges refacturées aux privés par le compte 0222.4260.20.					
0222.3132.01	Honoraires géomètres, contrôles implantations	24'435.70	17'000.00	28'244.30	7'435.70
Charges refacturées aux privés concernés par le compte 0222.4260.20, avec un décalage dans le temps.					
0222.4210.00	Emoluments examens permis de construire	60'330.00	50'000.00	45'264.30	-10'330.00
0222.4210.01	Emoluments délivrances permis d'occuper	4'365.00	1'000.00	2'295.00	-3'365.00
0222.4260.20	Refacturation des frais et émoluments	25'485.15	20'000.00	46'582.65	-5'485.15

Dépenses nouvelles du chapitre

Compte	Libellé	Comptes	Budget
0220.3100.00	Matériel de bureau	5'000.00	5'000.00
0220.3110.10	Achat d'appareils de bureau	2'500.00	2'500.00

Décompte final, montant affecté aux dépenses générales de l'année : frais liés aux postes de travail supplémentaires à l'Administration communale.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
0220.3110.00	Achat de meubles	10'058.75	11'000.00

Situation, projet en cours, le montant non utilisé est mis en provision : fin d'équipement des places de travail supplémentaires à l'Administration communale et aménagement d'un back-office au guichet.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
0220.3113.00	Achat de matériel informatique	10'422.50	10'000.00

Décompte final : renouvellement partiel du parc informatique.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
0292.3144.00	Entretien bâtiments	45'000.00	45'000.00

Situation, projet en cours, le montant non utilisé est mis en provision : travaux divers de rénovation à l'ancienne école de Villarod.

1.2.2 Ordre et sécurité publics, défense

En résumé

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
1	Ordre et sécurité publics, défense	936'990.85	598'880.50	1'042'083.00	603'250.00	967'493.00	587'333.45	-100'722.65
11	Sécurité publique	819.95	499.95	10'000.00	500.00	2'940.20	0.00	-9'180.00
111	Police	819.95	499.95	4'000.00	500.00	0.00	0.00	-3'180.00
112	Sécurité routière	0.00	0.00	6'000.00	0.00	2'940.20	0.00	-6'000.00
14	Questions juridiques	476'479.05	327'581.35	537'456.00	333'228.00	506'360.50	316'712.80	-55'330.30
140	Service des curatelles	476'479.05	327'581.35	537'456.00	333'228.00	506'360.50	316'712.80	-55'330.30
15	Service du feu	396'266.65	239'577.70	415'659.00	230'416.00	377'236.60	230'431.20	-28'554.05
150	Service du feu	396'266.65	239'577.70	415'659.00	230'416.00	377'236.60	230'431.20	-28'554.05
16	Défense	63'425.20	31'221.50	78'968.00	39'106.00	80'955.70	40'189.45	-7'658.30
161	Défense militaire	2'956.90	3'990.20	4'376.00	3'149.00	4'262.00	3'123.30	-2'260.30
162	Défense civile	60'468.30	27'231.30	74'592.00	35'957.00	76'693.70	37'066.15	-5'398.00

Détails par compte

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Co-Bu
Service des curatelles, collaboration intercommunale								
1406.4240.50	Rémunération, retenues sur dossiers		123'009.15	55'000.00		58'040.70		-68'009.15
1406.4612.11	Participation Hauterive FR		55'674.50	74'000.00		69'024.40		18'325.50
Service du feu								
1500.3010.20	Soldes des sapeurs-pompiers	108'693.50		75'000.00		120'461.80		33'693.50
Augmentation des interventions, montant en phase avec les comptes 2021.								
1500.3130.01	Frais d'interventions facturés par des tiers	1'632.50		7'000.00		11'328.05		-5'367.50
Peu d'interventions nécessitant un appui intercommunal.								
1500.3138.00	Frais de cours et d'instruction	13'200.35		18'000.00		10'934.95		-4'799.65
1500.3144.00	Entretien locaux annexes	390.00		6'500.00		0.00		-6'110.00
1500.3151.00	Entretien machines, appareils, matériel	13'322.20		28'500.00		12'970.30		-15'177.80
1500.3151.10	Entretien véhicules et motopompes	9'747.95		14'500.00		14'480.15		-4'752.05
1500.3612.10	Particip. à une collab. intercommunale	32'207.45		45'000.00		39'779.10		-12'792.55
1500.4260.01	Remboursements de frais d'interventions		21'132.90		10'000.00		19'387.55	-11'132.90

1.2.3 Formation

En résumé

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Co-Bu
2	Formation	11'318'188.26	1'386'086.45	11'968'204.65	1'401'884.65	11'172'649.80	1'378'314.55	-634'218.19
21	Scolarité obligatoire	10'239'371.82	1'386'086.45	10'818'403.65	1'401'884.65	10'124'439.95	1'378'314.55	-563'233.63
211	Ecole primaire I (1H-2H)	580'809.80	0.00	584'095.00	0.00	580'701.25	0.00	-3'285.20
212	Ecole primaire II (3H-8H)	4'126'490.30	532'031.95	4'217'800.00	550'800.00	4'076'257.60	561'280.25	-72'541.65
213	Ecole du cycle d'orientation	2'796'082.72	280.00	3'026'435.00	0.00	2'766'828.00	1'264.00	-230'632.28
214	Ecoles de musique	158'920.30	0.00	175'140.00	0.00	180'687.65	0.00	-16'219.70
217	Bâtiments scolaires	1'714'525.80	474'335.90	1'900'372.65	464'834.65	1'771'599.10	477'248.70	-195'348.10
218	Accueil de jour	659'416.20	379'438.60	687'624.00	386'250.00	613'805.75	338'521.60	-21'396.40
219	Administration des écoles	203'126.70	0.00	226'937.00	0.00	134'560.60	0.00	-23'810.30
22	Ecoles spécialisées	988'567.74	0.00	1'058'801.00	0.00	961'204.90	0.00	-70'233.26
220	Ecoles spécialisées	988'567.74	0.00	1'058'801.00	0.00	961'204.90	0.00	-70'233.26
23	Formation professionnelle	90'248.70	0.00	91'000.00	0.00	87'004.95	0.00	-751.30
230	Formation professionnelle	90'248.70	0.00	91'000.00	0.00	87'004.95	0.00	-751.30

Détails par compte

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Co-Bu
École primaire 3H-8H								
2120.3100.01	Fournitures scolaires	21'111.10		25'000.00		11'813.00		-3'888.90
2120.3101.00	Achat de matériel et fournitures	6'452.85		10'000.00		5'718.05		-3'547.15
2120.3110.00	Achat de meubles	1'495.45		5'000.00		2'527.70		-3'504.55
2120.3111.00	Achat appareils, machines et équipements	722.00		5'000.00		376.25		-4'278.00
2120.3130.01	Sous-traitance transports scolaires	484'752.45		470'000.00		472'148.85		14'752.45
Dont frais de transport pour élève handicapée et élève avec TDAH.								
2120.3130.02	Frais de piscines	59'650.55		70'000.00		67'645.40		-10'349.45
2120.3171.00	Camps scolaires	52'440.00		61'000.00		19'922.50		-8'560.00
2120.3611.00	Ecoles primaires II	2'371'947.25		2'360'392.00		2'354'983.05		11'555.25
Frais supplémentaires pour le traitement du personnel socioéducatif.								
2120.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances		6'129.00		0.00		3'295.00	-6'129.00
2120.4631.00	Subventions cantonales sur frais scolaires		14'060.00		8'000.00		7'130.00	-6'060.00
Services auxiliaires scolaires								
2126.3130.01	Frais de logopédie, psychologie, psychomotricité	454'230.55		488'000.00		492'107.20		-33'769.45
2126.4260.01	Remb. Fios Carmeli, charges avancées		14'600.00		0.00		49'040.00	-14'600.00
2126.4612.11	Participation Hauterive FR		133'237.90		142'000.00		131'503.40	8'762.10
École du cycle d'orientation								
2130.3612.10	Participation Ecoles cycle d'orientation	2'795'802.72		3'026'435.00		2'765'564.00		-230'632.28
Ecoles de musique, Conservatoire								

2140.3611.00	Participation au Conservatoire	158'920.30	175'140.00	180'687.65	-16'219.70
Bâtiments scolaires Estavayer-le-Gibloux					
2171.3010.00	Salaire du personnel administratif	2'592.75	0.00	0.00	2'592.75
2171.3010.10	Salaire du personnel d'exploitation	91'887.30	97'789.00	91'620.95	-5'901.70
2171.3120.00	Frais d'électricité	16'603.15	25'000.00	14'719.55	-8'396.85
2171.3140.00	Entretien terrains et places de jeux	201.75	5'000.00	3'153.85	-4'798.25
2171.3144.00	Entretien bâtiments	14'667.30	42'000.00	66'624.60	-27'332.70
Frais d'entretien moins conséquents de prévus, les interventions ont été reportées et inscrites en investissements en 2023 et 2024.					
Bâtiment scolaire Farvagny-le-Grand					
2172.3010.10	Salaire du personnel d'exploitation	145'949.50	154'946.00	151'394.10	-8'996.50
2172.3030.00	Travailleurs temporaires	7'916.10	0.00	11'604.65	7'916.10
2172.3120.10	Frais de combustible pour chauffage	30'795.90	36'000.00	31'226.30	-5'204.10
2172.3140.00	Entretien terrains et places de jeux	2'476.45	6'000.00	2'466.40	-3'523.55
2172.3144.00	Entretien du bâtiment	48'269.05	82'000.00	29'041.60	-33'730.95
Travaux partiellement reportés en 2023.					
2172.3940.00	Imputation interne - intérêts	36'393.00	41'987.00	46'170.00	-5'594.00
Bâtiment scolaire Rossens					
2173.3010.10	Salaire du personnel d'exploitation	48'137.30	52'884.00	51'552.65	-4'746.70
2173.3140.00	Entretien terrains et places de jeux	0.00	6'000.00	0.00	-6'000.00
2173.3144.00	Entretien bâtiment Route d'Illens 1	3'388.50	7'000.00	2'400.85	-3'611.50
2173.3144.01	Entretien bâtiment Route d'Illens 3	3'412.80	8'000.00	4'897.25	-4'587.20
2173.4309.00	Autres revenus d'exploitation	4'660.95	0.00	0.00	-4'660.95
Bâtiment scolaire Vuisternens-en-Ogoz					
2174.3010.10	Salaire du personnel d'exploitation	50'691.70	62'297.00	37'840.65	-11'605.30
2174.3140.00	Entretien terrains et places de jeux	0.00	2'000.00	123.30	-2'000.00
2174.3144.00	Entretien du bâtiment	24'310.20	30'000.00	14'475.30	-5'689.80
2174.3150.00	Entretien des meubles	0.00	1'000.00	0.00	-1'000.00
2174.3930.20	Fourniture copeaux pour chauffage	13'053.75	24'300.00	12'168.75	-11'246.25
Structures d'accueil extrascolaire					
2180.3010.00	Salaire du personnel administratif	27'849.80	23'474.00	26'184.90	4'375.80
2180.3010.20	Salaire du personnel, encadrement	330'679.10	364'117.00	308'431.95	-33'437.90
2180.3105.00	Frais de repas et goûters	110'255.90	100'000.00	98'535.00	10'255.90
Administration des écoles					
2190.3000.10	Jetons commission des affaires scolaires	960.00	6'000.00	2'320.00	-5'040.00
2190.3010.00	Salaire du personnel administratif	137'071.70	155'700.00	85'488.40	-18'628.30

Dépenses nouvelles du chapitre

Compte	Libellé	Comptes	Budget
2120.3113.00	Achat de matériel informatique	30'999.95	25'000.00

Situation, projet en cours, le montant non utilisé est mis en provision : achat d'un serveur.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
2171.3132.00	Honoraires pour mandats externes divers	15'000.00	15'000.00

Report du projet à 2023, le montant prévu est mis en provision : étude de la mise en conformité du chauffage du bâtiment scolaire d'Estavayer-le-Gibloux.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
2171.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	3'597.35	4'000.00

Décompte final : amélioration de la couverture wifi du bâtiment scolaire d'Estavayer-le-Gibloux.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
2172.3144.00	Entretien bâtiments	30'000.00	55'000.00

Report partiel du projet au budget 2023 : réfection du sol de l'entrée de la salle communale dans le bâtiment scolaire de Farvagny-le-Grand.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
2173.3140.00	Entretien terrains et places de jeux	0.00	4'500.00

Projet abandonné : lavage du tartan de la place de jeux de l'école de Rossens.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
2174.3144.00	Entretien bâtiments	14'882.65	22'000.00

Décompte final : travaux sur le chauffage de l'école de Vuisternens-en-Ogoz : changement de la visse et changement des portes du bûcher.

1.2.4 Culture, sports et loisirs

En résumé

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3	Culture, sports et loisirs	2'369'057.55	619'040.90	2'544'529.90	603'432.90	2'232'592.40	585'794.90	-191'080.35
31	Héritage culturel	38'401.90	4'957.25	56'952.00	6'030.00	35'061.60	5'517.05	-17'477.35
312	Conservation des monuments historiques	38'401.90	4'957.25	56'952.00	6'030.00	35'061.60	5'517.05	-17'477.35
32	Culture	882'210.80	356'618.15	895'315.00	362'726.00	924'485.75	340'858.95	-6'996.35
321	Bibliothèques et littérature	339'644.95	204'367.60	344'752.00	206'476.00	358'517.85	214'658.95	-2'998.65
322	Salle de spectacles	375'423.65	91'250.55	370'295.00	94'250.00	401'533.90	75'105.00	8'128.10
329	Culture locale et régionale	167'142.20	61'000.00	180'268.00	62'000.00	164'434.00	51'095.00	-12'125.80
34	Sport et loisirs	1'448'444.85	257'465.50	1'592'262.90	234'676.90	1'273'045.05	239'418.90	-166'606.65
341	Sport	929'029.10	177'637.15	1'032'764.90	174'076.90	995'145.60	181'108.35	-107'296.05
342	Loisirs	519'415.75	79'828.35	559'498.00	60'600.00	277'899.45	58'310.55	-59'310.60

Détails par compte

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Bâtiment La Tuffière Corpataux								
3229.3130.40	Frais de location équipements et machines	9'800.00		3'000.00		4'291.00		6'800.00
Dépassement dû à un nombre de manifestations plus important nécessitant l'installation de gradins (7 au lieu des 2 prévues au budget).								
3229.4472.00	Location de salles et locaux à des tiers		21'850.00		30'000.00			8'150.00
Culture locale et régionale								
3290.3636.10	Dons aux sociétés locales à but culturel	60'880.00		72'000.00		68'564.00		-11'120.00
Halle polyvalente Rossens								
3413.3010.10	Salaire du personnel d'exploitation	27'773.95		39'698.00		35'149.50		-11'924.05
3413.3140.00	Entretien terrains	351.45		7'000.00		0.00		-6'648.55
3413.3930.10	Frais de chauffage du bâtiment	5'586.65		12'000.00		12'000.00		-6'413.35
3413.4472.00	Location de salles et locaux à des tiers		7'057.50		3'000.00		5'605.00	-4'057.50
Vestiaires terrain de football Rossens								
3414.3010.10	Salaire du personnel d'exploitation	1'935.70		6'300.00		0.00		-4'364.30
3414.3144.00	Entretien bâtiments	0.00		5'000.00		0.00		-5'000.00
Infrastructures en plein air								
3419.3010.10	Salaire du personnel d'exploitation	22'867.45		27'479.00		98'053.40		-4'611.55
3419.3143.00	Entretien terrains de football	80'664.15		92'500.00		69'532.60		-11'835.85
3419.3143.02	Entretien autres infrastructures sportives	32'730.80		45'000.00		4'026.35		-12'269.20
3419.3910.11	Prestations du service forestier	2'210.00		10'000.00		9'124.10		-7'790.00
Loisirs et animation villageoise								
3420.3910.10	Prestations des services d'exploitation	26'545.00		500.00		0.00		26'045.00
Prestations fournies par le SFfor pour le Giron des jeunes à Rossens. Ces prestations n'avaient pas été prévues au budget.								
Places et espaces publics								
3421.3010.10	Salaire du personnel d'exploitation	197'709.50		206'065.00		39'829.85		-8'355.50
3421.3101.03	Achat pour embellissement des espaces publics	31'643.85		50'000.00		8'243.25		-18'356.15
Renoncement à l'achat d'éclairages de Noël.								
3421.3151.00	Entretien appareils, machines, équipements	6'107.45		13'000.00		1'997.45		-6'892.55
Pavillon communal Rossens								
3423.3101.00	Achat de matériel et fournitures	0.00		2'000.00		432.90		-2'000.00
3423.3144.00	Entretien bâtiments	3'317.35		23'000.00		2'249.20		-19'682.65
3423.4472.00	Location de salles et locaux à des tiers		32'595.35		15'000.00		12'855.00	-17'595.35

Dépenses nouvelles du chapitre

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3120.3132.00	Honoraires pour mandats externes divers	10'317.45	15'000.00

Décompte final : mandat d'étude pour les accès au Château d'Illens et l'intégration du site dans le réseau de sentiers pédestres.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3229.3144.00	Entretien bâtiments	9'967.90	10'000.00

Décompte final : travaux de peinture dans le bâtiment La Tuffière à Corpataux.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3229.3144.00	Entretien bâtiments	0.00	10'000.00

Projet abandonné : travaux de ferblanterie dans le bâtiment La Tuffière à Corpataux. Ces travaux ont été effectués dans le cadre des interventions de réfection du bâtiment, voir compte d'investissement 3229.5040.00.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3412.3110.00	Achat de meubles	1'791.00	1'500.00

Décompte final : changement des tables et bancs à la salle de sport de Farvagny-le-Grand.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3413.3111.00	Achat d'appareils, machines et équipements	1'782.45	1'500.00

Décompte final : achat d'une autolaveuse pour la halle polyvalente de Rossens.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3413.3140.00	Entretien terrains	0.00	5'000.00

Projet abandonné : réfection de l'accès Nord de la halle polyvalente de Rossens.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3414.3111.00	Achat d'appareils, machines et équipements	8'352.20	8'000.00

Décompte final : achat d'une autolaveuse et d'un chariot pour les vestiaires du terrain de football de Rossens.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3419.3132.00	Honoraires pour mandats externes divers	9'680.00	10'000.00

Situation, projet en cours, le montant non utilisé est mis en provision : finalisation et complément de l'étude sur les besoins en infrastructures sportives et leur faisabilité.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3419.3143.00	Entretien terrains de football	17'121.00	17'500.00

Décompte final : Remplacement de 2 abris pour joueurs au terrain de football d'Estavayer-le-Gibloux.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3419.3143.02	Entretien autres infrastructures sportives de plein air	16'796.90	35'000.00

Projet abandonné : remplacement du sable du terrain de beach-volley de Farvagny-le-Grand. Une solution moins onéreuse est à l'étude. Seules des bâches ont été achetées en 2022.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3421.3101.03	Achat de matériel et fournitures pour embellissement espaces publics	18'515.75	26'000.00

Décompte final : acquisition de drapeaux, fleurs et éclairage pour la période de Noël.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
3423.3101.00	Achat de matériel et fournitures	0.00	1'000.00
3423.3144.00	Entretien bâtiments	0.00	17'000.00

Projets abandonnés : remplacement de fournitures cassées, et travaux de peinture extérieure et raccordement électrique au pavillon communal de Rossens.

1.2.5 Santé

En résumé

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
4	Santé	3'015'190.95	32'223.35	3'040'653.00	37'276.00	2'836'989.15	26'161.85	-20'409.40
41	Hôpitaux et établissements médico-sociaux	2'056'072.00	2'276.00	2'070'148.00	2'276.00	1'914'785.20	2'276.00	-14'076.00
411	Hôpitaux	25'039.00	2'276.00	30'392.00	2'276.00	20'411.20	2'276.00	-5'353.00
412	Etablissements médico-sociaux	2'031'033.00	0.00	2'039'756.00	0.00	1'894'374.00	0.00	-8'723.00
42	Soins ambulatoires	911'505.60	0.00	911'505.00	0.00	882'788.75	0.00	0.60
421	Soins ambulatoires	816'527.70	0.00	816'527.00	0.00	781'161.90	0.00	0.70
422	Services de sauvetage	94'977.90	0.00	94'978.00	0.00	101'626.85	0.00	-0.10
43	Prévention	47'613.35	29'947.35	59'000.00	35'000.00	39'415.20	23'885.85	-6'334.00
433	Service médical des écoles	47'613.35	29'947.35	59'000.00	35'000.00	39'415.20	23'885.85	-6'334.00

Détails par compte

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Établissements médico-sociaux & foyers pour personnes âgées							
4120.3631.00	Subventions frais accompagnement personnes âgées	1'296'402.20	1'305'125.00		1'247'277.00		-8'722.80
Service médical des écoles							
4330.3611.00	Part. Service dentaire cantonal	34'922.75	40'000.00		26'513.55		-5'077.25

1.2.6 Prévoyance sociale

En résumé

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
5	Prévoyance sociale	9'288'829.58	5'459'505.53	10'237'072.00	6'135'873.00	9'132'091.95	5'149'195.30	-271'874.95
51	Maladie et accident	-3'486.20	0.00	8'000.00	0.00	8'816.30	0.00	-11'486.20
512	Réduction de primes	-3'486.20	0.00	8'000.00	0.00	8'816.30	0.00	-11'486.20
52	Invalidité	1'988'706.80	0.00	2'110'301.00	0.00	2'024'111.65	0.00	-121'594.20
523	Institutions pour personnes handicapées et inadaptées	1'988'706.80	0.00	2'110'301.00	0.00	2'024'111.65	0.00	-121'594.20
53	Vieillesse et survivants	5'773.90	5'773.90	5'700.00	5'700.00	5'735.40	5'735.40	0.00
531	AVS	5'773.90	5'773.90	5'700.00	5'700.00	5'735.40	5'735.40	0.00
54	Famille et jeunesse	1'135'730.20	558'127.50	1'390'587.00	681'898.00	1'248'250.85	630'917.30	-131'086.30
541	Allocations familiales	47'764.60	0.00	57'988.00	0.00	50'547.70	0.00	-10'223.40
543	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	51'683.35	0.00	65'602.00	0.00	30'665.65	0.00	-13'918.65
544	Protection de la jeunesse	66'717.75	32'442.25	70'151.00	32'500.00	61'291.40	30'167.00	-3'375.50
545	Prestations aux familles	969'564.50	525'685.25	1'196'846.00	649'398.00	1'105'746.10	600'750.30	-103'568.75
55	Chômage	130'509.00	0.00	129'574.00	0.00	129'574.00	0.00	935.00
559	Chômage	130'509.00	0.00	129'574.00	0.00	129'574.00	0.00	935.00
56	Logements sociaux	1'314.00	2'628.00	1'800.00	3'600.00	2'628.00	3'009.00	486.00
560	Logements sociaux	1'314.00	2'628.00	1'800.00	3'600.00	2'628.00	3'009.00	486.00
57	Aide sociale	6'030'281.88	4'892'976.13	6'591'110.00	5'444'675.00	5'712'975.75	4'509'533.60	-9'129.25
572	Aide matérielle	4'962'439.26	4'259'588.52	5'446'328.00	4'767'000.00	4'603'339.75	3'851'813.30	23'522.74
579	Assistance	1'067'842.62	633'387.61	1'144'782.00	677'675.00	1'109'636.00	657'720.30	-32'651.99

Détails par compte

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
Maladie et accident								
5120.3611.00	Réductions primes pour personnes indigentes	-3'486.20		4'000.00		1'585.30		-7'486.20
Institutions pour personnes handicapées et inadaptées								
5230.3611.00	Particip. aux institutions pour personnes handicapées et inadaptées	1'988'706.80		2'110'301.00		2'024'111.65		-121'594.20
Allocations familiales								
5410.3631.00	Financement AF personnes sans activité lucrative	47'764.60		57'988.00		50'547.70		-10'223.40
5430.3631.00	Avances sur contributions d'entretien	51'683.35		65'602.00		30'665.65		-13'918.65
Structures d'accueil extrafamilial de jour								
5451.3636.00	Subventions pour écoles maternelles	15'300.00		18'000.00		13'100.00		-2'700.00
5451.3636.01	Subventions pour accueils familiaux de jour	84'026.00		90'000.00		89'278.55		-5'974.00
5451.3637.00	Subventions aux parents écoles maternelles	0.00		2'000.00		1'032.00		-2'000.00
Crèche								
5456.3636.00	Subventions versées pour crèches	0.00		132'350.00		134'512.60		-132'350.00
5456.3637.00	Subventions versées aux parents	398'035.25		390'000.00		339'909.65		8'035.25
Aide matérielle légale								
5720.3612.10	Correction SSoc de district	67'091.40		100'000.00		86'686.90		-32'908.60
5720.3980.00	Part communale aux frais assistance	462'527.19		438'000.00		519'257.15		24'527.19
5721.3636.10	Dons à des œuvres sociales et d'entraide	15'096.00		5'500.00				9'596.00
Dont un versement à la Chaîne du Bonheur de Fr. 1.00/habitant en faveur de l'Ukraine.								

Dépenses nouvelles du chapitre

Compte	Libellé	Comptes	Budget
5796.3118.00	Achat de logiciels et de licences informatiques	14'907.90	15'000.00

Report du projet à 2023, le montant non utilisé est mis en provision : compléments liés au changement de logiciel informatique destiné à la gestion de l'assistance octroyée par le Service social, et modifications de paramètres.

Crèche La Marelle - résumé de l'exercice 2022

Budget et comptes de la crèche La Marelle		Co 2022	Bu 2022	Co 2021	Ecart Co22 - Bu22
Charges		1'612'458.15	1'650'400.00	1'583'049.65	-37'941.85
Revenus		1'612'762.40	1'518'050.00	1'448'537.05	94'712.40
Excédent de charges		-304.25	132'350.00	134'512.60	-132'654.25

Compte	Financement des communes	Co 2022	Bu 2022	Co 2021	Ecart Co22 - Bu22
divers	Charges de personnel et divers	6'380.00	5'778.00	5'058.05	602.00
5456.3160.00	Loyers de locaux pour les crèches	36'720.00	36'720.00	36'720.00	0.00
5456.3636.00	Subventions aux crèches	0.00	132'350.00	134'512.60	-132'350.00
5456.3637.00	Subventions aux parents pour crèches	398'035.25	390'000.00	339'909.65	8'035.25
5456.3920.00	Imputation interne - frais de locaux crèche	84'550.00	84'550.00	84'550.00	0.00
5456.4470.00	Location de locaux à des tiers	-121'270.00	-121'550.00	-121'270.00	280.00
Total net		404'415.25	527'848.00	479'480.30	-123'432.75
5456.4612.11	Participations commune d'Hauterive FR	110'062.00	141'000.00	127'945.05	-30'938.00
Net à charge commune de Gibloux		294'353.25	386'848.00	351'535.25	-92'494.75

Le bon exercice 2022 réalisé par la Crèche La Marelle, en raison notamment d'une très bonne fréquentation, a pour résultat que l'institution ne requiert aucun subventionnement de la part des communes alors que le montant des subventions versées aux parents ne subit qu'une légère augmentation.

Service social du Gibloux - Frais d'assistance

1. Gestion des dossiers de tiers

		Co 2022	Bu 2022	Co 2021	Ecart Co22 - Bu22
Compte	Charges				
5726.3199.30	Indemnités, Gestion de tiers	872'686.35	1'500'000.00	1'013'488.85	-627'313.65
5726.3199.31	Indemnités, Gestion des nomades	424'074.95	0.00	415'723.80	424'074.95
Total des charges		1'296'761.30	1'500'000.00	1'429'212.65	-203'238.70
Compte	Revenus				
5726.4260.15	Remboursements gestion de tiers	872'686.35	1'500'000.00	1'013'488.85	-627'313.65
5726.4260.16	Remboursements gestion des nomades	424'074.95	0.00	415'723.80	424'074.95
Total des revenus		1'296'761.30	1'500'000.00	1'429'212.65	-203'238.70
Total net		0.00	0.00	0.00	0.00

Comme de coutume, pour l'année 2022, un nombre important de dossiers de tiers est géré par les collaborateurs du Service social. La possibilité pour les tiers confrontés à des difficultés financières de bénéficier de conseils et d'un minimum de rigueur dans la gestion de leurs ressources, permet d'éviter dans de nombreux cas d'avoir recours à l'instrument de l'aide sociale. Même si l'opération est blanche pour les comptes communaux, le bilan général de cet important travail de gestion figure dans les comptes par souci d'information et de transparence.

Par souci de clarification de la comptabilisation des charges et des revenus, un certain nombre de comptes qui groupaient des charges ou des revenus de même nature ont été subdivisés en plusieurs comptes. Cela explique les différences importantes avec le budget pour lequel les chiffres étaient agrégés.

Les montants du compte 5726.3199.30 « Gestion de tiers » ont été répartis sur deux comptes 5726.3199.30 « Gestion de tiers » et 5726.3199.31 « Gestion des nomades ».

Les montants du compte 5726.4260.15 « Remboursements en lien avec la gestion de tiers » ont été répartis sur deux comptes 5726.4260.15 « ... tiers » et 5726.4260.16 « ... nomades ».

2. Frais pris en charge par le canton

Compte	Charges	Co 2022	Bu 2022	Co 2021	Ecart Co22 – Bu22
5726.3637.02	Frais d'assistance gestion des nomades	623'082.90	900'000.00	549'313.60	-276'917.10
5726.3637.05	Cotisations AVS/AI gestion des nomades	9'725.25	0.00	15'661.80	9'725.25
	Total des charges	632'808.15	900'000.00	564'975.40	-267'191.85
Compte	Revenus				
5726.4260.13	Revenus sur aide matérielle nomades	100'986.35	440'000.00	140'502.35	-339'013.65
5726.4611.02	Remboursement des frais assistance nomades	522'096.55	460'000.00	408'811.25	62'096.55
5726.4611.03	Remboursement des cotisations AVS/AI nomades	9'725.25	0.00	15'661.80	9'725.25
	Total des revenus	632'808.15	900'000.00	564'975.40	-267'191.85
	Total net	0.00	0.00	0.00	0.00

La totalité de ces frais d'assistance est remboursée par le canton.

3. Frais pris en charge par les communes

Compte	Charges	Co 2022	Bu 2022	Co 2021	Ecart Co22 – Bu22
5726.3637.00	Frais d'assistance	1'991'185.08	2'130'000.00	1'653'004.90	-138'814.92
5726.3637.03	Cotisations AVS pot commun, communes	30'691.44	17'000.00	27'388.05	13'691.44
5726.3637.06	Frais d'aide sociale MIS	308'142.55	220'000.00	176'771.80	88'142.55
	Total des charges	2'330'019.07	2'367'000.00	1'857'164.75	-36'980.93
Compte	Revenus				
5726.4260.10	Remboursement par tiers frais d'assistance	436'362.53	1'180'000.00	325'659.40	-743'637.47
5726.4260.11	Remboursement par tiers cotisation AVS et autres	3'942.50	0.00	7'624.35	3'942.50
5726.4260.12	Remboursements par tiers MIS	0.00	36'000.00	0.00	-36'000.00
5726.4260.17	Revenus sur aide matérielle	550'612.05	0.00	182'295.35	550'612.05
5726.4260.18	Revenus sur aide MIS	63'196.60	0.00	4'321.35	63'196.60
5726.4611.00	Part cantonale aide matérielle (40%)	406'605.00	380'000.00	468'633.20	26'605.00
5726.4611.04	Remboursement canton frais d'aide sociale MIS	100'255.45	73'600.00	70'543.35	26'655.45
5726.4612.11	Participation Hauterive aide matérielle	161'827.25	149'000.00	176'923.50	12'827.25
5726.4612.12	Participation Hauterive MIS	37'502.55	28'000.00	25'898.10	9'502.55
	Total des revenus	1'760'303.93	1'846'600.00	1'261'898.60	-86'296.07
	Total net - Frais d'assistance à charge de la commune de Gubloux	569'715.14	520'400.00	595'266.15	49'315.14

Les chiffres inscrits dans la comptabilité communale se limitent aux chiffres qui relèvent spécifiquement des frais d'assistance.

Par souci de clarification de la comptabilisation des charges et des revenus, un certain nombre de comptes qui groupaient des charges ou des revenus de même nature ont été subdivisés en plusieurs comptes. Cela explique les différences importantes avec le budget pour lequel les chiffres étaient bruts.

Les montants des comptes 5726.4260.10 « Remboursements de frais assistance par des tiers » et 5726.4260.13 « Remboursements de frais assistance par des tiers, gestion des nomades » ont été répartis sur cinq comptes 5726.4260.10/11/13/17/18.

A relever que les comptes de revenus 5726.4260.10, 11 et 12 représentent les remboursements d'aide sociale octroyée antérieurement et qui ont été encaissés durant l'exercice 2022.

Au final, les charges d'aide matérielle pour les deux communes sont significativement supérieures au budget (+ Fr. 72'000.00, + 10.3 %).

1.2.7 Trafic et télécommunications

En résumé

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
6	Trafic et télécommunications	2'354'927.25	256'448.70	2'499'501.00	301'591.00	2'301'477.05	189'763.45	-99'431.45
61	Circulation routière	1'824'277.20	188'668.70	1'957'459.00	231'591.00	1'830'305.20	135'843.45	-90'259.50
615	Routes communales	1'508'314.70	112'487.30	1'661'678.00	149'392.00	1'552'600.40	59'873.00	-116'458.60
619	Bâtiments édilitaires et véhicules	315'962.50	76'181.40	295'781.00	82'199.00	277'704.80	75'970.45	26'199.10
62	Transports publics	525'038.00	67'780.00	534'593.00	70'000.00	468'859.00	53'920.00	-7'335.00
621	Infrastructure de transports publics	63'737.00	0.00	55'415.00	0.00	54'809.00	0.00	8'322.00
622	Trafic régional et d'agglomération	391'301.00	0.00	409'178.00	0.00	344'050.00	0.00	-17'877.00
629	Cartes journalières CFF	70'000.00	67'780.00	70'000.00	70'000.00	70'000.00	53'920.00	2'220.00
63	Trafic	5'612.05	0.00	7'449.00	0.00	2'312.85	0.00	-1'836.95
634	Planification générale des transports	5'612.05	0.00	7'449.00	0.00	2'312.85	0.00	-1'836.95

Détails par compte

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Routes communales							
6150.3101.20	Achat sel et gravillon pour protection hivernale	59'961.70		90'000.00	139'364.15		-30'038.30
6150.3130.02	Sous-traitance service hivernal	160'462.70		190'000.00	243'507.80		-29'537.30
Les évolutions par rapport aux années précédentes et au budget sont liées à la météo, plutôt clémente en 2022.							
6150.3130.01	Signalisation routière et de quartiers	38'758.60		70'000.00	38'557.45		-31'241.40
Budget clairement surévalué.							
6150.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	66'961.70		100'000.00	15'073.75		-33'038.30
Des prestations prévues au budget ont pu être réalisées à l'interne par le STech et d'autres n'ont pas été nécessaires.							
6150.3141.00	Entretien routes et chemins	200'780.60		220'000.00	212'850.85		-19'219.40
Les travaux de fauchage ont été moins importants étant donné la période de canicule.							
6150.3141.10	Entretien éclairage public	59'619.40		40'000.00	28'288.25		19'619.40
Frais de réparation particulièrement élevés en 2022, une partie a pu être refacturée (voir compte 6150.4260.00). Certains dégâts ont été causés par la grêle et ont été annoncés à l'assurance, leur prise de position est attendue.							
6150.3143.10	Entretien canalisations de routes	103'905.75		70'000.00	57'738.80		33'905.75
Travaux nécessaires suite à des inondations à divers endroits; entretiens lourds de chambres obstruées faute d'avoir été régulièrement entretenues les années passées.							
6150.3300.10	Amortissements planifiés des routes	293'970.00		334'503.00	294'104.00		-40'533.00
6150.3910.11	Prestations du service forestier	3'260.00		62'600.00	36'912.00		-59'340.00
6150.3990.00	Taxes eau-épuration sur propriétés communales	126'750.00		83'655.00	126'750.00		43'095.00
6150.4895.00	Prélèvement réserve de réévaluation du PA		73'875.00			15'821.00	20'814.00
Véhicules Service technique							
6192.3101.10	Achat de carburant pour les véhicules	42'270.65		25'000.00	29'784.95		17'270.65
Augmentation des tarifs de carburant due à la crise énergétique, augmentation du nombre de tâches effectuées par la balayeuse, augmentation des déplacements pour le personnel étant donné le manque d'un véhicule.							
6192.3151.10	Entretien véhicules	50'981.15		35'000.00	44'331.50		15'981.15
Dépassement dû en particulier à un parc de véhicules vieillissant et nécessitant davantage d'entretien, et à plus de dégâts sur les véhicules.							
Trafic régional et d'agglomération							
6210.3610.00	Participation au Fonds infrastructures	63'737.00		55'415.00	54'809.00		8'322.00
6220.3611.00	Part. aux dép. cantonales - Trafic régional	391'301.00		409'178.00	344'050.00		-17'877.00

Dépenses nouvelles du chapitre

Compte	Libellé	Comptes	Budget
6150.3130.01	Signalisation routière et de quartiers	0.00	25'000.00

Projet abandonné : acquisition de panneaux de signalisation pour les manifestations et les chantiers.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
6150.3130.03	Frais d'aménagements divers	15'570.60	15'000.00

Décompte final : aménagements réalisés suite à des inondations à Posat. Il s'agit d'une réaffectation du montant prévu au budget pour l'installation de nouveaux éclairages publics.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
6150.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	0.00	50'000.00

Projet abandonné : des mandats d'études pour divers objets ont été réalisés à l'interne ou n'ont pas été nécessaires.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
6190.3111.00	Achat d'appareils, machines et équipements	3'186.30	4'000.00

Décompte final : achat de meubles de bureau pour le bâtiment édilitaire de Rossens.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
6191.3144.00	Entretien bâtiments	7'692.40	9'000.00

Décompte final : installation de blocs de béton pour aménagement de casiers de séparation des matériaux à l'ancienne déchetterie d'Estavayer-le-Gibloux utilisé par l'édilité.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
6192.3111.10	Achat de véhicules	45'000.00	45'000.00

Report du projet à 2023, le montant prévu est mis en provision : acquisition d'un véhicule électrique supplémentaire pour le secteur Edilité et installation d'une borne de recharge.

1.2.8 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

En résumé

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	4'956'308.25	4'608'995.20	5'171'806.75	4'542'334.75	4'685'480.64	4'358'737.60	-282'158.95
71	Approvisionnement en eau	1'345'344.65	1'345'344.65	1'278'552.00	1'278'552.00	1'282'716.60	1'282'716.60	0.00
710	Approvisionnement en eau	1'345'344.65	1'345'344.65	1'278'552.00	1'278'552.00	1'282'716.60	1'282'716.60	0.00
72	Traitement des eaux usées	2'484'077.10	2'484'077.10	2'420'013.00	2'420'013.00	2'280'912.75	2'280'912.75	0.00
720	Traitement des eaux usées	2'484'077.10	2'484'077.10	2'420'013.00	2'420'013.00	2'280'912.75	2'280'912.75	0.00
73	Gestion des déchets	776'465.45	650'899.50	902'865.00	646'939.00	735'486.84	643'780.55	-130'360.05
730	Gestion des déchets	776'465.45	650'899.50	902'865.00	646'939.00	735'486.84	643'780.55	-130'360.05
74	Aménagements	55'085.35	32'181.25	93'671.65	66'371.65	66'318.15	48'572.85	-4'395.90
741	Correction de cours d'eau	55'085.35	32'181.25	93'671.65	66'371.65	66'318.15	48'572.85	-4'395.90
75	Protection des espèces et du paysage	11'372.15	0.00	10'337.00	0.00	2'335.55	0.00	1'035.15
750	Protection des espèces et du paysage	11'372.15	0.00	10'337.00	0.00	2'335.55	0.00	1'035.15
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	26'220.25	7'209.00	62'483.00	15'883.00	47'310.05	6'459.00	-27'588.75
769	Lutte contre la pollution de l'environnement	26'220.25	7'209.00	62'483.00	15'883.00	47'310.05	6'459.00	-27'588.75
77	Cimetières, crématoires	83'238.75	35'525.50	134'076.00	28'386.00	62'402.10	29'547.80	-57'976.75
771	Cimetières communaux	83'238.75	35'525.50	134'076.00	28'386.00	62'402.10	29'547.80	-57'976.75
79	Aménagement du territoire	174'504.55	53'758.20	269'809.10	86'190.10	207'998.60	66'748.05	-62'872.65
790	Aménagement du territoire	174'504.55	53'758.20	269'809.10	86'190.10	207'998.60	66'748.05	-62'872.65

Détails par compte

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Approvisionnement communal en eau								
7101.3111.01	Achat de compteurs d'eau	7'180.00		2'000.00		2'033.25		5'180.00
7101.3118.00	Achat de logiciels et licences informatiques	23'324.00		40'000.00		1'659.00		-16'676.00
Frais liés à un nouveau logiciel de suivi des installations moins importants que prévu au budget.								
7101.3120.00	Frais d'électricité	49'473.20		60'300.00		56'959.80		-10'826.80
7101.3130.02	Frais de détections et de contrôle du réseau	5'518.00		10'000.00		0.00		-4'482.00
7101.3130.03	Permanence, intervention et surveillance réseau	73'924.90		60'000.00		108'718.00		13'924.90
Dépassement dû au remplacement du fontainier par sous-traitance durant des périodes d'arrêt de travail et de récupération de vacances.								
7101.3130.20	Frais de téléphones et de télécommunications	2'676.00		12'000.00		3'765.20		-9'324.00
7101.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	4'554.60		60'000.00		18'919.65		-55'445.40
7101.3143.10	Entretien conduites et infrastructures du réseau	92'102.10		100'000.00		102'418.55		-7'897.90
7101.3143.11	Entretien hydrantes	21'348.05		26'000.00		20'644.55		-4'651.95

7101.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	100'720.10	50'000.00	52'770.65	50'720.10
Travaux effectués dans le secteur de Kaisa à Farvagny-le-Grand suite à la pollution de 2021, afin de permettre la reprise de l'eau des siphons dans le réseau.					
7101.3158.00	Maintenance informatique	13'421.70	30'000.00	16'042.85	-16'578.30
7101.3199.60	Correctifs REDIP TVA	9'356.35	0.00	14'833.05	9'356.35
7101.3510.00	Attribution maintien de la valeur	500'632.75	366'912.00	502'698.40	133'720.75
7101.4240.10	Taxes exploitation, art. 43 règlement		348'380.40	467'200.00	460'087.20
7101.4240.11	Ventes d'eau à d'autres communes		76'866.20	160'000.00	136'492.55
7101.4510.01	Prélèvement pour équilibre du compte		199'357.10	80'433.00	113'028.05
7101.4660.50	Amortiss. produits d'investissements entreprise privées		14'596.00	1'463.00	1'463.00
7101.4660.70	Amortissements des produits d'investissements tiers		227'019.00	73'262.00	69'512.00
7101.4895.00	Prélèvement réserve de réévaluation du PA		0.00	17'550.00	23'009.20
Traitement communal des eaux usées					
7201.3120.00	Frais d'électricité	5'250.50	13'500.00	4'670.70	-8'249.50
7201.3130.02	Frais d'aménagement des ouvrages de protection intempéries	0.00	15'000.00	0.00	-15'000.00
7201.3130.03	Frais d'aménagements divers	1'070.00	40'000.00	0.00	-38'930.00
7201.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	4'807.30	100'000.00	6'461.40	-95'192.70
Certains mandats prévus au budget n'ont été nécessaires, d'autres sont reportés au budget 2023.					
7201.3143.10	Entretien collecteurs et infrastructures du réseau	31'269.35	80'000.00	48'518.70	-48'730.65
7201.3320.90	Amort. planifiés des immob. incorporelles	7'149.00	27'170.00	7'149.00	-20'021.00
7201.3510.00	Attribution au maintien de la valeur	1'198'052.60	915'014.00	1'062'633.50	283'038.60
7201.3510.01	Attribution à l'équilibre du compte	18'053.00	0.00	137'898.80	18'053.00
7201.3612.11	Part. Station épuration - frais financiers	160'191.50	172'526.00	177'368.30	-12'334.50
7201.3612.14	Part. ABVGN - frais exploitation	8'680.25	0.00	0.00	8'680.25
Premiers frais de la nouvelle association constituée en 2022.					
7201.4240.00	Taxes base, part surface, art. 38 règlement	960'525.00	683'000.00	956'837.10	-277'525.00
7201.4240.01	Taxes base, part EH, art. 38 règlement	229'378.40	210'000.00	231'106.95	-19'378.40
7201.4240.02	Taxes base consommation, art. 38 règlement	0.00	451'000.00	0.00	451'000.00
7201.4240.05	Taxes base hors zone, art. 39 règlement	29'489.70	19'000.00	30'266.65	-10'489.70
7201.4240.10	Taxes exploitation, art. 41 règlement	663'446.00	656'000.00	670'993.40	-7'446.00
7201.4510.01	Prélèvement pour équilibre du compte	0.00	58'924.00	0.00	58'924.00
7201.4660.50	Amortiss. produits d'investissements entreprises privées	23'031.00	65.00	65.00	-22'966.00
7201.4660.70	Amortiss. produits d'investissements tiers	268'613.00	85'635.00	82'885.00	-182'978.00
7201.4990.00	Taxes base sur propriétés communales	180'808.00	129'341.00	177'400.00	-51'467.00
Gestion communale des déchets					
7301.3010.10	Salaire du personnel d'exploitation	187'501.85	197'121.00	169'341.75	-9'619.15
7301.3130.02	Frais ramassage et trait. déchets spéciaux	83'769.20	100'000.00	62'041.60	-16'230.80
7301.3130.04	Frais de méthanisation déchets de ménage	33'219.50	40'000.00	33'431.05	-6'780.50
7301.3130.05	Frais ramassage et trait. déchets encombrants	34'526.70	40'000.00	34'698.00	-5'473.30
7301.3130.06	Frais d'aménagements divers	2'429.00	60'000.00	0.00	-57'571.00
7301.3143.00	Entretien infrastructures et places aménagées	2'954.95	40'000.00	647.30	-37'045.05
7301.3181.00	Pertes sur créances effectives	12'094.45	2'000.00	13'554.06	10'094.45
7301.4240.10	Taxes exploitation, pondérales	284'588.40	300'000.00	291'234.25	15'411.60
7301.4250.00	Valorisation des déchets	38'933.55	30'000.00	39'820.98	-8'933.55
Corrections de cours d'eau					
7410.3142.00	Entretien cours d'eau et ouvrages	439.70	6'200.00	1'190.00	-5'760.30
7410.3300.20	Amortiss. planifiés aménagements de cours d'eau	31'375.65	51'371.65	47'265.65	-19'996.00
7410.3910.11	Prestations du service forestier	23'270.00	35'500.00	17'582.50	-12'230.00
7410.4631.00	Subventions cantonales	0.00	15'000.00	1'307.20	15'000.00
7410.4660.10	Amortiss. produits d'invest. canton	9'766.90	23'766.00	13'133.00	13'999.10
Énergie					
7690.3130.02	Frais d'animation et de manifestations	0.00	2'000.00	0.00	-2'000.00
7690.3132.00	Honoraires pour mandats externes	0.00	4'000.00	4'614.65	-4'000.00
7690.3637.00	Subventions versées pour actions énergie	6'800.00	15'000.00	1'000.00	-8'200.00
Cimetières communaux					
7710.3101.02	Achat de matériel et fournitures pour columbariums	1'057.20	10'000.00	2'085.15	-8'942.80
7710.3111.10	Achat appareils et équipements chambres mortuaires	100.00	16'000.00	9'099.05	-15'900.00
Renoncement à la réalisation d'une rampe à la morgue de FG étant donné le prix trop élevé, une autre solution est à l'étude.					
7710.3130.02	Frais d'aménagements divers	9'669.20	16'000.00	0.00	-6'330.80
7710.3140.00	Entretien terrains et espaces verts	24'459.75	38'000.00	8'682.25	-13'540.25
Aménagement du territoire					
7900.3102.10	Frais de publications	0.00	5'000.00	678.20	-5'000.00
7900.3130.01	Frais d'exploitation du SIT	42'079.80	50'000.00	30'686.20	-7'920.20
7900.3130.30	Emoluments de chancellerie	349.35	20'000.00	0.00	-19'650.65

7900.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	409.05	15'000.00	1'370.30	-14'590.95
7900.3132.03	Honoraires d'urbanistes	18'224.35	20'000.00	5'083.45	-1'775.65
7900.3320.90	Amort. planifiés des immobilisations incorporelles	53'179.10	65'190.10	66'748.05	-12'011.00
7900.3612.10	Participation Plan directeur régional	10'301.20	32'369.00	48'311.10	-22'067.80
7900.4210.00	Emoluments sur examens de plans	0.00	20'000.00	0.00	20'000.00
Les divers PAD n'ont pas évolué en 2022, la refacturation des éventuels frais interviendra probablement en 2023.					
7900.4895.00	Prélèvement réserve de réévaluation du PA	46'833.10	58'844.10	60'402.05	12'011.00

Dépenses nouvelles du chapitre

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7101.3111.10	Achat de véhicules	40'000.00	40'000.00

Report du projet à 2023, le montant prévu est mis en provision : remplacement du véhicule actuel du fontainier.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7101.3118.00	Achat de logiciels et de licences informatiques	23'324.00	30'000.00

Décompte final : acquisition d'un logiciel pour le suivi des installations d'approvisionnement en eau, et travaux de mise en place y liés

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7101.3130.04	Frais d'aménagements divers	0.00	10'000.00

Projet abandonné : installation de nouveaux hydrants, pas de charge en 2022.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7101.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	0.00	40'000.00

Projet abandonné : mandat d'étude pour les travaux de liaison du réseau d'approvisionnement en eau entre Villarsel-le-Gibloux et Estavayer-le-Gibloux. Ce mandat est désormais prévu dans le projet d'investissement y lié.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7101.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	34'044.20	5'000.00

Décompte final : travaux d'entretien des vannes communales et privées du réseau d'approvisionnement en eau.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7201.3130.03	Frais d'aménagements divers	0.00	10'000.00

Projet abandonné : travaux de déplacement et d'extension du réseau de traitement des eaux usées.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7201.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	0.00	60'000.00

Projet abandonné : des mandats d'études pour divers objets n'ont pas été nécessaires.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7201.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	0.00	30'000.00

Report du projet au budget 2023 : mandats d'études pour les objets suivants : aménagement de collecteurs dans le secteur du PAD Pra-Bastian à Farvagny-le-Grand et remise en état d'une conduite d'eaux claires dans le secteur Montmulien à Rossens.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7301.3130.06	Frais d'aménagements divers	0.00	20'000.00

Report du projet au budget 2023 : aménagement d'une clôture autour de la zone libre de la déchetterie de Farvagny-le-Grand.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7301.3130.06	Frais d'aménagements divers	0.00	30'000.00

Projets abandonnés : mise en conformité de l'éclairage de la déchetterie de Rossens, et solde de l'aménagement d'une clôture autour de la zone libre de la déchetterie de Farvagny-le-Grand, voir ci-dessus.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7301.3143.00	Entretien infrastructures et places aménagées	0.00	30'000.00

Projet abandonné : assainissement de la place en béton de la déchetterie de Rueyres-St-Laurent.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7691.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	2'413.00	10'000.00

Décompte final : mandats d'études pour des investigations sur divers sites pollués.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7710.3111.10	Achat appareils, machines et équipements chambres mortuaires	0.00	14'000.00

Projet abandonné : aménagement d'une rampe pour la morgue de Farvagny-le-Grand, et divers autres projets.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7710.3130.02	Frais d'aménagements divers	121.55	16'000.00

Projet abandonné : aménagement de gravier sur tous les cimetières.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7710.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	6'677.40	10'000.00

Décompte final : mandats de géomètres pour procéder à des relevés dans différents cimetières.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
7710.3140.00	Entretien terrains et espaces verts	23'000.00	23'000.00

Situation, projet en cours, le montant non utilisé est mis en provision : aménagements divers au cimetière de Farvagny-le-Grand.

Décomptes des chapitres environnementaux

Approvisionnement en eau - Chapitre 7101 (EP)

Exploitation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais d'exploitation	573'176.90	14'647.40	576'764.00	14'500.00	608'540.00	21'390.75	
Frais d'exploitation nets	558'529.50		562'264.00		587'149.25		-3'734.50
Taxes exploitation, art. 43 règlement communal		348'380.40		467'200.00		460'087.20	118'819.60
Taxes exploitation, propriétés communales		10'792.00		14'631.00		14'034.00	3'839.00
Attribution au financement « équilibre du compte »	0.00		0.00		0.00		0.00
Prélèvement sur le financement « équilibre du compte »		199'357.10		80'433.00		113'028.05	-118'924.10
Investissements							
Frais de gestion	20'000.00		20'000.00		15'000.00		0.00
Frais financiers	159'235.00	264'666.00	154'876.00	118'451.00	156'478.20	116'922.20	-141'856.00
Investissements à charge du compte de résultats	92'300.00		160'000.00		0.00		-67'700.00
Part sur la vente d'eau		76'866.20		160'000.00		136'492.55	83'133.80
Taxes base, art. 42 règlement communal		368'008.75		361'200.00		355'655.00	-6'808.75
Taxes base, art. 42-al 5, fonds non raccordés mais raccordables		50'489.80		50'000.00		53'089.85	-489.80
Taxes base, propriétés communales		12'137.00		12'137.00		12'017.00	0.00
Attribution au financement « maintien de la valeur »	500'632.75		366'912.00		502'698.40		133'720.75
Total des taxes		789'807.95		905'168.00		894'883.05	115'360.05
Total du chapitre	1'345'344.65	1'345'344.65	1'278'552.00	1'278'552.00	1'282'716.60	1'282'716.60	
Investissements nets	-374'114.35		-130'000.00		-13'939.25		

Tarif des taxes 2022

	Maximum selon règlement	Tarif 2021	Tarif 2022
Taxe de base (Art. 42)			
Zone bâtie, 1ere UL	250.00 Fr./UL	200.00 Fr./UL	200.00 Fr./UL
Zone bâtie dès la 2e UL	200.00 Fr./UL	90.00 Fr./UL	90.00 Fr./UL
Zone à bâtir non construite	0.30 Fr./m2	0.10 Fr./m2	0.10 Fr./m2
Taxe d'exploitation (Art. 43)	1.50 Fr./m3	0.80 Fr./m3	0.80 Fr./m3

La procédure de révision du règlement communal a pris du retard. Contrairement aux informations données dans le cadre du budget 2022, les tarifs appliqués pour la facturation des taxes 2022 n'ont pas été modifiés et sont restés les mêmes que ceux appliqués pour l'exercice 2021.

Les comptes EP (7101) sont strictement équilibrés (arrondis au centime) avec versement des excédents aux financements spéciaux y relatifs. Dans le respect des règles d'affectation des taxes, les mouvements sur les financements sont ventilés sur les deux comptes de financements « Equilibre du compte » et « Maintien de la valeur ».

Les frais de gestion ont été évalués sur la base des chiffres du budget et sont considérés comme forfaitaires.

En raison d'une baisse sensible des revenus des taxes d'exploitation (réduction de la consommation et remboursement de taxes facturées deux fois), le prélèvement sur le financement spécial « Equilibre du compte » est très important pour l'exercice 2022 (+ 120 kFrs, + 150% par rapport au budget).

Malgré une recette de vente d'eau très réduite, des revenus d'amortissement des taxes de raccordement à un taux de 4 % au lieu de 1.25 % pris en compte pour le budget et des charges d'investissements moins élevées que prévu ont pour résultat un versement au financement spécial « Maintien de la valeur » très supérieur à la prévision budgétaire.

Les taxes relatives aux propriétés communales ont été imputées selon les règles établies en 2020 et sur la base de la consommation d'eau des immeubles communaux.

Financement du chapitre

	Comptes						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Investissements							
Investissements bruts	308'955.20	232'668.85	310'379.50	538'493.35	791'975.00	485'301.75	273'260.50
Investissements nets (sans taxes de raccordement)	68'509.45	164'143.75	310'379.50	538'493.35	532'927.30	429'301.75	12'036.05
Taxes							
Excédents taxes de base	83'265.24	11'901.85	566'975.90	752'688.35	796'728.10	502'698.40	500'632.75
Taxes de raccordement	453'196.25	271'788.50	446'506.25	1'102'798.60	502'282.40	443'241.00	386'150.40
Autofinancement (taux)	783.05%	172.83%	326.53%	344.57%	243.75%	220.34%	7367.73%
Dettes							
Dettes nettes du chapitre au bilan	1'935'476.25	1'600'528.00	1'534'596.00	548'600.00	1'045'587.90	1'857'868.18	2'791'888.83
Financement au bilan (maintien de la valeur)	485'845.11	349'175.46	1'052'278.11	1'449'207.71	2'748'218.21	4'113'076.14	5'809'380.89
Financement							
Financement tiers	1'449'631.14	1'251'352.54	482'317.89				
Capital du chapitre				900'607.71	1'702'630.31	2'255'207.96	3'017'492.06

	Plan financier				
	2023	2024	2025	2026	2027
Investissements					
Investissements bruts	1'540'000.00	675'000.00	540'000.00	700'000.00	1'310'000.00
Investissements nets (sans taxes de raccordement)	1'540'000.00	665'000.00	540'000.00	700'000.00	1'310'000.00
Taxes					
Excédents taxes de base	99'377.00	118'027.70	39'891.28	26'850.18	10'110.07
Taxes de raccordement	800'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00
Autofinancement (taux)	58.40%	40.30%	35.17%	25.26%	12.22%
Dettes					
Dettes nettes du chapitre au bilan	3'657'959.83	4'273'035.83	4'723'286.83	5'324'687.83	6'524'538.83
Financement au bilan (maintien de la valeur)	6'159'384.89	6'528'039.59	6'818'557.87	7'096'035.05	7'356'772.11
Financement					
Financement tiers					
Capital du chapitre	2'501'425.06	2'255'003.76	2'095'271.04	1'771'347.22	832'233.28

Commentaires

Les chiffres des comptes 2016 à 2022 montrent des recettes de taxes en effet relativement élevées (460 kFrs en moyenne par année) si l'on considère le faible niveau des investissements du chapitre (290 kFrs en moyenne par année).

Un taux d'autofinancement élevé aura permis d'effacer la dette initiale du chapitre de 1.45 MFrs et de mettre en réserve un capital de 3 MFrs à fin 2022.

Même si les chiffres du plan financier 2023 à 2027 doivent bien évidemment être confirmés, ils montrent que la tendance s'inverse nettement à partir de 2023 et que le capital en réserve du chapitre à fin 2027 se réduira à 830 kFrs.

Il est important de noter que le compte de bilan « Financement spécial – maintien de la valeur » ne représente pas un montant cash disponible pour des investissements (« une réserve » comme elle était appelée dans le passé), mais en réalité le financement comptable affecté aux investissements du chapitre.

Traitement des eaux usées - Chapitre 7201 (EU)

Exploitation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais d'exploitation	764'447.00	0.30	831'505.00	0.00	654'721.25	0.25	
Frais d'exploitation nets	764'446.70		831'505.00		654'721.00		-67'058.30
Taxes exploitation, art. 41 règlement communal		663'446.00		656'000.00		670'993.40	-7'446.00
Taxes expl. spéciales, art. 42-43 règlement communal		101'354.70		101'000.00		106'935.40	-354.70
Taxes exploitation, propriétés communales		17'699.00		15'581.00		14'691.00	-2'118.00
Attribution au financement « équilibre du compte »	18'053.00		0.00		137'898.80		18'053.00
Prélèvement sur le financement « équilibre du compte »		0.00		58'924.00		0.00	58'924.00
Investissements							
Frais de gestion	50'000.00		50'000.00		50'000.00		0.00
Frais financiers commune	176'711.00	301'376.00	200'776.00	96'167.00	152'750.00	92'682.00	-229'274.00
Charges d'investissements commune	1'430.00		135'000.00		0.00		-133'570.00
Charges d'investissements et frais financiers AEGN	275'383.50		287'718.00		222'909.20		-12'334.50
Taxes base art. 38 règlement communal		1'189'903.40		893'000.00		1'187'944.05	-296'903.40
Taxes base sur la consommation art. 39 règlement communal		0.00		451'000.00		0.00	451'000.00
Taxes base art. 39 règlement communal		29'489.70		19'000.00		30'266.65	-10'489.70
Taxes base, propriétés communales		180'808.00		129'341.00		177'400.00	-51'467.00
Attribution au financement « maintien de la valeur »	1'198'052.60		915'014.00		1'062'633.50		283'038.60
Total des taxes		2'182'700.80		2'264'922.00		2'188'230.50	82'221.20
Total du chapitre	2'484'077.10	2'484'077.10	2'420'013.00	2'420'013.00	2'280'912.75	2'280'912.75	
Investissements nets	551'056.30		430'000.00		447'740.45		

Tarif des taxes 2022

	Maximum selon règlement	Tarif 2021	Tarif 2022
Taxe de base (Art. 38)			
Zone à bâtir, surface indicée (IBUS)	0.60 Fr./m2	0.50 Fr./m2	0.50 Fr./m2
Zone à bâtir, indice de masse	0.0516 Fr./m3	0.043 Fr./m3	0.043 Fr./m3
Zone à bâtir, par EH (habitants)	30.00 Fr./EH	25.00 Fr./EH	25.00 Fr./EH
Taxe de base (Art. 39)			
Hors zone, surface indicée	1.00 Fr./m2	0.50 Fr./m2	0.50 Fr./m2
Hors zone, par EH	50.00 Fr./EH	25.00 Fr./EH	25.00 Fr./m2

La procédure de révision du règlement communal a pris du retard. Contrairement aux informations données dans le cadre du budget 2022, les tarifs appliqués pour la facturation des taxes 2022 n'ont pas été modifiés et sont restés les mêmes que ceux appliqués pour l'exercice 2021.

Les comptes EU (7201) sont strictement équilibrés (arrondis au centime) avec versement des excédents aux financements spéciaux y relatifs. Dans le respect des règles d'affectation des taxes, les versements des excédents sont ventilés sur les deux financements spéciaux « Equilibre du compte » et « Maintien de la valeur ».

Les taxes relatives aux propriétés communales ont été imputées selon les règles établies en 2020 et sur la base de la consommation d'eau des immeubles communaux.

Les frais de gestion ont été évalués sur la base des chiffres du budget et sont considérés comme forfaitaires.

Les frais d'exploitation sont sensiblement inférieurs aux prévisions budgétaires. Un montant de Fr. 18'053.00 a pu être versé au financement spécial « Equilibre du compte » alors que le budget prévoyait d'y prélever un montant de Fr. 58'924.00.

Le maintien du tarif des taxes de base et les revenus d'amortissements des taxes de raccordement à un taux de 4 % au lieu de 1.25 % pris en compte pour le budget ont pour résultat le versement au financement spécial « Maintien de la valeur » d'un montant de Fr. 1'198'052.60, soit + Fr. 283'838.60 (+ 31 %) par rapport au budget.

Financement du chapitre

	Comptes						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Investissements							
Investissements bruts	2'466'067.00	1'305'677.05	1'198'851.40	333'960.95	616'543.00	1'120'178.30	967'231.65
Investissements nets (sans taxes de raccordement)	2'170'216.95	1'305'677.05	1'198'851.40	333'960.95	565'783.00	1'100'178.30	939'392.45
Taxes							
Excédents taxes de base	-76'468.45	765'327.55	620'201.50	644'793.55	693'782.65	1'062'633.50	1'198'052.60
Taxes de raccordements	729'587.80	172'319.55	604'377.95	974'252.90	704'625.20	652'437.85	388'336.15
Autofinancement (taux)	30.09%	71.81%	102.15%	484.80%	247.16%	155.89%	168.87%
Dettes							
Dettes nettes du chapitre au bilan	5'713'669.25	5'889'953.15	5'656'065.30	4'480'922.40	4'777'240.40	4'647'706.21	6'755'664.51
Financement au bilan (maintien de la valeur)	95'789.85	131'380.40	243'054.60	672'831.20	2'071'239.05	2'596'257.91	5'198'959.51
Financement							
Financement tiers	5'617'879.40	5'758'572.75	5'413'010.70	3'808'091.20	2'706'001.35	2'051'448.30	1'556'705.00
Capital du chapitre							

	Plan financier				
	2023	2024	2025	2026	2027
Investissements					
Investissements bruts	2'925'000.00	2'585'000.00	1'900'000.00	1'400'000.00	500'000.00
Investissements nets (sans taxes de raccordement)	3'325'000.00	2'585'000.00	1'900'000.00	1'400'000.00	500'000.00
Taxes					
Excédents taxes de base	853'429.80	726'501.05	570'144.28	514'196.14	481'520.84
Taxes de raccordements	800'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00
Autofinancement (taux)	49.73%	33.91%	37.90%	47.44%	126.30%
Dettes					
Dettes nettes du chapitre au bilan	9'383'383.31	11'831'914.61	13'537'320.91	14'722'727.21	14'996'883.51
Financement au bilan (maintien de la valeur)	6'349'922.31	7'373'956.36	8'241'633.64	9'053'362.78	9'832'416.61
Financement					
Financement tiers	3'033'461.00	4'457'958.25	5'295'687.28	5'669'364.43	5'164'466.90
Capital du chapitre					

Commentaires

Les chiffres des comptes 2016 à 2022 montrent des recettes de taxes relativement soutenues (1.3 MFr en moyenne par année) en regard du niveau des investissements du chapitre (1.1 MFr en moyenne par année). Un taux d'autofinancement élevé aura permis de réduire la dette initiale du chapitre de 5.6 MFr à 1.56 MFr à fin 2022.

Même si les chiffres du plan financier 2023 à 2027 doivent bien évidemment être confirmés, ils montrent que la tendance s'inverse à partir de 2023 et que la dette du chapitre repart à la hausse pour atteindre 5.16 MFr à fin 2027.

Il est important de noter que le compte de bilan « Financement spécial – maintien de la valeur » ne représente pas un montant cash disponible pour des investissements (« une réserve » comme elle était appelée dans le passé), mais en réalité le financement comptable affecté aux investissements du chapitre.

Gestion des déchets - Chapitre 7301

Exploitation	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Personnel	215'726.80		227'521.00		193'826.30		-11'794.20
Entretien des installations	9'920.95		52'000.00		9'508.35		-42'079.05
Frais d'exploitation	42'145.40	8'873.60	27'901.00	4'200.00	40'162.06	3'750.82	9'570.80
Achats divers	5'896.50		12'000.00		19'323.30		-6'103.50
Aménagements divers	2'429.00		60'000.00		0.00		-57'571.00
Mandats externes	0.00		5'000.00		5'964.25		-5'000.00
Frais financiers	71'419.00	38'739.00	71'443.00	38'739.00	71'881.00	38'739.00	-24.00
Frais d'élimination							
Frais de ramassage et élimination ordures ménagères	115'518.55		110'000.00		111'175.50		5'518.55
Frais de ramassage et élimination déchets spéciaux	83'769.20		100'000.00		62'041.60		-16'230.80
Frais de ramassage et élimination déchets verts	122'681.85		120'000.00		114'171.05		2'681.85
Frais de méthanisation déchets de ménage	33'219.50		40'000.00		33'431.05		-6'780.50
Frais de ramassage et élimination déchets encombrants	34'526.70		40'000.00		34'698.00		-5'473.30
Participation communale sur élimination couches culottes	39'212.00		37'000.00		39'304.38		2'212.00
Taxes							
Taxes de base ménages		248'898.30		244'000.00		240'952.15	-4'898.30
Taxes de base entreprises		30'866.65		30'000.00		29'283.35	-866.65
Taxes proportionnelles d'utilisation		284'588.40		300'000.00		291'234.25	15'411.60
Autres revenus							
Valorisation des déchets		38'933.55		30'000.00		39'820.98	-8'933.55
Total du chapitre	776'465.45	650'899.50	902'865.00	646'939.00	735'486.84	643'780.55	-130'360.05
Total des taxes		564'353.35		574'000.00		561'469.75	9'646.65
Taux de couverture général	83.83%		71.65%		87.53%		
Taux de couverture par les taxes proportionnelles	50.43%		52.26%		51.87%		

Le taux de couverture des charges du chapitre par les taxes de 83.83 % est largement supérieur au minimum légal de 70 %.

Le taux de couverture par les taxes proportionnelles de 50.43 % est très légèrement supérieur au minimum de 50 % requis par le règlement communal.

1.2.9 Economie publique

En résumé

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
8	Economie publique	1'134'304.18	1'273'752.32	1'107'018.78	1'278'959.78	997'737.60	1'583'894.75	32'492.86
81	Agriculture	258.50	0.00	400.00	0.00	477.50	0.00	-141.50
811	Administration, exécution et contrôle	180.00	0.00	400.00	0.00	380.00	0.00	-220.00
814	Améliorations de la production végétale	78.50	0.00	0.00	0.00	97.50	0.00	78.50
82	Sylviculture	970'536.18	909'574.77	926'281.78	924'341.78	873'789.80	995'642.65	59'021.41
820	Sylviculture	970'536.18	909'574.77	926'281.78	924'341.78	873'789.80	995'642.65	59'021.41
84	Tourisme	33'468.00	0.00	33'400.00	0.00	33'234.00	0.00	68.00
840	Tourisme	33'468.00	0.00	33'400.00	0.00	33'234.00	0.00	68.00
87	Combustibles et énergie	130'041.50	76'364.05	144'937.00	76'618.00	90'236.30	67'382.90	-14'641.55
879	Energie	130'041.50	76'364.05	144'937.00	76'618.00	90'236.30	67'382.90	-14'641.55
89	Autres exploitations	0.00	287'813.50	2'000.00	278'000.00	0.00	520'869.20	-11'813.50
890	Gravières	0.00	287'813.50	2'000.00	278'000.00	0.00	520'869.20	-11'813.50

Détails par compte

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Forêts								
8200.3010.19	Remb. de salaires par les assurances	-30'314.40		0.00		-7'926.30		-30'314.40
8200.3130.01	Frais déchetage et transport de copeaux	86'252.55		55'400.00		62'965.20		30'852.55
Augmentation des tarifs de déchetage et de transports due à la crise énergétique. Augmentation de la quantité de copeaux produite, voir aussi compte 8200.4250.06.								
8200.3130.02	Frais d'abattage et débardage	88'397.60		52'000.00		16'416.25		36'397.60
Dépassement dû à la nécessité de recourir à une entreprise spécialisée pour une coupe particulière à Villarod. Travaux justifiés par une forte présence de sapins bostrichés.								
8200.3130.41	Frais de location de véhicules	61'280.30		37'000.00		44'714.20		24'280.30
Le budget a été sous-évalué.								
8200.3141.00	Entretien des routes et chemins	891.15		7'900.00		0.00		-7'008.85
8200.3151.00	Entretien des appareils, machines et équipements	7'963.05		14'500.00		10'775.60		-6'536.95
8200.3151.10	Entretien des véhicules	28'608.40		18'200.00		6'302.45		10'408.40
8200.4240.52	Travaux Plan gestion Petite-Saraine		24'570.00		7'000.00		5'785.00	-17'570.00
8200.4240.53	Prestations à des tiers, tâches étatiques		35'310.00		46'000.00		42'911.10	10'690.00
8200.4240.54	Livraisons de bois à domicile		0.00		13'500.00		14'506.10	13'500.00
8200.4250.00	Ventes de grumes résineuses		209'136.10		225'000.00		123'126.90	15'863.90
8200.4250.02	Ventes de bois d'industrie résineux		0.00		80'000.00		59'266.05	80'000.00
8200.4250.08	Ventes de bois de feu, à domicile		36'739.05		0.00		0.00	-36'739.05
8200.4250.09	Ventes d'autres bois		14'824.65		0.00		7'515.10	-14'824.65
8200.4250.21	Ventes de fournitures diverses		0.00		9'500.00		2'975.70	9'500.00

Volumes des bois produits						
	2022	2021	2020	2019	par rapport à 2021	
Bois de service	419 m3	1'173 m3	1'735 m3	1'490 m3	- 64 %	
Bois d'industrie	1'280 m2	809 m3	1'332 m3	2'519 m3	+ 58 %	
Bois énergie	2'623 m3	2'359 m3	1'537 m3	2'694 m3	+ 11 %	
Total	4'322 m3	4'341 m3	4'604 m3	6'703 m3	env. 90% du quota autorisé de 4'800 m3	

8200.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances		4'508.00		0.00	3'714.00		-4'508.00
8200.4320.40	Augmentation stocks bois et copeaux		32'100.00		0.00	0.00		-32'100.00
8200.4631.00	Subventions cantonales		88'585.00		57'600.00	207'725.00		-30'985.00
8200.4910.11	Prestations pour autres services		77'255.00		131'000.00	81'181.60		53'745.00
Dont les prestations fournies par le SFOR pour le Giron des jeunes à Rossens pour le montant de Fr. 26'545.00.								
8200.4930.20	Fourniture de copeaux chauffage, bâtiments communaux		44'553.00		58'800.00	60'070.65		14'247.00

Le décompte des travaux effectués par le SFOR pour d'autres services communaux (les heures sont facturées au prix moyen de Fr. 65.00/h) et les frais de véhicules et d'équipements y relatifs se présente de la manière suivante :

Compte	Centre de coûts	Montant Fr.
Travaux		
2120.3910.11	Ecoles primaires	975.00
3120.3910.11	Château d'Illens	1'170.00
3419.3910.11	Infrastructures en plein air (parcours-vita)	2'210.00
3421.3910.11	Places et espaces publics	1'332.50
3422.3910.11	Sentiers pédestres et passerelle	2'470.00
6150.3910.11	Entretien routes et taille des haies	2'600.00
7101.3910.11	Service des eaux	7'865.00
7301.3901.11	Déchetteries	6'727.50
7410.3910.11	Endiguements	23'270.00
Tracteurs et bennes		
6150.3910.11	Routes - entretien	660.00
7101.3910.11	Service des eaux	1'430.00
Total		50'710.00

Chauffage à distance Rossens

8791.3120.10	Frais de combustible pour chauffage (mazout)	19'839.35	13'000.00	15'461.35	6'839.35
8791.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	28'109.70	47'000.00	538.50	-18'890.30
8791.4240.40	Vente d'énergie à des tiers	23'489.00	15'000.00	31'640.90	-8'489.00

Dépenses nouvelles du chapitre

Compte	Libellé	Comptes	Budget
8200.3151.10	Entretien véhicules	11'771.60	5'000.00

Décompte final : changement des 4 pneus du tracteur forestier Valtra N124.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
8791.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	28'109.70	47'000.00

Décompte final : mandat d'étude pour l'assainissement de la chaudière à bois du chauffage à distance de Rossens.

1.2.10 Finances et impôts

En résumé

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
9	Finances et impôts	1'607'618.29	28'768'087.10	585'916.00	26'189'192.00	781'228.36	28'560'151.41	-1'557'192.81
91	Impôts	1'222'899.85	26'149'712.10	100'000.00	23'524'467.00	113'105.09	25'962'085.95	-1'502'345.25
9100	Impôts communaux ordinaires	1'222'899.85	21'359'345.45	100'000.00	19'813'467.00	113'105.09	21'472'434.45	-422'978.60
9101	Impôts communaux spéciaux	0.00	4'790'366.65	0.00	3'711'000.00	0.00	4'489'651.50	-1'079'366.65
93	Péréquation financière intercommunale	0.00	1'531'475.00	0.00	1'531'475.00	0.00	1'468'116.00	0.00
95	Part à des recettes	15'353.70	614'148.80	15'100.00	605'000.00	15'198.20	607'930.50	-8'895.10
96	Administration de la fortune et de la dette	369'364.74	468'601.85	409'816.00	515'250.00	336'330.07	514'009.26	6'196.89
961	Intérêts	255'787.19	284'295.35	260'000.00	284'000.00	283'052.42	304'981.31	-4'508.16
963	Immeubles du patrimoine financier	113'577.55	184'306.50	149'816.00	231'250.00	53'277.65	209'027.95	10'705.05
97	Redistributions	0.00	4'149.35	0.00	2'000.00	0.00	1'414.70	-2'149.35
971	Redistributions de la taxe CO2	0.00	4'149.35	0.00	2'000.00	0.00	1'414.70	-2'149.35
99	Postes non ventilables	0.00	0.00	61'000.00	11'000.00	316'595.00	6'595.00	-50'000.00

Détails par compte

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Impôts communaux ordinaires								
9100.3181.00	Pertes sur créances effectives	222'899.85		100'000.00		109'532.94		122'899.85
9100.3499.30	Rabais impôts revenu personnes physiques	1'000'000.00		0.00		0.00		1'000'000.00
9100.4000.00	Impôts revenu personnes physiques année fiscale		17'500'000.00		17'000'000.00		15'600'000.00	-500'000.00
9100.4000.10	Impôts revenu personnes physiques années précédentes		-11'111.57		0.00		1'573'337.10	11'111.57
9100.4000.20	Rappels d'impôts revenu des personnes physiques.		60'787.35		0.00		16'336.00	-60'787.35
9100.4000.30	Impôts sur les prestations en capital		797'638.75		450'000.00		658'935.40	-347'638.75
9100.4001.00	Impôts fortune personnes physiques année fiscale		1'000'000.00		1'100'000.00		1'100'000.00	100'000.00
9100.4001.10	Impôts fortune personnes physiques années précédentes		-99'070.48		0.00		106'530.50	99'070.48
9100.4001.20	Rappels d'impôts fortune des personnes physiques.		54'722.05		0.00		17'214.45	-54'722.05
9100.4002.00	Impôts à la source		401'271.15		400'000.00		384'935.60	-1'271.15
9100.4010.00	Impôts bénéfice personnes morales année fiscale		900'000.00		600'000.00		550'000.00	-300'000.00
9100.4010.10	Impôts bénéfice pers. morales années précédentes		431'821.70		0.00		595'587.55	-431'821.70
9100.4011.00	Impôts sur capital personnes morales année fiscale		50'000.00		30'000.00		30'000.00	-20'000.00
9100.4011.10	Impôts sur capital personnes morales années précédentes		36'022.85		0.00		97'562.65	-36'022.85
9100.4029.00	Récupération pertes sur créances d'impôts		25'170.35		20'000.00		38'372.05	-5'170.35
Impôts communaux spéciaux								
9101.4021.00	Contribution immobilière - année fiscale		2'399'564.25		2'350'000.00		2'299'564.75	-49'564.25
9101.4021.10	Contribution immobilière - années précédentes		60'611.05		0.00		39'307.85	-60'611.05
9101.4022.00	Impôt sur gains immob et plus-values		625'122.60		550'000.00		721'053.65	-75'122.60
9101.4023.00	Impôts sur les mutations		1'651'295.80		750'000.00		1'351'988.65	-901'295.80

9101.4024.00	Impôt sur les successions et donations		1772.95		10'000.00	27'256.60	8'227.05
Intérêts							
9610.3401.00	Intérêts passifs des engagements financiers	191'384.54		210'000.00		216'132.97	-18'615.46
9610.3499.20	Bonification d'intérêts sur impôts	64'375.70		50'000.00		66'919.45	14'375.70
9610.4401.10	Intérêts de retard sur paiements		16'038.75		3'000.00		13'070.16
9610.4401.11	Intérêts moratoires et compensatoires		75'905.70		90'000.00		74'784.95
Alpages							
9632.3430.40	Entretien bâtiments patrimoine financier	51'492.80		65'000.00		1'211.70	-13'507.20
9632.3439.00	Honoraires mandats externes	0.00		20'000.00		0.00	-20'000.00
Ancienne école Magnedens							
9633.3430.40	Entretien bâtiments patrimoine financier	10'922.65		1'000.00		1'548.70	9'922.65
Dépassement dû aux travaux nécessaires à l'accueil de réfugiés ukrainiens dans l'appartement.							
Postes non ventilables							
9900.3199.50	Dépenses non spécifiées	0.00		50'000.00			-50'000.00

Dépenses nouvelles du chapitre

Compte	Libellé	Comptes	Budget
9632.3430.40	Entretien bâtiments patrimoine financier	40'000.00	40'000.00

Situation, projet en cours, le montant non utilisé est mis en provision : travaux de rénovation du balcon du chalet de la Vuisterna à Vuisternens-en-Ogoz, et aménagement de logettes et de tapis aux chalets de la Vuisterna à Vuisternens-en-Ogoz et de la Montagne à Villarlod.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
9632.3430.40	Entretien bâtiments patrimoine financier	0.00	20'000.00

Projet abandonné : travaux de réparation au chalet du Commun à Rueyres-St-Laurent.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
9632.3439.00	Honoraires pour mandats externes divers pour bâtiments patrimoine financier	0.00	20'000.00

Projet abandonné : mandat d'étude pour diverses rénovations au chalet du Commun à Villarlod.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
9639.3439.00	Honoraires ingénieurs et géomètres pour terrains patrimoine financier	2'491.85	3'600.00

Décompte final : frais liés à l'intégration d'une couche « parchets » dans le SIT communal.

Compte	Libellé	Comptes	Budget
9639.3439.31	Frais d'exploitation système info. territoire terrains patrimoine financier	0.00	1'500.00

Projet abandonné : frais liés à l'intégration d'une couche « parchets » dans le SIT communal, pas de charge en 2022.

2. Répartition par nature

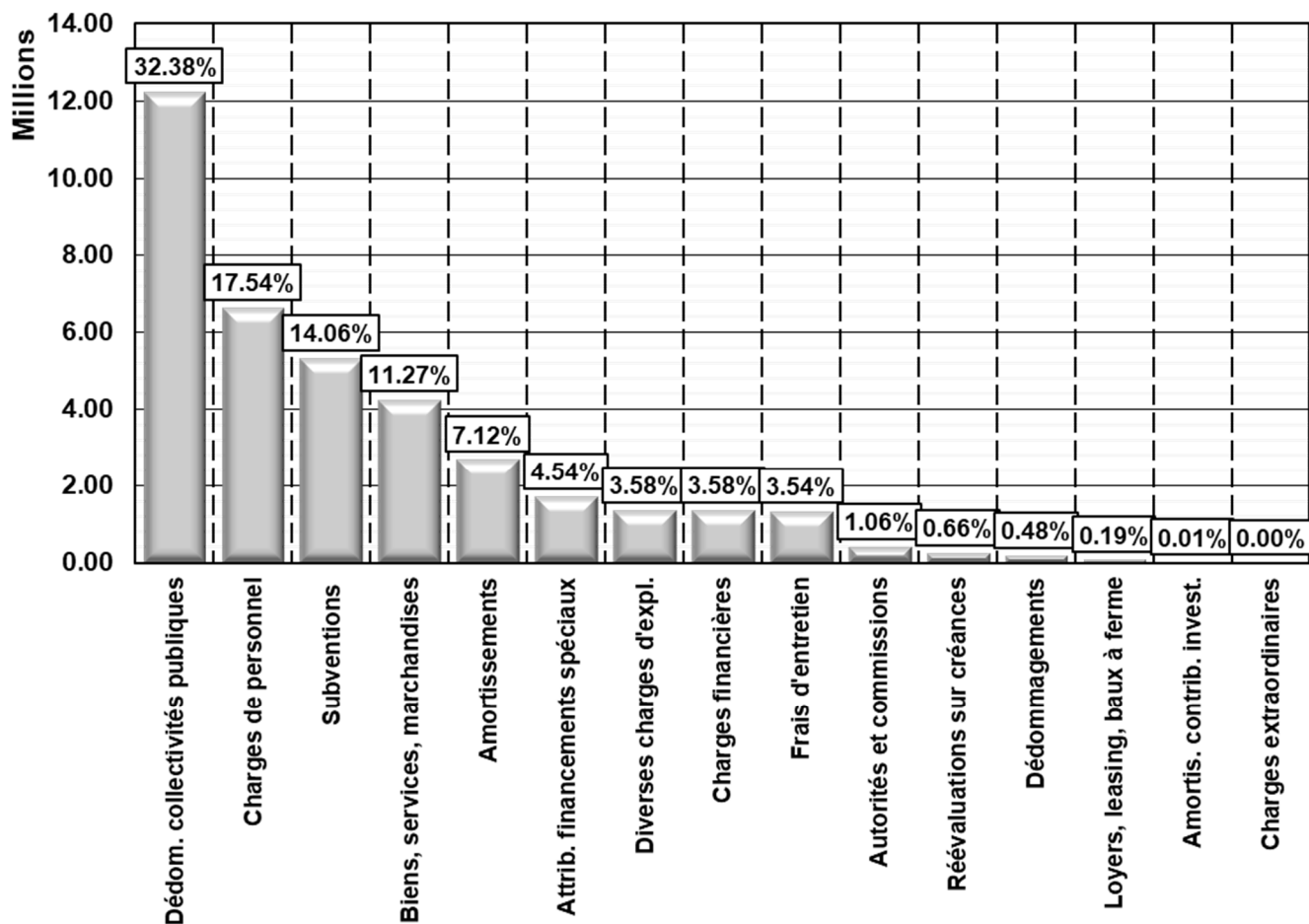
2.1 Récapitulation des charges par nature

Nature	Nature no	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart Co - Bu	Ecart %
Autorités et commissions	300	401'840.00	433'100.00	409'239.10	-31'260.00	-7.22%
Charges de personnel	301 à 309	6'636'332.50	6'951'737.00	6'146'591.40	-315'404.50	-4.54%
<i>Salaires du personnel administratif et d'exploitation</i>	301	5'262'194.95	5'575'132.00	4'880'983.05	-312'937.05	-5.61%
<i>Travailleurs temporaires</i>	303	36'024.05	0.00	127'384.65	36'024.05	
<i>Allocations</i>	304	68'802.90	58'978.00	61'233.00	9'824.90	16.66%
<i>Cotisations patronales</i>	305	1'171'646.85	1'201'827.00	1'017'251.65	-30'180.15	-2.51%
<i>Prestations de l'employeur</i>	306	61'840.80	62'000.00	25'596.00	-159.20	-0.26%
<i>Autres charges de personnel</i>	309	35'822.95	53'800.00	34'143.05	-17'977.05	-33.41%
Biens, services, marchandises	310 à 313	4'263'952.07	5'040'008.00	4'118'854.95	-776'055.93	-15.40%
<i>Charges de matériel et de marchandises</i>	310	648'612.85	730'100.00	664'366.40	-81'487.15	-11.16%
<i>Achat mobilier, machines, véhicules, mat. techn.</i>	311	430'228.05	528'500.00	292'066.60	-98'271.95	-18.59%
<i>Eau, énergie, combustibles, déchets PA</i>	312	325'218.85	361'700.00	323'135.20	-36'481.15	-10.09%
<i>Prestations de services et honoraires</i>	313	2'859'892.32	3'419'708.00	2'839'286.75	-559'815.68	-16.37%
Frais d'entretien	314 et 315	1'339'736.65	1'691'200.00	1'230'069.40	-351'463.35	-20.78%
<i>Entretien courant</i>	314	994'291.70	1'276'500.00	938'338.15	-282'208.30	-22.11%
<i>Entretien biens meubles et immob. incorporelles</i>	315	345'444.95	414'700.00	291'731.25	-69'255.05	-16.70%
Loyers, leasing, baux à ferme, frais d'utilisation	316	71'234.85	74'220.00	68'425.40	-2'985.15	-4.02%
Dédommagements	317	182'163.05	208'850.00	137'771.15	-26'686.95	-12.78%
Réévaluations sur créances	318	248'242.45	106'000.00	150'281.70	142'242.45	134.19%
Diverses charges d'exploitation	319	1'356'130.00	1'617'700.00	1'510'306.20	-261'570.00	-16.17%
Amortissements	33	2'693'457.08	2'800'313.08	2'668'348.90	-106'856.00	-3.82%
<i>Amortissements immobilisations corporelles PA</i>	330	2'625'294.98	2'700'118.98	2'585'958.65	-74'824.00	-2.77%
<i>Amortissements immobilisations incorporelles PA</i>	332	68'162.10	100'194.10	82'390.25	-32'032.00	-31.97%
Charges financières	340 à 349	1'355'970.04	407'584.00	330'097.47	948'386.04	232.68%
<i>Charges d'intérêts</i>	340	191'384.54	210'000.00	216'132.97	-18'615.46	-8.86%
<i>Pertes réalisées</i>	341	1'500.00	0.00	0.00	1'500.00	
<i>Charges pour biens-fonds, patrimoine financier</i>	343	96'913.55	140'584.00	43'931.25	-43'670.45	-31.06%
<i>Réévaluations immobilisations PF</i>	344	26.95	0.00	0.00	26.95	
<i>Diverses charges financières</i>	349	1'066'145.00	57'000.00	70'033.25	1'009'145.00	1770.43%
Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrés comme capital propre	351	1'716'738.35	1'281'926.00	1'709'825.70	434'812.35	33.92%
Dédommagements à des collectivités publiques	361	12'254'762.91	12'779'313.00	11'917'104.00	-524'550.09	-4.10%
<i>Confédération</i>	3610	129'419.00	120'854.00	120'248.00	8'565.00	7.09%
<i>Cantons et aux concordats</i>	3611	6'711'379.34	6'949'815.00	6'659'551.75	-238'435.66	-3.43%
<i>Communes et aux associations intercommunales</i>	3612	5'413'964.57	5'708'644.00	5'137'304.25	-294'679.43	-5.16%
Subventions à des collectivités publiques et à des tiers	363	5'322'316.32	5'803'289.00	4'787'097.38	-480'972.68	-8.29%
<i>Subventions aux cantons et aux concordats</i>	3631	1'526'359.15	1'558'289.00	1'458'064.35	-31'929.85	-2.05%
<i>Subventions aux organisations privées</i>	3636	374'127.60	520'000.00	504'405.20	-145'872.40	-28.05%
<i>Subventions aux ménages privés</i>	3637	3'421'829.57	3'725'000.00	2'824'627.83	-303'170.43	-8.14%
Amortissements des contributions d'investissements	366	2'467.00	2'467.00	2'467.00	0.00	0.00%
Charges extraordinaires	381	0.00	0.00	300'000.00	0.00	
Total net (sans imputations internes)		37'845'343.27	39'197'707.08	35'486'479.75	-1'352'363.81	-3.45%

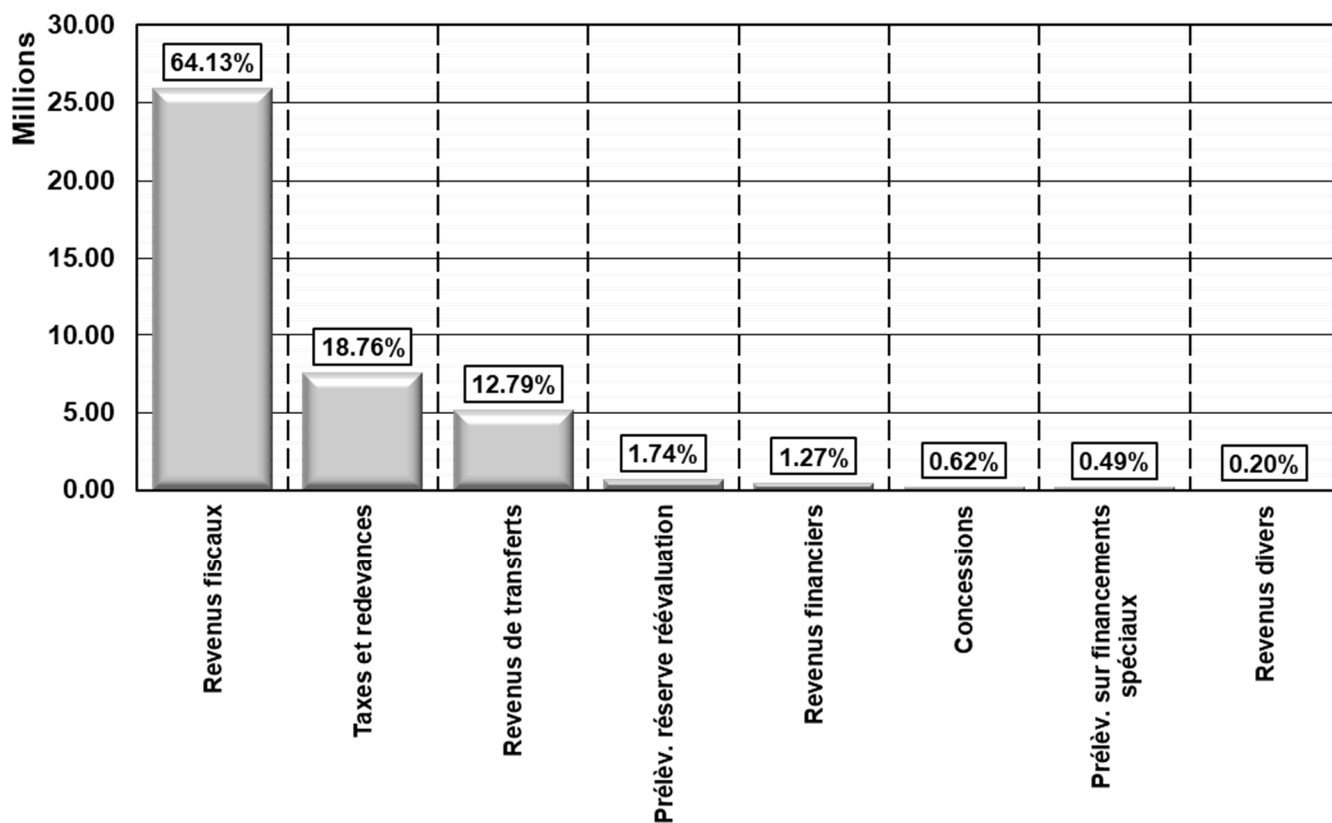
Les écarts les plus importants des charges par nature :

Charges de personnel :	env. - 315 kFrs	- 4.5 %, - 4.2 ept par rapport au budget
Biens, services, marchandises :	env. - 776 kFrs	- 15.4 % achats et frais divers - 180 kFrs mandats, prestations de tiers - 490 kFrs
Frais d'entretien :	env. - 351 kFrs	- 21 %
Charges d'exploitation :	env. - 260 kFrs	- 16 %, dossiers sous gestion du SSoc
Charges d'intérêts :	env. - 19 kFrs	- 9 %
Subventions aux ménages privés :	env. - 300 kFrs	- 8.1 %, frais d'assistance
Charges liées canton et communes :	env. - 556 kFrs	- 4 %

Répartition des charges par nature en % des charges nettes - au total Fr. 37'845'343.27



Répartition des revenus par nature en % des revenus nets - au total Fr. 40'442'314.30



2.2 Récapitulation des revenus par nature

(voir ci-dessus la représentation graphique)

Nature	Nature no	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart Co - Bu	Ecart %
Revenus fiscaux	400 à 403	25'934'245.10	23'309'000.00	25'257'507.95	2'625'245.10	11.26%
<i>Impôts directs, personnes physiques</i>	400	19'700'863.55	18'948'000.00	19'456'334.20	752'863.55	3.97%
<i>Impôts directs, personnes morales</i>	401	1'417'844.55	630'000.00	1'273'150.20	787'844.55	125.05%
<i>Autres impôts directs</i>	402	4'763'537.00	3'680'000.00	4'477'543.55	1'083'537.00	29.44%
<i>Impôts sur la propriété et sur les charges</i>	403	52'000.00	51'000.00	50'480.00	1'000.00	1.96%
Concessions	412	250'000.00	250'000.00	500'000.00	0.00	0.00%
Taxes et redevances	420 à 429	7'588'691.57	8'472'800.00	7'281'113.23	-884'108.43	-10.43%
<i>Taxes de compensation</i>	420	131'456.70	130'000.00	127'325.65	1'456.70	1.12%
<i>Emoluments pour actes administratifs</i>	421	119'658.20	106'500.00	92'742.80	13'158.20	12.36%
<i>Frais d'écolage et taxes de cours</i>	423	7'949.40	11'000.00	10'264.00	-3'050.60	-27.73%
<i>Taxes d'utilisation et pour prestations de service</i>	424	3'752'341.15	4'010'100.00	3'881'790.50	-257'758.85	-6.43%
<i>Recettes sur ventes</i>	425	587'134.29	591'950.00	517'548.88	-4'815.71	-0.81%
<i>Remboursements</i>	426	2'989'651.88	3'621'750.00	2'651'441.40	-632'098.12	-17.45%
<i>Amendes</i>	427	499.95	1'500.00	0.00	-1'000.05	-66.67%
Revenus divers	430 à 439	82'639.35	41'400.00	31'140.52	41'239.35	99.61%
<i>Revenus d'exploitation divers</i>	430	43'813.35	36'200.00	24'697.52	7'613.35	21.03%
<i>Variation de stocks</i>	432	32'100.00	0.00	0.00	32'100.00	
<i>Autres revenus divers</i>	439	6'726.00	5'200.00	6'443.00	1'526.00	29.35%
Revenus financiers	440 à 449	511'769.85	547'030.00	495'968.21	-35'260.15	-6.45%
<i>Revenus des intérêts</i>	440	92'910.35	94'000.00	88'848.31	-1'089.65	-1.16%
<i>Produit des immeubles du PF</i>	443	187'763.75	237'280.00	214'545.00	-49'516.25	-20.87%
<i>Revenus des immeubles PA</i>	447	229'585.75	215'750.00	192'549.40	13'835.75	6.41%
<i>Autres revenus financiers</i>	449	1'510.00	0.00	25.50	1'510.00	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45	199'357.10	150'357.00	117'725.25	49'000.10	32.59%
Revenus de transferts	460 à 469	5'170'917.15	4'732'088.00	5'280'877.75	438'829.15	9.27%
<i>Parts à des revenus de tiers</i>	460	614'148.80	605'000.00	607'930.50	9'148.80	1.51%
<i>Dédommagements de collectivités publiques</i>	461	2'062'568.40	1'982'685.00	2'514'464.15	79'883.40	4.03%
<i>Péréquation financière intercommunale</i>	462	1'531'475.00	1'531'475.00	1'468'116.00	0.00	0.00%
<i>Subventions de collectivités publiques et de tiers</i>	463	150'046.10	129'150.00	259'378.90	20'896.10	16.18%
<i>Amortissements des produits d'investissements</i>	466	801'661.90	476'278.00	425'581.00	325'383.90	68.32%
<i>Autres revenus de transfert</i>	469	11'016.95	7'500.00	5'407.20	3'516.95	46.89%
Prélèvement sur réserve de réévaluation du PA	489	704'694.18	763'583.08	672'873.90	-58'888.90	-7.71%
Total net (sans imputations internes)		40'442'314.30	38'266'258.08	39'637'206.81	2'176'056.22	5.69%

Les écarts les plus importants des revenus par nature :

Revenus fiscaux :	env. + 2.62 MFrs	+ 11 % (voir détails et commentaires plus bas)
Revenus des taxes :	env. - 260 kFrs	- 6.4 %
Remboursements :	env. - 630 kFrs	- 17 %, revenus du SSoc

2.3 Commentaires généraux par nature

2.3.1 Frais de personnel (nature 301 à 309)

Statistique du personnel communal pour l'exercice 2022

	Comptes 2022		Budget 2022	Comptes 2021	Ecart Co - Bu	
	Effectif	ept	ept	ept	ept	
Service administratif	14	7.87	8.30	7.18	-0.43	
Secrétariat général & RH	9	4.74	5.09	4.08	-0.35	Engagement retardé par rapport au budget
Contrôle de l'habitant	5	3.13	3.21	3.10	-0.08	
Service à la population	39	16.31	17.63	15.24	-1.32	
Affaires scolaires et extrascolaires	24	7.73	8.71	6.71	-0.98	Engagements reportés
Prestations à la population	0	0.00	0.17		-0.17	
Bibliothèque	4	1.72	1.70	1.63	0.02	
Service social	7	4.51	4.70	4.70	-0.19	
Service des curatelles	4	2.35	2.35	2.20	0.00	
Service des finances	7	4.67	4.48	4.40	0.19	Remplacement par un stagiaire
Service technique	46	28.04	30.53	24.63	-2.49	
Direction, secrétariat et projets	5	3.66	4.87	3.10	-1.21	Engagement reporté
Urbanisme et Police des constructions	3	2.92	2.92	2.30	0.00	
Nature et paysage	1	0.33	0.42	0.00	-0.09	
Adduction d'eau	1	1.00	1.05	1.06	-0.05	
Bâtiments	16	9.26	10.26	9.18	-1.00	Réduction du besoin en personnel à l'heure
Edilité	8	8.32	8.34	6.54	-0.02	
Déchetterie	12	2.55	2.67	2.45	-0.12	
Forêts	6	4.59	4.70	4.71	-0.11	
Apprentissage	4	4	4	4		
Commerce	2	2	2	2		
Agent d'exploitation	1	1	1	1		
Forestier bûcheron	1	1	1	1		
Total (sans les apprentis)	112	61.48	65.64	56.16	-4.16	

Remarques

- Le taux d'activité pris en compte pour une personne engagée en cours d'année est calculé au prorata de la durée d'engagement (à titre d'exemple 0.25 ept pour un employé à plein temps sur 3 mois).
- Le taux d'activité du personnel employé à l'heure a été converti en ept sur la base de 1850 heures/année.
- Les ept pour le personnel temporaire engagé en remplacement d'un poste vacant sont comptés.

Personnel sous contrat avec taux d'activité fixe (mensualisé)

La situation actuelle du paramétrage du logiciel de gestion du personnel ne permet toujours pas de tenir compte d'un décompte d'heures effectives affectées par le collaborateur à un centre de charges particulier. A l'exception de quelques corrections des coefficients de répartition appliqués en cours d'exercice, les charges de cette catégorie de personnel sont hélas réparties sur la base des coefficients retenus pour le budget.

Personnel rémunéré à l'heure

Les charges sont réparties dans les centres de charges au prorata des heures consacrées à chaque centre de charges.

Charges de personnel temporaire

Les charges de personnels temporaires engagés sur contrat avec une société de travail temporaire ont été imputées dans les centres de charges concernés.

Remboursements d'assurance

Les remboursements d'assurance du personnel sont comptabilisés au crédit d'un compte de charges (nature 3010.09/19/29), matérialisant ainsi une réduction des charges de personnel au lieu d'être inscrits sur un compte de revenus. Ces comptes ont par conséquent un solde négatif.

Masse salariale 2022

Pour les comptes 2022, la masse salariale totale est de Fr. 5'262'194.95, soit de Fr. 312'937.05 inférieure au budget 2022 (- 5.61 %).

Cette réduction est partiellement compensée par les charges de personnel temporaire qui se montent à un total Fr. 36'024.05 pour l'année 2022, montant qui comprend les charges sociales de ce personnel.

Charges sociales et couverture d'assurances maladie et accident

Aux comptes 2022, les charges sociales employeur s'élèvent à Fr. 657'898.25, soit de Fr. -22'549.75 inférieures aux prévisions budgétaires, soit - 3.31 %.

Caisse de pension

Aux comptes 2022, les charges relatives à la LPP s'élèvent à Fr. 582'551.50, soit de Fr. 2'194.50 supérieures au budget 2022, soit + 0.38 %.

2.3.2 Biens, services, marchandises (nature 310 à 313)

En résumé

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
310 à 313	Biens, services, marchandises	4'263'952.07		5'040'008.00		4'118'854.95		-776'055.93
310	Charges de matériel et de marchandises	648'612.85		730'100.00		664'366.40		-81'487.15
311	Achat de mobilier, machines, véhicules	430'228.05		528'500.00		292'066.60		-98'271.95
312	Eau, énergie, combustibles	325'218.85		361'700.00		323'135.20		-36'481.15
313	Prestations de services et honoraires	2'859'892.32		3'419'708.00		2'839'286.75		-559'815.68

Détails par compte

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Charges de matériel et de marchandises								
0110.3102.00	Frais d'impressions votations et élections	6'378.55		12'500.00		13'110.55		-6'121.45
2180.3105.00	Frais de repas et goûters	110'255.90		100'000.00		98'535.00		10'255.90
3421.3101.03	Achat embellissement espaces publics	31'643.85		50'000.00		8'243.25		-18'356.15
6150.3101.20	Achat sel et gravillon pour protection hivernale	59'961.70		90'000.00		139'364.15		-30'038.30
6192.3101.10	Achat de carburant pour les véhicules	42'270.65		25'000.00		29'784.95		17'270.65
7710.3101.02	Achat de matériel et fournitures pour columbariums	1'057.20		10'000.00		2'085.15		-8'942.80
Achat de mobilier, machines, véhicules et matériels techniques								
0220.3110.00	Achat de meubles	10'327.85		17'000.00		5'199.15		-6'672.15
0220.3113.00	Achat de matériel informatique	15'932.50		31'000.00		18'438.50		-15'067.50
5796.3118.00	Achat de logiciels et de licences informatiques	21'056.50		30'000.00		28'595.50		-8'943.50
7101.3111.01	Achat de compteurs d'eau	7'180.00		2'000.00		2'033.25		5'180.00
7101.3118.00	Achat de logiciels et de licences informatiques	23'324.00		40'000.00		1'659.00		-16'676.00
7710.3111.10	Achat appareils, machines et équipements chambres mortuaires	100.00		16'000.00		9'099.05		-15'900.00
Eau, énergie, combustibles								
2171.3120.00	Frais d'électricité	16'603.15		25'000.00		14'719.55		-8'396.85
2172.3120.10	Frais de combustible pour chauffage	30'795.90		36'000.00		31'226.30		-5'204.10
6150.3120.00	Frais d'électricité, éclairage public	45'338.40		40'000.00		42'709.00		5'338.40
7101.3120.00	Frais d'électricité	49'473.20		60'300.00		56'959.80		-10'826.80
7201.3120.00	Frais d'électricité	5'250.50		13'500.00		4'670.70		-8'249.50
8791.3120.10	Frais de combustible pour chauffage (mazout)	19'839.35		13'000.00		15'461.35		6'839.35
Prestations de services et honoraires								
0110.3130.10	Frais de ports	19'965.37		31'000.00		35'675.35		-11'034.63
0210.3130.01	Frais de perception des impôts par le canton	33'025.90		14'000.00		27'039.90		19'025.90
0210.3130.31	Frais de recouvrement de créances gérées à l'interne	43'919.75		35'000.00		43'854.75		8'919.75
0210.3130.50	Frais bancaires et taxes	14'528.66		20'000.00		17'908.80		-5'471.34

0210.3132.10	Commissions des maisons de recouvrement	27'584.96	35'000.00	35'022.60	-7'415.04
0220.3130.20	Frais de téléphones et télécommunications	18'853.55	29'000.00	25'275.85	-10'146.45
0220.3132.00	Honoraires pour mandats externes divers	0.00	32'000.00	3'844.90	-32'000.00
0220.3132.02	Honoraires d'avocats	13'730.55	25'000.00	13'658.85	-11'269.45
0220.3133.00	Charges pour l'informatique, hébergement	60'046.10	69'000.00	60'785.25	-8'953.90
0222.3130.30	Emoluments de chancellerie	21'465.00	10'000.00	45'648.60	11'465.00
0222.3132.01	Honoraires contrôles implantations immeubles	24'435.70	17'000.00	28'244.30	7'435.70
1120.3130.05	Frais de sécurité routière	0.00	6'000.00	2'940.20	-6'000.00
1500.3130.01	Frais d'interventions facturés par des tiers	1'632.50	7'000.00	11'328.05	-5'367.50
2120.3130.01	Sous-traitance transports scolaires	484'752.45	470'000.00	472'148.85	14'752.45
2120.3130.02	Frais de piscines	59'650.55	70'000.00	67'645.40	-10'349.45
2126.3130.01	Frais logopédie, psychologie & psychomotricité	454'230.55	488'000.00	492'107.20	-33'769.45
3229.3130.40	Frais de location d'équipements et machines	9'800.00	3'000.00	4'291.00	6'800.00
6150.3130.01	Signalisation routière et de quartiers	38'758.60	70'000.00	38'557.45	-31'241.40
6150.3130.02	Sous-traitance service hivernal	160'462.70	190'000.00	243'507.80	-29'537.30
6150.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	66'961.70	100'000.00	15'073.75	-33'038.30
7101.3130.03	Permanence, intervention et surveillance du réseau	73'924.90	60'000.00	108'718.00	13'924.90
7101.3130.20	Frais de téléphones et de télécommunications	2'676.00	12'000.00	3'765.20	-9'324.00
7101.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	4'554.60	60'000.00	18'919.65	-55'445.40
7201.3130.02	Frais d'aménagements d'ouvrages protection des intempéries	0.00	15'000.00	0.00	-15'000.00
7201.3130.03	Frais d'aménagements divers	1'070.00	40'000.00	0.00	-38'930.00
7201.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	4'807.30	100'000.00	6'461.40	-95'192.70
7301.3130.01	Frais ramassage et trait. ordures ménagères	115'518.55	110'000.00	111'175.50	5'518.55
7301.3130.02	Frais ramassage et trait. déchets spéciaux	83'769.20	100'000.00	62'041.60	-16'230.80
7301.3130.04	Frais de méthanisation déchets de ménage	33'219.50	40'000.00	33'431.05	-6'780.50
7301.3130.05	Frais de ramassage et traitement déchets encombrants	34'526.70	40'000.00	34'698.00	-5'473.30
7301.3130.06	Frais d'aménagements divers	2'429.00	60'000.00	0.00	-57'571.00
7691.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	2'413.00	15'000.00	13'439.75	-12'587.00
7710.3130.02	Frais d'aménagements divers	9'669.20	16'000.00	0.00	-6'330.80
7900.3130.01	Frais d'exploitation du SIT	42'079.80	50'000.00	30'686.20	-7'920.20
7900.3130.30	Emoluments de chancellerie	349.35	20'000.00	0.00	-19'650.65
7900.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	409.05	15'000.00	1'370.30	-14'590.95
7900.3132.02	Honoraires d'avocats	0.00	10'000.00	566.50	-10'000.00
8200.3130.01	Frais déchetage et transport de copeaux	86'252.55	55'400.00	62'965.20	30'852.55
8200.3130.02	Frais d'abattage et débardage	88'397.60	52'000.00	16'416.25	36'397.60
8200.3130.41	Frais de location de véhicules	61'280.30	37'000.00	44'714.20	24'280.30
8791.3132.01	Honoraires d'ingénieurs et de géomètres	28'109.70	47'000.00	538.50	-18'890.30

2.3.3 Frais d'entretien (nature 314 et 315)

En résumé

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Co-Bu
314 et 315	Frais d'entretien	1'339'736.65		1'691'200.00		1'230'069.40		-351'463.35
314	Entretien courant	994'291.70		1'276'500.00		938'338.15		-282'208.30
315	Entretien biens meubles et immob. incorporelles	345'444.95		414'700.00		291'731.25		-69'255.05

Détails par compte

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Co-Bu
Entretien courant								
0298.3144.00	Entretien bâtiments	0.00		10'000.00		42.75		-10'000.00
1500.3144.00	Entretien locaux annexes	390.00		6'500.00		0.00		-6'110.00
2171.3144.00	Entretien bâtiments	14'667.30		42'000.00		66'624.60		-27'332.70
2172.3144.00	Entretien bâtiments	48'269.05		82'000.00		29'041.60		-33'730.95
2173.3140.00	Entretien terrains et places de jeux	0.00		6'000.00		0.00		-6'000.00
2174.3144.00	Entretien bâtiments	24'310.20		30'000.00		14'475.30		-5'689.80
3413.3140.00	Entretien terrains	351.45		7'000.00		0.00		-6'648.55
3419.3143.00	Entretien terrains de football	80'664.15		92'500.00		69'532.60		-11'835.85
3419.3143.02	Entretien infrastructures sportives de plein air	32'730.80		45'000.00		4'026.35		-12'269.20
3423.3144.00	Entretien bâtiments	3'317.35		23'000.00		2'249.20		-19'682.65
6150.3141.00	Entretien routes et chemins	200'780.60		220'000.00		212'850.85		-19'219.40
6150.3141.10	Entretien éclairage public	59'619.40		40'000.00		28'288.25		19'619.40
6150.3143.10	Entretien canalisations de routes	103'905.75		70'000.00		57'738.80		33'905.75
7101.3143.10	Entretien conduites et infrastructures du réseau	92'102.10		100'000.00		102'418.55		-7'897.90
7201.3143.10	Entretien collecteurs et infrastructures du réseau	31'269.35		80'000.00		48'518.70		-48'730.65
7301.3143.00	Entretien infrastructures et places aménagées	2'954.95		40'000.00		647.30		-37'045.05
7410.3142.00	Entretien cours d'eau et ouvrages	439.70		6'200.00		1'190.00		-5'760.30
7710.3140.00	Entretien terrains et espaces verts	24'459.75		38'000.00		8'682.25		-13'540.25
8200.3141.00	Entretien routes et chemins	891.15		7'900.00		0.00		-7'008.85
Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles								
0220.3158.00	Maintenance informatique	41'934.00		80'000.00		44'604.90		-38'066.00
0220.3158.01	Site internet	6'840.35		12'000.00		10'735.10		-5'159.65
1500.3151.00	Entretien machines, appareils, matériel	13'322.20		28'500.00		12'970.30		-15'177.80
3421.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	6'107.45		13'000.00		1'997.45		-6'892.55
5796.3158.00	Maintenance informatique	1'361.05		10'000.00		8'378.90		-8'638.95
6150.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	3'993.05		10'000.00		3'139.55		-6'006.95
6192.3151.10	Entretien véhicules	50'981.15		35'000.00		44'331.50		15'981.15
7101.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	100'720.10		50'000.00		52'770.65		50'720.10
7101.3158.00	Maintenance informatique	13'421.70		30'000.00		16'042.85		-16'578.30
7301.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	6'966.00		12'000.00		8'861.05		-5'034.00
8200.3151.00	Entretien appareils, machines et équipements	7'963.05		14'500.00		10'775.60		-6'536.95
8200.3151.10	Entretien véhicules	28'608.40		18'200.00		6'302.45		10'408.40

2.3.4 Gestion des bâtiments communaux

Afin de faciliter l'analyse et la comparaison des résultats, les récapitulatifs des comptes de gestion des bâtiments communaux sont réunis sous une seule rubrique. Il est à noter que les frais de gestion administrative des bâtiments ne font pas (pas encore) l'objet d'une imputation interne.

Récapitulation de l'ensemble des bâtiments communaux

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	754'014.35		813'102.00		710'346.45		-59'087.65
Frais d'exploitation	486'707.45	22'234.25	553'766.00	16'730.00	493'898.95	17'179.60	-72'562.80
Frais d'entretien	324'676.95	12'665.50	509'500.00	0.00	370'803.35	17'604.65	-197'488.55
Frais financiers	1'783'966.55	458'842.55	1'791'513.55	458'842.55	1'827'318.00	466'304.00	-7'547.00
Location		628'422.10		663'150.00		640'189.40	34'727.90
Total	3'349'365.30	1'122'164.40	3'667'881.55	1'138'722.55	3'402'366.75	1'141'277.65	-301'958.10

Bâtiment administratif Farvagny-le-Grand

Chapitre 0290	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	47'165.05		49'016.00		39'867.75		-1'850.95
Frais d'exploitation	16'374.40		23'624.00		17'580.05		-7'249.60
Frais d'entretien	10'262.90	1'120.35	16'300.00		15'330.30		-7'157.45
Frais financiers	181'760.00	45'785.00	182'087.00	45'785.00	185'909.00	45'785.00	-327.00
Location		84'550.00		84'550.00		84'550.00	0.00
Total	255'562.35	131'455.35	271'027.00	130'335.00	258'687.10	130'335.00	-16'585.00

Complexe communal Rossens

Chapitre 0291	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	27'309.15		22'905.00		36'919.95		4'404.15
Frais d'exploitation	19'739.10		20'305.00		12'324.25		-565.90
Frais d'entretien	6'121.00		14'000.00		15'462.20		-7'879.00
Frais financiers	91'246.00	36'157.00	91'304.00	36'157.00	92'391.00	36'157.00	-58.00
Location		65'200.00		65'200.00		65'200.00	0.00
Total	144'415.25	101'357.00	148'514.00	101'357.00	157'097.40	101'357.00	-4'098.75

Ancienne école Villarlod

Chapitre 0292	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	2'694.80		2'708.00		2'228.85		-13.20
Frais d'exploitation	5'757.00		6'351.00		6'320.55		-594.00
Frais d'entretien	47'690.75	1'647.80	50'000.00	0.00	3'555.05	0.00	-3'957.05
Frais financiers	4'382.00	4'042.00	4'389.00	4'042.00	8'619.00	8'162.00	-7.00
Location		41'600.00		42'800.00		41'600.00	1'200.00
Total	60'524.55	47'289.80	63'448.00	46'842.00	20'723.45	49'762.00	-3'371.25

Locaux annexes du patrimoine administratif

Chapitre 0298	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	3'106.20		3'103.00		303.10		3.20
Frais d'exploitation	228.40		416.00		2'206.50		-187.60
Frais d'entretien	0.00		10'000.00		42.75		-10'000.00
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Location		0.00		0.00		0.00	0.00
Total	3'334.60	0.00	13'519.00	0.00	2'552.35	0.00	-10'184.40

Bâtiment Service du feu Farvagny-le-Grand

Chapitre 1501	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	4'019.25		4'193.00		4'171.65		-173.75
Frais d'exploitation	7'336.55		7'900.00		11'683.90		-563.45
Frais d'entretien	5'492.90		7'200.00		3'122.45		-1'707.10
Frais financiers	21'650.00	2'194.00	21'697.00	2'194.00	22'212.00	2'194.00	-47.00
Location		0.00		0.00		0.00	0.00
Total	38'498.70	2'194.00	40'990.00	2'194.00	41'190.00	2'194.00	-2'491.30

Bâtiments scolaires Corpataux-Magnedens

Chapitre 2170	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	32'511.00		42'325.00		41'377.55		-9'814.00
Frais d'exploitation	22'220.35		26'566.00		23'328.25		-4'345.65
Frais d'entretien	16'885.90	905.35	25'000.00		15'785.45		-9'019.45
Frais financiers	33'329.00		33'363.00		33'862.00		-34.00
Location		4'000.00		4'000.00		4'000.00	0.00
Total	104'946.25	4'905.35	127'254.00	4'000.00	114'353.25	4'000.00	-23'213.10

Bâtiments scolaires Estavayer-le-Gibloux

Chapitre 2171	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	114'386.30		118'879.00		109'842.05		-4'492.70
Frais d'exploitation	82'139.35		96'788.00		59'581.00		-14'648.65
Frais d'entretien	19'441.50	0.00	53'500.00	0.00	71'174.50	0.00	-34'058.50
Frais financiers	261'293.65	85'988.65	261'590.65	85'988.65	265'468.00	85'989.00	-297.00
Location		145'300.00		142'800.00		142'520.00	-2'500.00
Total	477'260.80	231'288.65	530'757.65	228'788.65	506'065.55	228'509.00	-55'996.85

Bâtiment scolaire Farvagny

Chapitre 2172	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	201'325.75		203'568.00		192'525.75		-2'242.25
Frais d'exploitation	65'468.40	0.00	70'600.00		65'692.40		-5'131.60
Frais d'entretien	52'905.40		90'000.00	0.00	36'444.25	15'632.95	-37'094.60
Frais financiers	420'789.00	71'741.00	426'383.00	71'741.00	430'566.00	71'741.00	-5'594.00
Location		82'010.00		82'100.00		78'100.00	90.00
Total	740'488.55	153'751.00	790'551.00	153'841.00	725'228.40	165'473.95	-49'972.45

Bâtiments scolaires Rossens

Chapitre 2173	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	57'679.30		62'047.00		63'640.10		-4'367.70
Frais d'exploitation	36'190.95	4'660.95	40'699.00		88'306.75		-9'169.00
Frais d'entretien	8'001.05	437.65	23'000.00	0.00	8'350.05	910.75	-15'436.60
Frais financiers	134'026.00	23'614.00	134'203.00	23'614.00	136'348.00	23'614.00	-177.00
Location		16'600.00		16'400.00		16'550.00	-200.00
Total	235'897.30	45'312.60	259'949.00	40'014.00	296'644.90	41'074.75	-29'350.30

Bâtiment scolaire Vuisternens-en-Ogoz

Chapitre 2174	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	58'889.50		73'032.00		42'479.55		-14'142.50
Frais d'exploitation	26'382.65	8'500.00	40'193.00	8'500.00	36'486.75	8'500.00	-13'810.35
Frais d'entretien	25'229.75	887.30	34'000.00	0.00	15'421.70	0.00	-9'657.55
Frais financiers	25'052.00	8'769.00	25'083.00	8'769.00	25'497.00	8'769.00	-31.00
Location		11'500.00		11'500.00		11'500.00	0.00
Total	135'553.90	29'656.30	172'308.00	28'769.00	119'885.00	28'769.00	-37'641.40

Chapelle Rueyres-St-Laurent

Chapitre 3121	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	2'317.15		6'039.00		5'747.75		-3'721.85
Frais d'exploitation	2'633.05	4'757.25	3'513.00	5'530.00	1'787.45	5'317.05	-107.20
Frais d'entretien	1'764.25	0.00	4'000.00	0.00	6'156.40	0.00	-2'235.75
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Location		200.00		500.00		200.00	300.00
Total	6'714.45	4'957.25	13'552.00	6'030.00	13'691.60	5'517.05	-5'764.80

Bâtiment La Tuffière Corpataux

Chapitre 3229	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	54'354.50		56'736.00		38'228.65		-2'381.50
Frais d'exploitation	45'215.70		41'038.00		42'351.40		4'177.70
Frais d'entretien	39'529.45	5'150.55	35'800.00	0.00	79'534.85	0.00	-1'421.10
Frais financiers	236'324.00	42'450.00	236'721.00	42'450.00	241'419.00	42'450.00	-397.00
Location		43'650.00		51'800.00		32'655.00	8'150.00
Total	375'423.65	91'250.55	370'295.00	94'250.00	401'533.90	75'105.00	8'128.10

Halle polyvalente Farvagny

Chapitre 3412	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	63'208.80		62'637.00		54'271.80		571.80
Frais d'exploitation	43'377.70		48'249.00		42'476.65		-4'871.30
Frais d'entretien	24'119.10	1'669.85	32'700.00		23'008.20		-10'250.75
Frais financiers	146'614.00	10'376.00	146'946.00	10'376.00	150'500.00	10'376.00	-332.00
Location		-590.75		3'300.00		3'254.40	3'890.75
Total	277'319.60	11'455.10	290'532.00	13'676.00	270'256.65	13'630.40	-10'991.50

Halle polyvalente Rossens

Chapitre 3413	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	36'670.60		51'370.00		42'168.00		-14'699.40
Frais d'exploitation	39'653.10		46'557.00		34'079.65		-6'903.90
Frais d'entretien	18'439.05	700.00	26'000.00	0.00	19'807.25	1'060.95	-8'260.95
Frais financiers	184'384.90	115'364.90	184'562.90	115'364.90	187'536.00	115'706.00	-178.00
Location		36'257.50		32'200.00		34'805.00	-4'057.50
Total	279'147.65	152'322.40	308'489.90	147'564.90	283'590.90	151'571.95	-34'099.75

Vestiaires terrain de football Rossens

Chapitre 3414	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	2'241.20		6'905.00		0.00		-4'663.80
Frais d'exploitation	13'926.65	333.65	18'208.00	0.00	0.00	0.00	-4'615.00
Frais d'entretien	0.00		6'000.00		0.00		-6'000.00
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	3'000.00	3'000.00	0.00
Location		0.00		0.00		0.00	0.00
Total	16'167.85	333.65	31'113.00	0.00	3'000.00	3'000.00	-15'278.80

Pavillon communal Rossens

Chapitre 3423	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	19'862.25		20'289.00		12'367.30		-426.75
Frais d'exploitation	6'564.90	0.00	10'889.00	200.00	5'853.95	0.00	-4'124.10
Frais d'entretien	3'317.35	0.00	23'000.00	0.00	2'249.20	0.00	-19'682.65
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Location		32'595.35		15'000.00		12'855.00	-17'595.35
Total	29'744.50	32'595.35	54'178.00	15'200.00	20'470.45	12'855.00	-41'828.85

Cabane forestière La Source Rossens

Chapitre 3424	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	3'978.00		3'828.00		5'487.90		150.00
Frais d'exploitation	115.85		629.00		136.40		-513.15
Frais d'entretien	443.05	0.00	500.00	0.00	635.10	0.00	-56.95
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Location		5'830.00		2'000.00		3'190.00	-3'830.00
Total	4'536.90	5'830.00	4'957.00	2'000.00	6'259.40	3'190.00	-4'250.10

Bâtiment édilitaire Rossens

Chapitre 6190	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	9'812.85		9'665.00		6'506.60		147.85
Frais d'exploitation	15'680.00	3'982.40	16'604.00	2'500.00	12'090.25	3'362.55	-2'406.40
Frais d'entretien	13'851.40	0.00	17'000.00	0.00	29'395.25	0.00	-3'148.60
Frais financiers	24'955.00	6'338.00	24'981.00	6'338.00	25'333.00	6'338.00	-26.00
Location		0.00		0.00		0.00	0.00
Total	64'299.25	10'320.40	68'250.00	8'838.00	73'325.10	9'700.55	-5'433.15

Locaux édilitaires annexes

Chapitre 6191	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	733.00		760.00		2'082.00		-27.00
Frais d'exploitation	428.65		443.00		400.00		-14.35
Frais d'entretien	8'730.90	0.00	10'000.00	0.00	1'530.90	0.00	-1'269.10
Frais financiers	292.00	292.00	292.00	292.00	292.00	292.00	0.00
Location		0.00		0.00		0.00	0.00
Total	10'184.55	292.00	11'495.00	292.00	4'304.90	292.00	-1'310.45

Centre forestier Vuisternens-en-Ogoz

Chapitre 8201	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	6'016.40		7'331.00		6'344.90		-1'314.60
Frais d'exploitation	12'453.10		15'395.00		13'158.70		-2'941.90
Frais d'entretien	8'017.10		8'000.00		9'207.75		17.10
Frais financiers	17'869.00	5'731.00	17'911.00	5'731.00	18'366.00	5'731.00	-42.00
Location		23'000.00		23'000.00		23'000.00	0.00
Total	44'355.60	28'731.00	48'637.00	28'731.00	47'077.35	28'731.00	-4'281.40

Ferme d'Illens Rossens

Chapitre 9630	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	0.00		0.00		303.10		0.00
Frais d'exploitation	5'000.85		3'631.00		3'631.35		1'369.85
Frais d'entretien	94.65	0.00	10'000.00	0.00	7'136.80	0.00	-9'905.35
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Location		0.00		50'000.00		50'000.00	50'000.00
Total	5'095.50	0.00	13'631.00	50'000.00	11'071.25	50'000.00	41'464.50

Fermette La Chauderette Rossens

Chapitre 9631	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	422.10		448.00		303.10		-25.90
Frais d'exploitation	350.40		332.00		344.10		18.40
Frais d'entretien	2'702.50		5'000.00		0.00		-2'297.50
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Location		7'200.00		7'200.00		7'200.00	0.00
Total	3'475.00	7'200.00	5'780.00	7'200.00	647.20	7'200.00	-2'305.00

Ancienne école Magnedens

Chapitre 9633	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	762.40		0.00		0.00		762.40
Frais d'exploitation	7'842.45		4'291.00		4'578.50		3'551.45
Frais d'entretien	10'922.65	146.65	1'000.00	0.00	1'548.70	0.00	9'776.00
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Location		720.00		0.00		210.00	-720.00
Total	19'527.50	866.65	5'291.00	0.00	6'127.20	210.00	13'369.85

Ancienne administration communale RS

Chapitre 9634	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	2'064.65		2'836.00		647.10		-771.35
Frais d'exploitation	8'145.50		4'800.00		5'733.35		3'345.50
Frais d'entretien	214.95		1'000.00		144.10		-785.05
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Location		7'200.00		7'200.00		7'200.00	0.00
Total	10'425.10	7'200.00	8'636.00	7'200.00	6'524.55	7'200.00	1'789.10

Ancienne école Villarsel-le-Gibloux

Chapitre 9635	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	2'484.15		2'482.00		2'228.85		2.15
Frais d'exploitation	3'458.60		5'721.00		3'743.00		-2'262.40
Frais d'entretien	499.40		4'500.00		5'760.15		-4'000.60
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Location		21'600.00		21'600.00		21'600.00	0.00
Total	6'442.15	21'600.00	12'703.00	21'600.00	11'732.00	21'600.00	-6'260.85

Cabane des bûcherons Villarlod

Chapitre 9636	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Frais de personnel	0.00		0.00		303.10		0.00
Frais d'exploitation	23.80		24.00		23.80		-0.20
Frais d'entretien	0.00		2'000.00		0.00		-2'000.00
Frais financiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Location		0.00		0.00		0.00	0.00
Total	23.80	0.00	2'024.00	0.00	326.90	0.00	-2'000.20

2.3.5 Frais en informatique et en énergie

Comptes de résultats 2022 - Informatique

Compte	Nature	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3113	Achat de matériel informatique	63'262.20		80'500.00		76'524.05		-17'237.80
3118	Achat de logiciels et de licences informatiques	110'275.40		137'000.00		78'451.05		-26'724.60
3133	Charges pour l'informatique, hébergement	68'471.50		78'500.00		69'121.75		-10'028.50
3153	Entretien matériel informatique	1'706.35		4'500.00		3'050.85		-2'793.65
3158.00	Maintenance informatique	68'362.35		137'500.00		77'564.20		-69'137.65
3158.01	Site Internet	8'939.00		17'500.00		12'211.80		-8'561.00
Total		321'016.80		455'500.00		316'923.70		-134'483.20

Commentaires

Un certain nombre de nouveaux postes prévus au budget ont pu être intégrés au renouvellement ordinaire du parc informatique.

De nombreux projets de compléments logiciels ont été reportés avec des conséquences sur l'achat de logiciels et sur la maintenance : gestion de PV, traitement des factures fournisseurs, gestion des clés, gestion de l'autocontrôle du réseau d'approvisionnement en eau

Le développement de modules complémentaires pour le site Internet a été reporté.

Comptes de résultats 2022 - Energie

Compte	Nature	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart Co - Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3101.10	Achat de carburant	90'276.65		63'200.00		60'476.35		27'076.65
3120.00/01	Frais d'électricité	200'423.80		237'700.00		187'424.65		-37'276.20
3120.10	Frais de combustible pour chauffage	124'795.05		124'000.00		135'710.55		795.05
3930.10/11	Imputation interne - frais de chauffage	28'657.05		32'000.00		32'000.00		-3'342.95
3930.20	Imputation interne - fourniture de copeaux	44'553.00		58'800.00		60'070.65		-14'247.00
	Total	488'705.55		515'700.00		475'682.20		-26'994.45

Commentaires

Une fin d'hiver 2021-2022 et un début d'hiver 2022-2023 relativement cléments et des frais d'électricité sans doute un peu surévalués au budget compensent très largement l'importante augmentation des coûts des carburants durant l'année 2022.

2.3.6 Frais financiers (natures 330, 332, 340, 366, 466 et 489)

En résumé

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
	Frais financiers	2'887'308.62	1'506'356.08	3'012'780.08	1'239'861.08	2'886'948.87	1'098'454.90	-391'966.46
330	Amortissements des immobilisations corporelles du PA	2'625'294.98		2'700'118.98		2'585'958.65		-74'824.00
332	Amortissements des immobilisations incorporelles du PA	68'162.10		100'194.10		82'390.25		-32'032.00
340	Charges d'intérêts	191'384.54		210'000.00		216'132.97		-18'615.46
366	Amortissements des contributions d'investissements	2'467.00		2'467.00		2'467.00		0.00
466	Amortissements des produits d'investissements		801'661.90		476'278.00		425'581.00	-325'383.90
489	Prélèvements sur la réserve de réévaluation du PA		704'694.18		763'583.08		672'873.90	58'888.90

a) Amortissements comptables

L'amortissement comptable de chaque objet du patrimoine administratif inscrit au bilan fait l'objet d'une imputation directe dans le centre de charges concerné. L'amortissement est calculé sur la base du coût brut du projet d'investissement et du taux défini dans les directives d'application établies par le Service des communes (charges d'amortissements, nature 330x, 332x et 366x).

Des montants correspondants à la part du projet financée par des recettes d'investissements seront portés en déduction sous la forme de montants inscrits aux revenus dans le chapitre concerné (revenus d'amortissements, nature 466x). Pour les projets du patrimoine administratif ayant fait l'objet d'une réévaluation, des montants correspondant aux charges d'amortissements seront inscrits aux revenus dans le chapitre concerné (opération blanche). Ces montants seront prélevés sur la réserve comptable à constituer dans le cadre de la réévaluation du patrimoine administratif (prélèvements sur la réserve de réévaluation, nature 489x).

Le montant net des charges d'amortissements (hors les chapitres EP et EU qui sont autofinancés) est de près de Fr. 15'900.00 (+1%) supérieur aux prévisions budgétaires (voir ci-dessous).

b) Intérêts des dettes

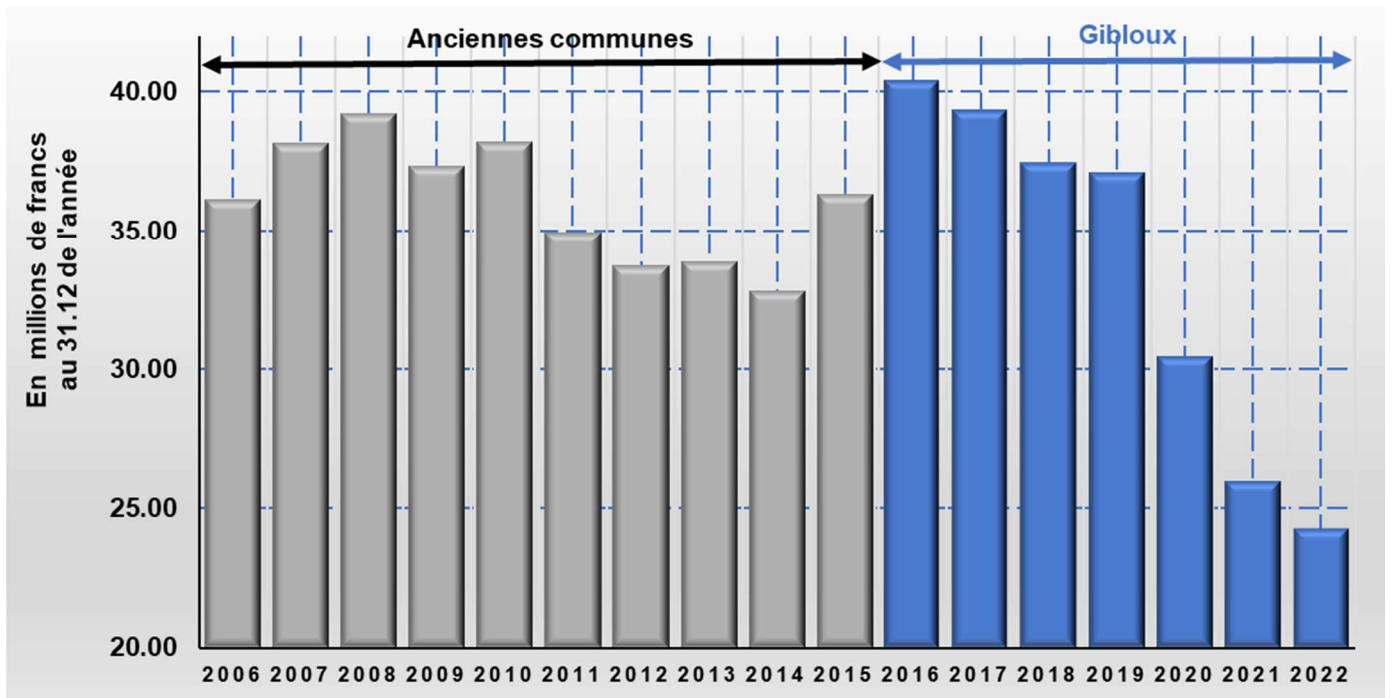
Durant d'exercice 2022 un seul emprunt arrivé à terme a été remboursé :

le 30.11.2022, un emprunt PostFinance de Fr. 1'200'000.00, taux 0.33 %

Dette bancaire totale au 31.12.2021	Fr.	25'950'690.00
- Remboursement emprunt	Fr.	1'200'000.00
- Amortissements	Fr.	487'040.00
Dette bancaire totale au 31.12.2022	Fr.	24'263'650.00

Charge des intérêts des emprunts bancaires en 2022 (taux moyen 0.76%)	Fr.	191'384.54
---	-----	------------

c) Evolution de la dette bancaire



d) Récapitulation des frais financiers (intérêts et amortissements) sur les divers centres de charges

Les charges d'intérêts inscrites par imputations internes dans les divers centres de charges sont calculées à un taux moyen de 0.58 % sur la dette résiduelle au 31.12.2022 figurant dans l'inventaire des immobilisations (voir annexe 5).

Chapitre		Comptes 2022			Budget 2022		Amortiss. Co22 - Bu22 nets
		Intérêts 0.58%	Amortiss. comptables Charges	Revenus	Intérêts 0.59%	Amortiss. nets	
0220	Services généraux	308.00	5'929.00		314.00	5'929.00	0.00
0290	Bâtiment administratif FG	16'598.00	165'162.00	45'785.00	16'925.00	119'377.00	0.00
0291	Complexe RO	2'983.00	88'263.00	36'157.00	3'041.00	52'106.00	0.00
0292	Ancienne école Villarlod	340.00	4'042.00	4'042.00	347.00	0.00	0.00
1500	Service du feu	0.00	72'222.00	72'222.00	0.00	0.00	0.00
1501	Bâtiment Service du feu FG	2'402.00	19'248.00	2'194.00	2'449.00	17'054.00	0.00
1610	Stand de tir	0.00	191.00	191.00	0.00	0.00	0.00
1620	Protection civile	717.00	8'780.00	6'444.00	731.00	2'336.00	0.00
1626	Protection de la population	0.00	5'100.00	5'100.00	0.00	0.00	0.00
2170	Bâtiments scolaires CO	1'741.00	31'588.00	0.00	1'775.00	31'588.00	0.00
2171	Bâtiments scolaires EG	15'069.00	246'224.65	85'988.65	15'366.00	160'236.00	0.00
2172	Bâtiment scolaire FG	36'393.00	384'396.00	71'741.00	41'987.00	312'655.00	0.00
2173	Bâtiments scolaires Rossens	8'945.00	125'081.00	23'614.00	9'122.00	101'467.00	0.00
2174	Bâtiment scolaire VO	1'583.00	23'469.00	8'769.00	1'614.00	14'700.00	0.00
2179	Bâtiments scolaires, divers	1'673.00	18'706.00	9'422.00	1'135.00	8'996.00	288.00
3229	Bâtiment La Tuffière CO	20'174.00	216'150.00	42'450.00	20'571.00	173'700.00	0.00
3412	Salle de sport Farvagny-le-Grand	16'861.00	129'753.00	10'376.00	17'193.00	119'377.00	0.00
3413	Halle polyvalente RO	9'020.00	175'364.90	115'364.90	9'198.00	60'000.00	0.00
3414	Vestiaires terrain de football Rossens	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3419	Infrastructures en plein air	487.00	22'036.00	8'836.00	497.00	13'200.00	0.00
4110	Hôpitaux	0.00	2'276.00	2'276.00	0.00	0.00	0.00
6150	Routes communales	10'775.00	293'970.00	97'859.00	14'690.00	196'111.00	0.00
6190	Bâtiment édilitaire RO	1'313.00	23'642.00	6'338.00	1'339.00	17'304.00	0.00
6191	Locaux édilitaires annexes	0.00	292.00	292.00	0.00	0.00	0.00
6192	Véhicules Service technique	1'098.00	73'059.00	65'569.00	1'127.00	0.00	7'490.00
7101	Approvisionnement communal en eau	7'032.00	152'203.00	264'666.00	485.00	35'940.00	-148'403.00
7201	Traitement communal des eaux usées	27'588.00	149'123.00	301'376.00	25'199.00	79'410.00	-231'663.00
7301	Gestion communale des déchets	1'247.00	70'172.00	38'739.00	1'271.00	31'433.00	0.00
7410	Corrections de cours d'eau	0.00	31'375.65	31'375.65	0.00	0.00	0.00
7690	Énergie	0.00	9'091.00	7'209.00	0.00	0.00	1'882.00
7691	Assainissement de sites pollués	0.00	0.00	0.00	506.00	0.00	0.00
7710	Cimetières	0.00	23'386.00	23'386.00	0.00	0.00	0.00
7900	Aménagement du territoire	0.00	53'179.10	53'179.10	0.00	0.00	0.00
8200	Forêts	0.00	26'260.78	26'260.78	0.00	0.00	0.00
8201	Centre forestier Vuisternens-en-Ogoz	2'138.00	15'731.00	5'731.00	2'180.00	10'000.00	0.00
8791	Chauffage à distance Rossens	0.00	3'742.00	3'742.00	0.00	0.00	0.00
8792	Chauffage à distance Farvagny-le-Grand	4'900.00	26'716.00	20'476.00	938.00	0.00	6'240.00
	Total	191'385.00	2'695'924.08	1'497'171.08	190'000.00	1'562'919.00	
	Amortissements nets		1'198'753.00			1'562'919.00	-364'166.00
	Amortissements nets hors EP & EU		1'463'469.00			1'447'569.00	15'900.00

Commentaires

A signaler en particulier l'augmentation substantielle des revenus d'amortissements des chapitres Approvisionnement en eau et Traitement des eaux usées due à l'application des prescriptions cantonales en matière d'amortissement des recettes des taxes de raccordement qui requièrent un taux de 4 % alors que nous avons adopté un taux de 1.25 % lors de l'établissement du budget.

2.3.7 Charges cantonales et intercommunales (nature 3610, 3611, 3631 et 3612)

Le bilan général de ce que l'on appelle communément « les charges liées » est le suivant :

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
361 Charges liées	12'254'762.91		12'779'313.00		11'917'104.00		-524'550.09
3610 Confédération	129'419.00		120'854.00		120'248.00		8'565.00
3611 Cantons et aux concordats	6'711'379.34		6'949'815.00		6'659'551.75		-238'435.66
3612 Communes et associations intercommunales	5'413'964.57		5'708'644.00		5'137'304.25		-294'679.43
3631 Subventions aux cantons et aux concordats	1'526'359.15		1'558'289.00		1'458'064.35		-31'929.85
Total	13'781'122.06		14'337'602.00		13'375'168.35		-556'479.94

Détails par compte

	Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
Charges cantonales							
6220.3611.00	Dépenses trafic régional	391'301.00		409'178.00		344'050.00	-17'877.00
4120.3631.00	Subventions frais accompagnement personnes âgées	1'296'402.20		1'305'125.00		1'247'277.00	-8'722.80
5410.3631.00	Alloc. familiales personnes sans activité lucrative	47'764.60		57'988.00		50'547.70	-10'223.40
5430.3631.00	Avances sur contribution d'entretien non récupérées	51'683.35		65'602.00		30'665.65	-13'918.65
Charges intercommunales							
7201.3612.10	Station épuration - frais d'exploitation	553'245.25		545'870.00		428'635.20	7'375.25
7201.3612.11	Station épuration - frais financiers	160'191.50		172'526.00		177'368.30	-12'334.50
7201.3612.14	ABVGN - frais d'exploitation	8'680.25		0.00		0.00	8'680.25
7900.3612.10	Plan directeur régional	10'301.20		32'369.00		48'311.10	-22'067.80

Pour les comptes 2022, ces charges (au total env. 13.8 MFr.) représentent 36.41 % des charges communales nettes. Elles sont significativement moins élevées que le budget d'environ 560 kFrs (- 3.88%).

2.3.8 Revenus fiscaux (nature 400 à 403)

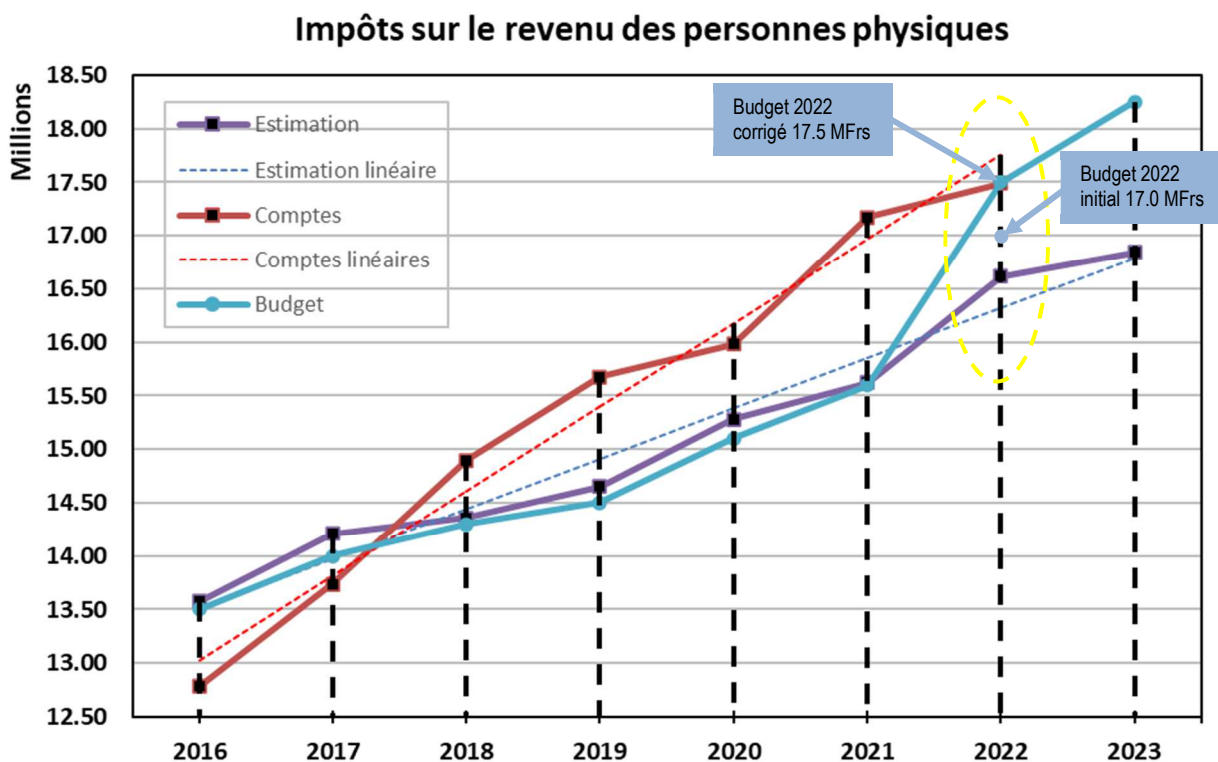
a) Estimation des revenus des impôts ordinaires

Les impôts ordinaires 2022, à savoir les impôts sur les personnes physiques et les personnes morales, doivent faire l'objet d'une évaluation.

Pour cette évaluation, nous disposons des éléments suivants :

- Etats des comptes 2022 : impôts 2021 et des années antérieures dont le solde a été facturé en 2022 + les impôts 2022 facturés en 2022 (décès, départs à l'étranger, etc.).
- Chiffres retenus pour le budget 2022 et les éléments qui ont servi de base à leur évaluation.
- Nouvelle estimation des revenus fiscaux 2022 sur la base des cotes consolidées 2020 (dernières cotes officielles connues) et des nouvelles estimations des progressions attendues évaluées par le Service cantonal des contributions.
- Totaux des acomptes 2022 facturés (basés sur les derniers décomptes connus).

b) Réévaluation des recettes fiscales 2022 des impôts sur les personnes physiques



Commentaires

Pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le graphique ci-dessus représente l'évolution pour les années 2016 à 2023 :

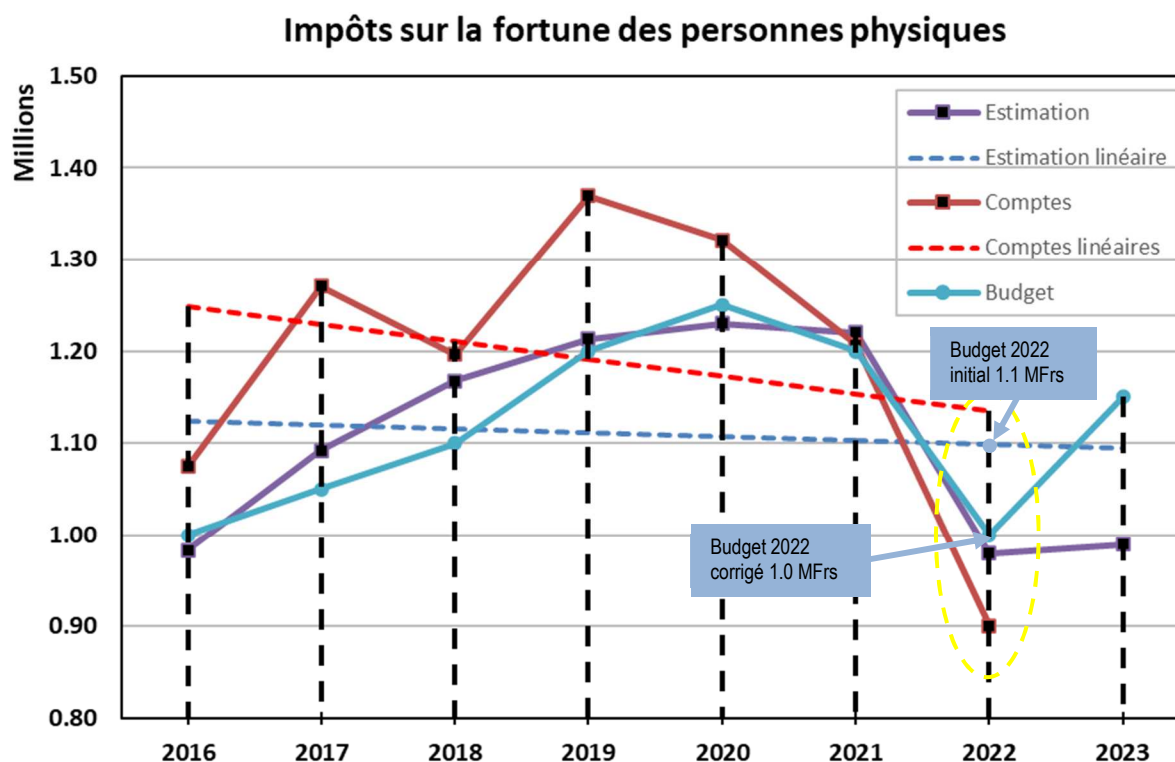
- des estimations proposées par le canton pour les recettes à inscrire au budget (elles sont basées sur la cote consolidée antérieure de deux ans) ; une droite en trait tillé représente la linéarisation de ces estimations ;
- du total de ces recettes inscrit dans les comptes annuels ; une droite en trait tillé représente la linéarisation de ces chiffres ;
- du montant inscrit au budget pour ces recettes, il suit prudemment les estimations pour les années 2016 à 2021.

A partir de l'année 2018, les comptes sont significativement supérieurs aux estimations et l'écart va en croissant : 540 kFr pour 2018, 870 kFr pour 2022, en moyenne 940 kFr de 2018 à 2022.

Cas particulier de 2022

Une première « correction » de l'évaluation de + 500 kFrs a été prise en compte pour le budget 2022 - ces recettes ont été évaluées à 17.0 MFrs.

Nous avons appliqué correction complémentaire de + 500 kFrs dans le cadre de la réévaluation de ces recettes pour l'exercice 2022, soit une correction totale de + 1 MFrs par rapport à l'estimation cantonale. Avec cette réévaluation, le niveau estimé des recettes 2022 rejoint le niveau donné par l'extrapolation des comptes des années passées. Le budget 2023 confirme cette tendance.



Commentaires

Pour l'impôt sur la fortune des personnes physiques, le graphique ci-dessus représente l'évolution pour les années 2016 à 2023 :

- des estimations proposées par le canton pour les recettes à inscrire au budget (elles sont basées sur la cote consolidée antérieure de deux ans) ; une droite en trait tillé représente la linéarisation de ces estimations ;
- du total de ces recettes inscrit dans les comptes annuels ; une droite en trait tillé représente la linéarisation de ces chiffres ;
- du montant inscrit au budget pour ces recettes, il suit prudemment les estimations pour les années 2016 à 2021.

De manière générale, les comptes sont significativement supérieurs aux estimations pour les années 2016 à 2020 : au minimum 90 kFrs, au maximum 180 kFrs, en moyenne 110 kFrs de 2016 à 2020.

La situation et les chiffres changent brutalement dès l'exercice 2021 en raison de la réforme de la LICD. La situation s'inverse, les comptes sont inférieurs aux estimations.

Cas particulier de 2022

L'évaluation pour le budget 2022 tenait compte d'un écart de près de 120 kFrs supérieur à l'estimation - ces recettes ont été évaluées à 1.1 MFrs.

Cette évaluation a été réduite de 1.1 MFrs à 1 MFrs dans le cadre de la réévaluation de ces recettes pour l'exercice 2022. Avec cette réévaluation, le niveau estimé des recettes 2022 reste légèrement supérieur au chiffre de l'estimation. Le budget 2023 est à cet égard relativement optimiste.

En résumé, les corrections proposées pour les évaluations des recettes 2022 (revenu et fortune) ont pour résultat une réévaluation de ces recettes de 18.1 MFr à 18.5 MFr pour l'exercice 2022. Avec cette réévaluation, le niveau estimé des recettes 2022 rejoint le niveau donné par l'extrapolation des comptes des années passées. Les chiffres retenus pour le budget 2023 confirment cette tendance.

c) Réévaluation des recettes fiscales 2022 des impôts sur les personnes morales

En raison de la réforme de la fiscalité des entreprises entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020, les évaluations de ces recettes pour les années 2020 à 2022 ont été compliquées et se sont révélées trop pessimistes. La situation s'est éclaircie pour la préparation du budget 2023 dans la mesure où les évaluations pouvaient se référer aux recettes 2020, première cote consolidée avec l'application des nouvelles règles d'imposition des personnes morales. Les recettes 2022 des impôts sur les personnes morales ont été réévaluées sur la base des nouvelles estimations basées sur les recettes 2020.

d) Récapitulation des revenus fiscaux 2022

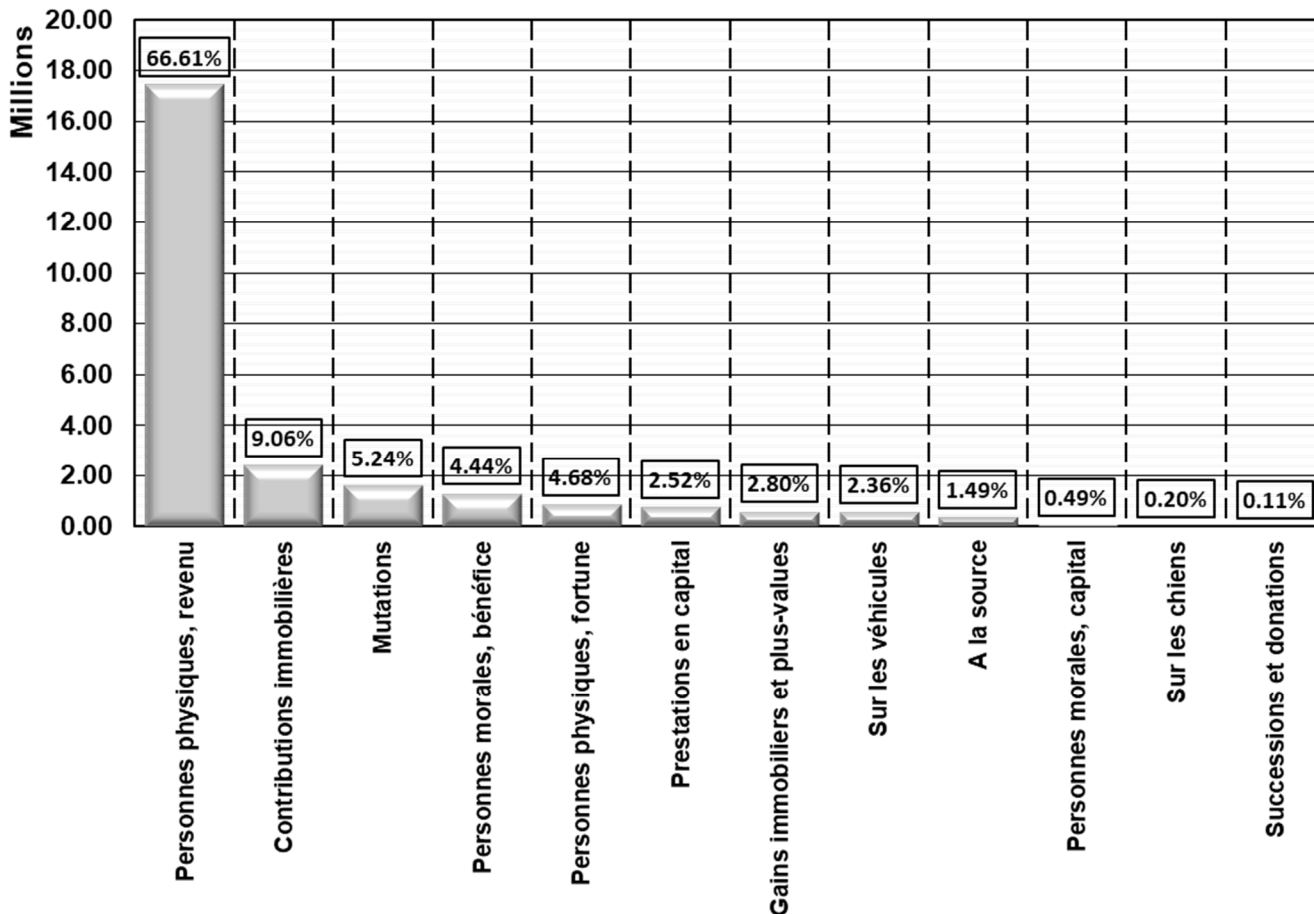
	Revenu pers. physiques	Fortune pers. physiques	Bénéfice pers. morales	Capital pers. morales
Estimation revenus fiscaux 2022 (cotes 2019, progressions cantonales)	16'618'201.62	979'404.07	493'362.67	29'987.23
Estimation revenus fiscaux 2022 (cotes 2020, progressions cantonales)	16'628'321.27	949'512.39	922'499.28	62'423.15
Budget 2022	17'000'000.00	1'100'000.00	600'000.00	30'000.00
Revenus inscrits aux comptes 2022 ¹⁾	17'500'000.00	1'000'000.00	900'000.00	50'000.00
Revenus 2022				
<i>Impôts 2016 et antérieurs comptabilisés en 2022</i>	5'233.20	587.80	0.00	0.00
<i>Impôts 2017 comptabilisés en 2022</i>	-3'810.30	138.35	0.00	0.00
<i>Impôts 2018 comptabilisés en 2022</i>	197'052.05	136.30	11.10	8.25
<i>Impôts 2019 comptabilisés en 2022</i>	25'456.35	1'973.35	-77'548.75	1'536.65
<i>Impôts 2020 comptabilisés en 2022</i>	957'335.43	305'533.77	477'161.80	17'278.20
<i>Impôts 2021 comptabilisés en 2022</i>	14'396'183.05	692'416.85	582'197.55	47'127.35
Total impôts 2021 et antérieurs comptabilisés en 2022	15'577'449.78	1'000'786.42	981'821.70	65'950.45
<i>Impôts 2021 inscrits en transitoire</i>	15'588'561.35	1'099'856.90	550'000.00	29'927.60
Impôts des années précédentes aux comptes 2022 ²⁾	-11'111.57	-99'070.48	431'821.70	36'022.85
Impôts 2022 comptabilisés en 2022	19'442.95	1'959.10	0.00	600.90
Total des impôts comptabilisés en 2022	15'596'892.73	1'002'745.52	981'821.70	66'551.35
Revenus fiscaux aux comptes 2022 ^{1) + 2)}	17'488'888.43	900'929.52	1'331'821.70	86'022.85

Commentaires

En ce qui concerne les recettes des impôts sur les personnes physiques, les résultats négatifs 2022 pour les revenus des impôts des années précédentes, montrent que l'évaluation des recettes présumées de ces impôts inscrites aux comptes 2021 (écritures transitoires) étaient légèrement surévaluées. Cette situation nouvelle indique également que les corrections opérées sur les évaluations de ces recettes fiscales ont finalement pour conséquence une nette amélioration de la concordance entre les chiffres inscrits au budget et les recettes réelles.

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart Co - Bu	Commentaires
Impôts ordinaires					
Personnes physiques, revenu	17'488'888.43	17'000'000.00	17'173'337.10	488'888.43	L'évaluation des revenus de l'impôt 2022 a été corrigée. L'excédent correspond à la réévaluation de 500 kFrs du revenu de cet impôt.
Personnes physiques, fortune	900'929.52	1'100'000.00	1'206'530.50	-199'070.48	Les revenus de l'impôt 2022 ont été revus à la baisse (- 100 kFrs)
A la source	401'271.15	400'000.00	384'935.60	1'271.15	
Personnes morales, bénéfice	1'331'821.70	600'000.00	1'145'587.55	731'821.70	Les évaluations des revenus de ces impôts pour 2022 ont été revues à la hausse, + 300 kFrs pour l'impôt sur le bénéfice et + 20 kFrs pour l'impôt sur le capital.
Personnes morales, capital	86'022.85	30'000.00	127'562.65	56'022.85	
Total	20'208'933.65	19'130'000.00	20'037'953.40	1'078'933.65	+ 5.6 % par rapport au budget
Impôts immobiliers					
Contributions immobilières	2'460'175.30	2'350'000.00	2'338'872.60	110'175.30	
Mutations	1'651'295.80	750'000.00	1'351'988.65	901'295.80	Les transactions immobilières sur la commune se poursuivent à un rythme soutenu et semblent insensibles aux crises.
Gains immobiliers et plus-values	625'122.60	550'000.00	721'053.65	75'122.60	
Total	4'736'593.70	3'650'000.00	4'411'914.90	1'086'593.70	+ 30 % par rapport au budget
Autres impôts					
Prestations en capital	797'638.75	450'000.00	658'935.40	347'638.75	La progression des revenus de cet impôt est une heureuse surprise.
Successions et donations	1'772.95	10'000.00	27'256.60	-8'227.05	
Sur les véhicules	614'148.80	605'000.00	607'930.50	9'148.80	
Sur les chiens	52'000.00	51'000.00	50'480.00	1'000.00	
Total	1'465'560.50	1'116'000.00	1'344'602.50	349'560.50	+ 31 % par rapport au budget
Total général	26'411'087.85	23'896'000.00	25'794'470.80	2'515'087.85	+ 10.5 % par rapport au budget

Représentation graphique (en % du total des revenus fiscaux)



Commentaires

Impôts ordinaires

De manière générale, les revenus de ces impôts inscrits au budget représentent les revenus attendus pour l'année considérée. Aux comptes, les impôts encaissés en solde des années précédentes constituent toujours d'heureuses surprises (jusqu'à ce jour) et permettent de contenir l'évolution de la dette malgré un programme soutenu d'investissements.

Impôts sur les personnes physiques (+ 290 kFrs, + 1.6 % par rapport aux estimations budgétaires)

L'excédent de revenu de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour 2022 est dû à la réévaluation du revenu de cet impôt pour 2022 (+ 500 kFrs).

Impôts sur les personnes morales (+ 788 kFrs, + 125% par rapport aux estimations budgétaires)

Les conséquences de la réforme de la fiscalité des entreprises, longtemps basées sur la statistique fiscale 2015, ont été clairement surévaluées. L'excédent 2022 est composé de 468 kFrs de revenus des années antérieures et de 320 kFrs de réévaluation des revenus 2022 sur la base des cotes 2020, première année de revenus consolidés suite à la réforme de cette fiscalité.

Impôts fonciers (+ 1.09 MFrs, + 30 % par rapport aux estimations budgétaires)

La construction et la vente de logements sur le territoire communal se poursuit à un rythme très soutenu qui n'a connu aucun ralentissement. Les recettes de l'impôt sur les mutations atteignent des sommets : 1.65 MFrs (+ 120 % par rapport à l'estimation budgétaire).

e) Rabais d'impôt

Compte tenu de la situation très favorable des comptes 2022, nous proposons d'octroyer un nouveau rabais de 5 points (5.88 %) en appliquant un coefficient de 80% pour les impôts sur le revenu des personnes physiques lors de la facturation du décompte des impôts 2022. Le coût pour les finances communales peut être évalué à environ Fr. 1'000'000.00. Le montant est mis en provision à charge de l'exercice 2022.

Il convient de souligner que malgré cet important rabais fiscal, les comptes 2022 restent largement bénéficiaires. C'est une très bonne nouvelle dans la mesure où nous sommes au début d'un lourd programme d'investissements (29 MFrs d'investissements nets selon le plan financier, sans les chapitres EP et EU) et que les taux d'intérêts repartent résolument à la hausse.

f) Analyse de la fiscalité communale

Comme mentionné lors du processus de validation du budget 2023, un mandat va être attribué à une société spécialisée afin d'analyser les méthodes actuellement appliquées pour l'évaluation des recettes fiscales communales et d'évaluer le potentiel de baisse de la fiscalité communale pour les années à venir.

Les résultats de cette analyse sont attendus pour la fin septembre 2023.

2.3.9 Contributions de la commune d'Hauterive

Pour les services communaux pour lesquels nous collaborons avec la commune d'Hauterive, les contributions de la commune d'Hauterive (comptes xxx.4612.11/12) sont calculées au prorata de la population légale des deux communes au 31 décembre 2021.

Rappel

Les montants inscrits au budget 2022 à charge de la commune de Hauterive ont été calculés au prorata de la population légale au 31 décembre 2020 (Gibloux : 7'622 hab., Hauterive : 2'597 hab.). La part de la commune de Hauterive était alors de 25.413 %.

Pour les comptes 2022, les montants à charge de la commune de Hauterive sont calculés au prorata de la population légale au 31 décembre 2021 (Gibloux : 7'677 hab., Hauterive : 2'686 hab.). La part de la commune de Hauterive est de 25.919 %. L'augmentation des contributions est d'environ 2 %.

Les frais de location des locaux correspondent aux frais effectifs pour les locaux loués et à Fr. 200.00/m2 pour les locaux communaux.

Les frais de gestion sont facturés en plus à un taux de 5 % des frais de chaque chapitre à charge de la commune de Hauterive. Ils ne sont pas pris en compte pour les centres de coûts marqués *) :

- la contribution de Fr. 5.00/habitant consacrée aux activités culturelles régionales ;
- les frais d'assistance et de contribution aux MIS.

Compte	Service ou centre de coûts	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart Co - Bu
1406.4612.11	Service des curatelles	55'674.50	74'000.00	69'024.40	-18'325.50
1626.4612.11	Protection de la population	3'248.70	6'000.00	4'876.50	-2'751.30
2126.4612.11	Services auxiliaires scolaires	133'237.90	142'000.00	131'503.40	-8'762.10
3296.4612.11	Activités culturelles «régionales» *)	13'430.00	12'960.00	12'985.00	470.00
3216.4612.11	Bibliothèques	50'581.70	50'000.00	52'359.05	581.70
3426.4612.11	Ludothèque	9'079.75	9'000.00	8'864.20	79.75
5456.4612.11	Structures d'accueil de la petite enfance	110'062.00	141'000.00	127'945.05	-30'938.00
5446.4612.11	Participation Midnight Sports	8'300.60	8'000.00	7'693.30	300.60
5796.4612.11	Service social, administration	155'901.10	165'000.00	159'496.35	-9'098.90
5726.4612.11	Service social, frais d'assistance *)	161'827.25	149'000.00	176'923.50	12'827.25
5726.4612.12	Service social, frais MIS *)	37'502.55	28'000.00	25'898.10	9'502.55
	Total	738'846.05	784'960.00	777'568.85	-46'113.95

2.3.10 Débiteurs

L'état des débiteurs de la commune de Gubloux au 31.12.2022 peut être précisé de la manière suivante :

a) Débiteurs par domaine	Montant	Commentaire
Impôts 2012 et années antérieures	34'896.55	
Impôts 2013	5'779.10	
Impôts 2014	3'151.00	
Impôts 2015	7'257.55	<i>En procédure de recouvrement ou au bénéfice d'un arrangement de paiement.</i>
Impôts 2016	6'158.60	
Impôts 2017	57'282.75	
Impôts 2018	50'827.90	
Impôts 2019	123'372.43	
Impôts 2020	197'722.00	
Impôts 2021	-2'699'174.36	<i>Acomptes d'impôts 2021 et 2022 payés par les contribuables</i>
Impôts 2022	-13'913'409.36	
Taxes EP/EU antérieures à 2022	2'474'821.79	
Taxes EP/EU 2022	-588'884.99	
Taxes diverses antérieures à 2022	1'737'997.43	<i>yc la contribution immobilière</i>
Taxes diverses 2022	-678'748.91	<i>yc la contribution immobilière</i>
Service social	300'925.78	
Impôt anticipé	334.60	
Paroisses	497'446.35	

b) Débiteurs par catégorie	Montant	Commentaire
Non échus	220'531.58	6 %
En rappel	720'231.20	21 %
En procédure	424'652.30	12% <i>Auprès de l'entreprise de recouvrement pour les dossiers transmis jusqu'au 31.12.2019. Les dossiers sont gérés par le SFin depuis le 1.01.2020.</i>
Au bénéfice d'un arrangement	297'076.05	9%
En suspens	1'769'142.07	52% <i>Principalement des charges de préférence en attente de décision et des taxes de raccordement EP et EU en attente d'ouvertures de chantiers.</i>

c) Pertes sur débiteurs

Le compte 9100.3181.00 comprend les pertes sur débiteurs impôts et facturations diverses. Les pertes sur débiteurs déchets, approvisionnement en eau et protection des eaux sont inscrits dans les chapitres respectifs.

Rubrique	Montant	Commentaire
Approvisionnement eau, chap. 7101	6'788.10	<i>Actes de défaut de bien et débiteurs insolubles (décès, faillite, partis sans laisser d'adresse, etc.) – 254 créances</i>
Protection des eaux, chap. 7201	6'460.05	
Déchets, chap. 7301	12'094.45	
Impôts, chap. 9100	222'899.85	
Total	248'242.45	

Compte tenu du résultat de l'exercice et malgré une provision pour pertes sur débiteurs de Fr. 719'879.13 disponible au bilan, nous proposons de mettre la totalité à charge de l'exercice 2022.

2.3.11 Autres charges par nature

a) Assurances

La part employeur des assurances du personnel est imputée au prorata du taux d'activité sur chaque centre de charges.

Les assurances RC et du mobilier sont entièrement mises à charge de l'administration générale (compte no 0220.3134.21).

Les primes d'assurances véhicules sont inscrites sur les divers centres de charges concernés.

Les primes de l'ECAB et de l'assurance des bâtiments sont imputées dans les centres de charges concernés.

b) Valorisations des prestations communales

Un certain nombre d'événements organisés par les Associations de la commune bénéficient de prestations communales.

BerGiBike 2022

	Comptes 2022		Commentaires
	Charges	Revenus	
Location du pavillon communal	300.00		
Matériel divers	100.00		
Prestations du CSP (6 x 7 h)	1'050.00		
Imputation interne		0.00	Les prestations n'ont pas été valorisées par imputations internes
Total	1'450.00	0.00	

Glèbe'Bike 2022

	Comptes 2022		Commentaires
	Charges	Revenus	
Prestations du CSP	550.00		
Imputation interne		0.00	Les prestations n'ont pas été valorisées par imputation interne
Total	550.00	0.00	

Girons des jeunes de la Sarine à Rossens

	Comptes 2022		Commentaires
	Charges	Revenus	
Copeaux de bois (700 m3)	26'355.00		
Piquets (400)	120.00		
Billon pour bassin	70.00		
Prestations du CSP (11, 60 h)	1'500.00		Ces prestations n'ont pas été valorisées par imputation interne
Imputations internes		26'545.00	
Total	28'045.00	26'545.00	

c) Subventions (nature 363)

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net Co-Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
363	Subventions	5'322'316.32		5'803'289.00		4'787'097.38		-480'972.68
3631	Subventions aux cantons et aux concordats	1'526'359.15		1'558'289.00		1'458'064.35		-31'929.85
3636	Subventions organisations privées à but non lucratif	374'127.60		520'000.00		504'405.20		-145'872.40
3637	Subventions aux ménages privés	3'421'829.57		3'725'000.00		2'824'627.83		-303'170.43

Détails par compte

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Co-Bu
Subventions cantons et concordats								
4120.3631.00	Subventions frais accompagnement personnes âgées	1'296'402.20		1'305'125.00		1'247'277.00		-8'722.80
5410.3631.00	Allocations familiales personnes sans activité lucrative	47'764.60		57'988.00		50'547.70		-10'223.40
5430.3631.00	Avances sur contribution d'entretien non récupérées	51'683.35		65'602.00		30'665.65		-13'918.65
Subventions aux organisations à but non lucratif								
3290.3636.10	Dons aux sociétés locales à but culturel	60'880.00		72'000.00		68'564.00		-11'120.00
5451.3636.01	Subventions pour accueils familiaux de jour	84'026.00		90'000.00		89'278.55		-5'974.00
5456.3636.00	Subventions versées pour crèches	0.00		132'350.00		134'512.60		-132'350.00
5721.3636.10	Dons à des œuvres sociales et d'entraide	15'096.00		5'500.00		21'475.95		9'596.00
Subventions aux ménages privés								
4330.3637.00	Subventions versées pour soins dentaires	9'240.60		4'000.00		7'960.65		5'240.60
5456.3637.00	Subventions versées aux parents pour crèches	398'035.25		390'000.00		339'909.65		8'035.25
5726.3637.00	Frais d'assistance	1'991'185.08		2'130'000.00		1'653'004.90		-138'814.92
5726.3637.02	Frais d'assistance gestion nomades	623'082.90		900'000.00		549'313.60		-276'917.10
5726.3637.03	Cotisations AVS pot commun, communes	30'691.44		17'000.00		27'388.05		13'691.44
5726.3637.05	Cotisations AVS/AI, gestion des nomades	9'725.25		0.00		15'661.80		9'725.25
5726.3637.06	Frais d'aide sociale MIS	308'142.55		220'000.00		176'771.80		88'142.55
7690.3637.00	Subventions versées pour actions énergie	6'800.00		15'000.00		1'000.00		-8'200.00

d) Taxes et redevances (natures 420 à 427)

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Co-Bu
420 à 429	Taxes et redevances		7'588'691.57		8'472'800.00		7'281'113.23	884'108.43
420	Taxes de compensation		131'456.70		130'000.00		127'325.65	-1'456.70
421	Emoluments pour actes administratifs		119'658.20		106'500.00		92'742.80	-13'158.20
423	Frais d'écolage et taxes de cours		7'949.40		11'000.00		10'264.00	3'050.60
424	Taxes		3'752'341.15		4'010'100.00		3'881'790.50	257'758.85
425	Recettes sur ventes		587'134.29		591'950.00		517'548.88	4'815.71
426	Remboursements		2'989'651.88		3'621'750.00		2'651'441.40	632'098.12
427	Amendes		499.95		1'500.00		0.00	1'000.05

Détails par compte

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021		Ecart net
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Co-Bu
Emoluments								
0210.4210.10	Frais de rappels sur factures impayées		14'413.95		3'500.00		10'145.50	-10'913.95
0222.4210.00	Emoluments examens permis construire		60'330.00		50'000.00		45'264.30	-10'330.00
7900.4210.00	Emoluments examens de plans		0.00		20'000.00		0.00	20'000.00
Taxes								
1406.4240.50	Retenues sur les dossiers sous gestion		123'009.15		55'000.00		58'040.70	-68'009.15
7101.4240.00	Taxes base fonds raccordés, art. 42 règlement		368'008.75		361'200.00		355'655.00	-6'808.75
7101.4240.10	Taxes exploitation, art. 43 règlement		348'380.40		467'200.00		460'087.20	118'819.60
7101.4240.11	Ventes d'eau à d'autres communes		76'866.20		160'000.00		136'492.55	83'133.80
7201.4240.00	Taxes base, part surface, art. 38 règlement		960'525.00		683'000.00		956'837.10	-277'525.00
7201.4240.01	Taxes base, part EH, art. 38 règlement		229'378.40		210'000.00		231'106.95	-19'378.40
7201.4240.02	Taxes base sur la consommation, art. 38 règlement		0.00		451'000.00		0.00	451'000.00
7201.4240.05	Taxes base hors zone à bâtir, art. 39 règlement		29'489.70		19'000.00		30'266.65	-10'489.70
7201.4240.10	Taxes exploitation, art. 41 règlement		663'446.00		656'000.00		670'993.40	-7'446.00
7301.4240.10	Taxes exploitation, pondérales		284'588.40		300'000.00		291'234.25	15'411.60

8200.4240.52	Travaux forestiers Plan gestion Petite-Sarine	24'570.00	7'000.00	5'785.00	-17'570.00
8200.4240.53	Prestations à des tiers, tâches étatiques	35'310.00	46'000.00	42'911.10	10'690.00
8200.4240.54	Livraisons de bois à domicile	0.00	13'500.00	14'506.10	13'500.00
8791.4240.40	Vente d'énergie à des tiers	23'489.00	15'000.00	31'640.90	-8'489.00
8900.4240.20	Taxe déversement matériaux gravière Le Tè, EG	37'813.50	28'000.00	20'869.20	-9'813.50
Ventes					
7301.4250.00	Valorisation des déchets	38'933.55	30'000.00	39'820.98	-8'933.55
8200.4250.00	Ventes de grumes résineuses	209'136.10	225'000.00	123'126.90	15'863.90
8200.4250.02	Ventes de bois d'industrie résineux	0.00	80'000.00	59'266.05	80'000.00
8200.4250.05	Ventes de bois de feu feuillus	29'147.95	8'000.00	46'151.95	-21'147.95
8200.4250.06	Ventes de copeaux	183'511.99	165'000.00	175'651.40	-18'511.99
8200.4250.08	Ventes de bois de feu, livraison à domicile	36'739.05	0.00	0.00	-36'739.05
8200.4250.09	Ventes d'autres bois	14'824.65	0.00	7'515.10	-14'824.65
8200.4250.21	Ventes de fournitures diverses	0.00	9'500.00	2'975.70	9'500.00
Remboursements					
0210.4260.20	Refacturation des frais de recouvrement	45'182.55	30'000.00	41'700.20	-15'182.55
0222.4260.20	Refacturation des frais et émoluments	25'485.15	20'000.00	46'582.65	-5'485.15
1500.4260.01	Remboursements frais d'interventions	211'132.90	10'000.00	19'387.55	-11'132.90
2120.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	6'129.00	0.00	3'295.00	-6'129.00
2126.4260.01	Remboursements de Flos Carmeli	14'600.00	0.00	49'040.00	-14'600.00
2180.4260.10	Participation des parents aux frais d'accueil	261'433.75	270'000.00	235'465.90	8'566.25
2180.4260.11	Participation des parents aux frais de repas	89'991.00	95'250.00	81'450.00	5'259.00
2180.4260.12	Participation des parents aux frais administratifs	10'100.00	5'000.00	6'900.00	-5'100.00
3229.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	5'150.55	0.00	0.00	-5'150.55
5726.4260.10	Remboursements des frais assistance	436'362.53	1'180'000.00	325'659.40	743'637.47
5726.4260.12	Remboursements frais MIS	0.00	36'000.00	0.00	36'000.00
5726.4260.13	Remboursement frais pour la gestion des dossiers nomades	100'986.35	440'000.00	140'502.35	339'013.65
5726.4260.15	Remboursements gestion de tiers	872'686.35	1'500'000.00	1'013'488.85	627'313.65
5726.4260.16	Remboursements gestion des nomades	424'074.95	0.00	415'723.80	-424'074.95
5726.4260.17	Revenus sur aide matérielle sédentaires	550'612.05	0.00	182'295.35	-550'612.05
5726.4260.18	Revenus sur aide matérielle MIS sédentaires	63'196.60	0.00	4'321.35	-63'196.60
6150.4260.00	Remboursements de tiers et d'assurances	5'908.30	0.00	12'068.00	-5'908.30

2.3.12 Imputations internes (nature 390 et 490)

a) Frais de gestion

Les frais de gestion sont imputés sur une base forfaitaire (3% du volume financier traité) pour les chapitres environnementaux financés par des taxes : Approvisionnement en eau, Traitement des eaux usées et Gestion des déchets.

Tous les autres chapitres ne font pas l'objet d'une imputation des frais de gestion.

b) Frais de location des locaux

A part quelques cas particuliers, les frais de locaux sont calculés sur la base des surfaces des locaux concernés et d'une location évaluée à Fr. 200.00 par m2 et par année.

c) Frais d'énergie

Pour la fourniture de copeaux par le Service forestier aux chaufferies communales, les charges font l'objet d'une imputation interne entre le Service forestier (chapitre 8200) et les centres de charges concernés (CAD Rossens, Ecole Vuisternens-en-Ogoz, Centre forestier Vuisternens-en-Ogoz). Les copeaux sont valorisés au prix de Fr. 44.25/m3 pour les copeaux secs et Fr. 37.65/m3 pour les copeaux verts.

Pour la chaufferie de Rossens, le tarif a été augmenté de 10 à 15 ct/kWh dès le bouclage des comptes 2020. Pour les deux bâtiments scolaires, à défaut de connaître pour des raisons techniques la consommation d'énergie en kWh, les charges ont été imputées selon les chiffres retenus pour le budget (chiffres moyens des exercices précédents).

2.3.13 Dépenses non spécifiées

Un montant de Fr. 50'000.00 a été inscrit au budget 2022 au titre des dépenses non spécifiées (compte 9900.3199.50). Pour l'exercice 2022, aucune charge n'a été inscrite à ce titre.

En effet, les dépenses supplémentaires significatives mises à charge des comptes 2022 sont principalement des dépassements justifiés de comptes de résultats difficiles à chiffrer précisément dans un budget ou des excédents de charges relatifs à des engagements de la commune.

2.4 Charges et recettes particulières

2.4.1 Provisions

Les provisions suivantes ont été inscrites aux comptes de résultats 2022 :

Compte	Rubrique	Montant	Commentaire
Provisions diverses			
5440.4631.00	Versement provision Fritime	57.75	Excédent de revenu 2022
	Total	57.75	
Provisions pour soldes de dépenses nouvelles (investissements par le compte de résultats)			
0220.3110.00	Achat de meubles	3'000.00	Solde équipements places de travail
0292.3144.00	Entretien bâtiments (ancienne école VI)	25'000.00	Solde rénovation bâtiment
2120.3113.00	Achat de matériel informatique	26'000.00	Achat de serveur
2171.3132.00	Honoraires bâtiment scolaires RO	15'000.00	Etude mise en conformité chauffage
3419.3132.00	Honoraires pour mandats externes divers	7'000.00	Solde étude besoins en infrastructures sportives et leur faisabilité
5796.3118.00	Achat de logiciels et de licences informatiques	12'000.00	Compléments transition logiciel informatique
6192.3111.10	Achat de véhicules (Edilité)	45'000.00	Achat de véhicule
7101.3111.10	Achat de véhicules (Service des eaux)	40'000.00	Achat de véhicule
7710.3140.00	Entretien terrains et espaces verts	5'000.00	Solde aménagements divers cimetière FG
9632.3430.40	Entretien bâtiments	40'000.00	Balcon chalet Vuisterna VO Logettes et tapis chalets Vuisterna VO et Montagne VI
	Total	218'000.00	
Autre provision			
9100.3499.30	Rabais impôts revenu personnes physiques	1'000'000.00	
	Total général	1'218'057.75	

Cas particulier des « dépenses nouvelles » (petits investissements via le compte de résultats)

En ce qui concerne les éventuels reports de ces charges et par conséquent la constitution de provisions à charge des comptes 2022, les règles appliquées sont les suivantes :

Provisions constituées à charge de l'exercice 2021 (dépenses nouvelles 2021)

- Elles sont extournées dans les comptes 2022 respectifs.
- Aucun report de ces charges par la constitution d'une nouvelle provision à charge de l'exercice 2022 n'est effectué.
- Lorsque l'extourne sur les comptes 2022 aboutit à un résultat négatif (provision plus élevée que les charges effectives ou charge non réalisée), le complément est mis en produit sur un compte de revenus du chapitre concerné (Autres revenus d'exploitation de la nature 4309).

Dépenses nouvelles 2022

- Les dépenses nouvelles 2022 correspondant à des « charges d'exploitation extraordinaires » non réalisées (partiellement ou totalement) ne font pas l'objet de la constitution d'une provision à charge de l'exercice 2022.
- Les dépenses nouvelles 2022 de type « Entretien importants » et « Investissements » peuvent faire l'objet de la constitution d'une provision à charge de l'exercice 2022 en cas de solde encore à facturer ou si le report d'un projet est dûment justifié et que son financement n'est pas inscrit au budget 2023.

Les éléments dont le montant est connu approximativement ont été mis à charge de l'exercice 2022 sous la forme d'une provision pour un montant total de Fr. 218'000.00.

Pour rappel, les chiffres inscrits au budget 2022 au titre d'investissements sous la forme de « Dépenses nouvelles » sont les suivants :

Frais d'entretiens importants	Fr.	237'000.00
<u>Investissements dont le montant est inférieur à 50 kFrs</u>	<u>Fr.</u>	<u>797'600.00</u>
Au total	Fr.	1'034'600.00

En résumé, sur l'ensemble des montants inscrits à ce titre au budget, 340 kFrs ont été engagés en 2022, des frais pour 218 kFrs font l'objet d'une provision à charge de l'exercice 2022 et par conséquent environ 500 kFrs non pas été utilisés.

Rabais d'impôt pour les impôts sur le revenu des personnes physiques

Dans le but d'octroyer un rabais 5.88% (application du taux de 80% au lieu de 85%) sur l'impôt 2022 sur le revenu des personnes physiques à l'ensemble de nos contribuables, une provision de 1 MFrs constituée à charge de l'exercice 2022 a été constituée (compte 9100.3499.30).

(pour les détails, voir sous point 2.3.8 ci-dessus)

2.4.2 Frais de la réforme de la CPPEF

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'ensemble du personnel communal est affilié à la CPPEF.

La réforme de la CPPEF décidée le 26.06.2020 par le Grand Conseil et approuvée par le peuple fribourgeois le 29.11.2020 est entrée en vigueur le 1.01.2022.

La provision de Fr. 1'800'000.00 constituée pour couvrir les coûts directs de cette réforme pour la commune a été extournée sur l'exercice 2022 de la manière suivante :

Compte	Libellé		Montant
0221.3099.00	Contribution en tant qu'employeur	Fr.	931'226.10
0221.3099.00	Charges cantonales, chapitre formation	Fr.	443'518.21
2130.3612.10	Association du CO, corps enseignant	Fr.	216'367.86
2130.3612.10	Association du CO, personnel	Fr.	53'907.42
2126.3130.01	Logopédie, psychologie et psychomotricité	Fr.	22'609.00 *)
2200.3611.00	Enseignement spécialisé	Fr.	2'233.73 *)
2200.3611.01	Enseignement personnes handicapées et inadaptées	Fr.	41'718.58 *)
<u>5230.3611.00</u>	<u>Institutions personnes handicapées et inadaptées</u>	<u>Fr.</u>	<u>88'419.10 *)</u>
Total		Fr.	1'800'000.00

*) *Le solde de la provision après déduction des charges connues avec précision (Fr. 154'980.41) a été répartie au prorata des charges 2022 respectives.*

C. Compte des investissements 2022 - Patrimoine administratif

1. Compte des investissements 2022 – en bref

1.1 Nouvelle comptabilisation des opérations sur le patrimoine financier

Selon les prescriptions de comptabilisation sous MCH2, les opérations (dépenses et recettes) relatives au patrimoine financier ne sont plus comptabilisées au compte des investissements, mais font uniquement l'objet d'une comptabilisation directe au bilan.

Les opérations 2022 relatives au patrimoine financier sont présentées au chapitre D ci-dessous.

1.2 Récapitulation par chapitre

Le budget du compte des investissements adopté fin 2021 a été complété par des décisions de financement approuvées lors des séances du Conseil général de l'année 2022.

Séance du 30 mars 2022 :

- Assainissement Rte du Glèbe à Rueyres-St-Laurent.

Séance des 30 et 31 mai 2022

- Etude transformation ancien bâtiment scolaire de Rossens.
- Crédit complémentaire pour les travaux de réfection du bâtiment La Tuffière.
- Réfection de chemins à Corpataux et Farvagny-le-Grand.
- Remplacement de véhicules édilitaires.
- Assainissement de la centrale de chauffe de Rossens.

Séance du 6 octobre 2022

- Crédit d'étude additionnel pour la réfection de la Rte de Fribourg à Farvagny-le-Petit.

Les chiffres ci-dessous du budget des investissements 2022 ont été adaptés en conséquence.

Résumé par chapitre

	Comptes 2022		Budget 2022 (mis à jour)		Co – Bu net
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Formation	936'891.30	30'576.70	2'585'000.00	0.00	-1'678'685.40
Culture, sport et loisirs	899'044.25	2'387.20	653'000.00	0.00	243'657.05
Trafic et communications	764'058.65	10'000.00	1'241'000.00	23'000.00	-463'941.35
Prot. de l'environnement et AT	1'304'845.90	1'250'544.70	1'466'000.00	1'206'000.00	-205'698.80
Economie publique	359'874.80	0.00	430'000.00	0.00	-70'125.20
Finances et impôts (patrimoine administratif)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total	4'264'714.90	1'293'508.60	6'375'000.00	1'229'000.00	-2'174'793.70
Excédent de dépenses		2'971'206.30		5'146'000.00	

Commentaires

Les comptes des investissements 2022 (patrimoine administratif) bouclent avec un excédent de dépenses de près de Fr. 2'970'000.00 alors que les prévisions budgétaires affichaient un excédent de dépenses de près de Fr. 5'150'000.00.

L'écart de près Fr. 2'110'000.00 pour les dépenses est principalement dû au :

- retard des projets relatifs à l'école de Rossens (- 1.65 MFrs) ;
- retard dans les investissements sur les routes communales (- 460 kFrs).

Voir les commentaires sous point 3 ci-dessous et en colonne « Commentaires » de l'annexe 3.

1.3 Résultats par catégorie de projets

	Comptes 2022		Budget 2022		Ecart net Co - Bu
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Dépenses et recettes non affectées	0.00	774'486.55	0.00	776'000.00	1'513.45
<i>Le montant représente les recettes de taxes de raccordement EP et EU.</i>					
Soldes de projets terminés avant 2022	0.00	50'046.15	0.00	0.00	-50'046.15
<i>Deux projets terminés avant 2022 :</i>					
– Versement d'une subvention cantonale pour l'aménagement des locaux AES du projet Agrandissement du complexe communal de Farvagny-le-Grand.					
– Versement d'une contribution ECAB pour le projet Assainissement du réseau des eaux usées, secteur Rte de la Raveire à Rossens.					
<i>Ils font l'objet d'une fiche de décompte final révisée (voir annexe 11).</i>					
Projets terminés au 31.12.2022	457'907.50	205'364.25	386'000.00	12'000.00	-121'456.75
<i>9 projets sont terminés au 31.12.2022. Ils font l'objet d'une fiche de décompte final (voir annexe 11)</i>					
Projets en cours	3'806'807.40	263'611.65	5'344'000.00	430'000.00	-1'370'804.25
<i>25 projets sont encore au cours au 31.12.2022. Ils font l'objet d'une fiche de situation financière (voir annexe 12).</i>					
Projets reportés (sans dépenses en 2022)	0.00	0.00	645'000.00	11'000.00	-634'000.00
<i>6 projets inscrits au budget 2022 ont été reportés en 2023 ou à une date ultérieure. Ils font l'objet d'une fiche de situation financière (voir annexe 12).</i>					
Total	4'264'714.90	1'293'508.60	6'375'000.00	1'229'000.00	-2'174'793.70
Excédent de dépenses		2'971'206.30		5'146'000.00	

2. Commentaires par chapitre

2.1 Introduction

La situation financière de l'ensemble des projets d'investissements fait l'objet d'une fiche dont les informations importantes sont résumées au chapitre 3 ci-dessous. Vous trouvez ci-dessous quelques informations complémentaires par chapitre.

2.2 Comptes sans montant au budget

Les comptes d'investissements pour lesquels aucun montant ne figurait au budget représentent :

- des soldes de projets d'investissements dont la planification prévoyait le terme avant la fin 2021 et dont le montant du report sur 2022 n'était pas connu lors de l'établissement du budget ;
- des subventions fédérales et cantonales ou d'autres contributions dues sur des projets d'investissements terminés dont nous n'avons pas connaissance lors de l'établissement du budget.

2.3 Formation

Chapitre	Comptes 2022		Budget 2022		Ecart net Co - Bu	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
2 Formation	936'891.30	30'576.70	2'585'000.00	0.00	-1'678'685.40	
Détails par projet						
2173.5040.01	Centre scolaire RO - extension	921'891.30	0.00	2'500'000.00	0.00	-1'578'108.70
<i>Les travaux ont pris du retard, le montant inscrit au budget pour l'étape 2022 des travaux était surestimé.</i>						
2173.5040.02	Centre scolaire RO - ancien bâtiment	15'000.00	0.00	85'000.00	0.00	-70'000.00

2.4 Culture, sports et loisirs

Chapitre		Comptes 2022		Budget 2022		Ecart net Co - Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
3	Culture, sports et loisirs	899'044.25	2'387.20	653'000.00	0.00	243'657.05

Détails par projet

3229.5040.00	Réfection du bâtiment La Tuffière	174'301.55	0.00	204'000.00	0.00	-29'698.45
Voir la fiche de décompte final (annexe 11).						
3419.5040.00	Vestiaires terrain de football, Rossens	724'742.70	0.00	449'000.00	0.00	275'742.70
Les travaux sont terminés. Le bâtiment est en exploitation depuis juillet 2022. Les comptes du projet ne peuvent pas être bouclés au 31 décembre 2022, un certain nombre de dépenses prises en charge par la commune doivent encore être refacturées.						

2.5 Trafic et télécommunications

Chapitre		Comptes 2022		Budget 2022		Ecart net Co - Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
6	Trafic et télécommunications	764'058.65	10'000.00	1'241'000.00	23'000.00	-463'941.35

Détails par projet

6150.5010.22	Liaison piétonne Rte Montena - Rte cantonale, Rossens	5'365.15		129'000.00		-123'634.85
6150.5010.23	Giratoire Rte de Grenilles - Rte du Bry, Farvagny-le-Grand	0.00		35'000.00		-35'000.00
Projet reporté en 2023.						
6150.5010.24	Arrêts de bus selon LHand, étude	0.00		23'000.00		-23'000.00
6150.5010.24	Arrêts de bus selon LHand, travaux	0.00		80'000.00		-80'000.00
Les projets de mise en conformité des arrêts de bus sont reportés en 2023.						
6150.5010.27	Aménagement 30 km/h Rte du Bry FG	23'100.90		10'000.00		13'100.90
6150.5010.30	Etude de modérations de trafic	38'825.85		50'000.00		-11'174.15
6150.5010.31	Assainissement de l'éclairage public	0.00		50'000.00		-50'000.00
Projet reporté en 2023.						
6150.5010.33	Chemins : Vers Chavaille, Corpataux et Vemeiron, Farvagny-le-Grand	0.00		80'000.00		-80'000.00
Projets reportés en 2023.						
6150.5010.90	Routes et chemins agricoles, CO	17'627.75		0.00		17'627.75
Travaux terminés, subventions encore à recevoir.						
6150.5010.90	Routes et chemins agricoles, VO	112'249.90		0.00		112'249.90
Les travaux sont terminés sur le secteur La Pépinière. Les subventions sont encore à recevoir.						

2.6 Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Chapitre		Comptes 2022		Budget 2022		Ecart net Co - Bu
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'304'845.90	1'250'544.70	1'466'000.00	1'206'000.00	-205'698.80
7101	Approvisionnement en eau	273'260.50	647'374.85	600'000.00	730'000.00	-244'114.35
7201	Traitement des eaux usées	967'231.65	416'175.35	630'000.00	200'000.00	121'056.30
7410	Correction des eaux et endiguements	2'800.00	53'661.50	0.00	0.00	-50'861.50
7690	Énergie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7691	Assainissement de sites pollués	350.00	133'333.00	0.00	0.00	-132'983.00
7710	Cimetières communaux	0.00	0.00	90'000.00	0.00	-90'000.00
7900	Aménagement du territoire	61'203.75	0.00	146'000.00	276'000.00	191'203.75

Détails par projet

Approvisionnement en eau

7101.5031.05	Liaison des réseaux Haut et Bas-Gibloux	202'750.20		400'000.00		-197'249.80
7101.5031.06	Maillage des réseaux FP - RO	38'012.60		50'000.00		-11'987.40
7101.5031.09	Déplacement conduite art. 18 VO	32'497.70		90'000.00		-57'502.30
7101.5031.10	Protection des sources	0.00		60'000.00		-60'000.00
7101.6350.00	Taxes de raccordement entreprises		272'947.50		300'000.00	27'052.50
7101.6370.00	Taxes de raccordement ménages		113'202.90		0.00	-113'202.90

Les recettes des taxes de raccordement font désormais l'objet d'une comptabilisation séparée selon qu'elles sont facturées à une personne privée ou à une entreprise.

Protection des eaux

7201.5032.06	Assainissement secteur Essert-Biches, RO	28'759.30	0.00	0.00	0.00	28'759.30
--------------	--	-----------	------	------	------	-----------

Voir la fiche de décompte final.

7201.5032.14	Mise en séparatif FP	786'539.20	0.00	200'000.00	0.00	586'539.20
--------------	----------------------	------------	------	------------	------	------------

Voir la fiche de situation financière.

7201.5032.15	Mise en séparatif RO, étude	51'355.60	0.00	100'000.00	0.00	-48'644.40
7201.5032.15	Mise en séparatif RO, travaux	0.00	0.00	70'000.00	0.00	-70'000.00
7201.5032.17	Allègement collecteurs eaux claires, VG	0.00	0.00	240'000.00	0.00	-240'000.00

Le projet a été reportée en 2023.

7201.5032.19	Mise en séparatif secteur Romanoche, VO	100'577.55	0.00	20'000.00	0.00	80'577.55
--------------	---	------------	------	-----------	------	-----------

Voir la fiche de décompte final.

7201.6350.00	Taxes de raccordement entreprises		228'474.00		200'000.00	-28'474.00
7201.6370.00	Taxes de raccordement ménages		159'862.15		0.00	-159'862.15

Les recettes des taxes de raccordement font désormais l'objet d'une comptabilisation séparée selon qu'elles sont facturées à une personne privée ou à une entreprise.

Aménagement du territoire

7900.5290.00	Harmonisation du PAL après fusion	46'166.95		70'000.00		-23'833.05
7900.5290.02	Analyse des PAD	0.00		50'000.00		-50'000.00

Les travaux nécessaires seront bien moins importants que prévus. Les dépenses totales seront de l'ordre de Fr. 15'000.00, alors que le crédit alloué à cette analyse s'élève à Fr. 105'000.00. Le projet est en cours et se poursuit en 2023.

7900.5290.21	Développement SIT	11'200.75		20'000.00		-8'799.25
--------------	-------------------	-----------	--	-----------	--	-----------

2.7 Economie publique

Chapitre	Comptes 2022		Budget 2022		Ecart net Co - Bu	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
8	Economie publique	359'874.80	0.00	430'000.00	0.00	-70'125.20

Détails par projet

8791.5040.01	Assainissement CAD, Rossens	359'874.80		430'000.00		-70'125.20
--------------	-----------------------------	------------	--	------------	--	------------

Les travaux sont pratiquement terminés, les dernières factures seront reçues et honorées en 2023.

3. Situation financière des projets au 31.12.2022

3.1 Commentaires

Pour chaque projet d'investissement, le SFIn a établi une fiche récapitulative du décompte final pour les projets terminés et de la situation financière pour les projets en cours. Ces fiches comprennent :

- La date de la décision d'investissement.
- Le devis et le financement présenté au législatif.
- Les dépenses et recettes du projet au cours de sa réalisation.
- L'état du financement du projet.
- La valeur du projet au bilan.

Vous en trouvez un bref résumé sous les points 3.2 et 3.3 ci-dessous, et les fiches dans les annexes 11 et 12.

3.2 Décompte final pour des projets terminés en 2022 (voir annexe 11)

Ch.	Projet	Lieu	Décision année	Budget initial	Décompte 31.12.2022	Résultat
				Dépenses	Dépenses	Co - Bu Net
				Charges brutes	Dépenses	
				Subventions, participations	- Recettes	
Projets déjà bouclés avec complément en 2022						
2172	Bâtiment scolaire Farvagny-le-Grand	FG	2012/15	10'695'000.00	10'197'986.40	-413'732.05
				-1'495'000.00	-1'411'718.45	
7201	Assainissement EU et route – secteur Rte de la Raveire	RO	2016/17	950'000.00	834'624.75	-134'844.70
				0.00	-19'469.45	
7201	Mise en séparatif du centre-village (par le compte de résultats)	CO	2016	660'000.00	611'820.30	-48'179.70
				0.00	0.00	
Projets avec décompte final fin 2022						
3229	Réfection bâtiment La Tuffière	CO	2022	204'000.00	174'301.55	-29'698.45
				0.00	0.00	
6150	Aménagement routier In-Riaux	FA/RO	2016	585'000.00	609'420.30	-17'276.30
				-350'000.00	-391'696.60	
6150	Etude aménagements 30 km/h	FP	2019	22'000.00	24'126.10	2'126.10
				0.00	0.00	
6192	Véhicule du Service technique	GX	2021	162'000.00	147'000.00	-13'000.00
				-12'000.00	-10'000.00	
7201	Mise en séparatif secteur Romanoche	VO	2020	100'000.00	101'570.65	1'570.65
				0.00	0.00	
7201	Assainissement secteur Essert-Biches	RO	2016/17	300'000.00	505'330.90	146'201.15
				0.00	-59'129.75	
7201	PGEE communal	GX	2017	200'000.00	199'972.50	-27.50
				0.00	0.00	
7410	Revitalisation Longivue, secteur ZAC Longivue	FG	2018	400'000.00	223'990.50	0.00
				-400'000.00	-223'990.50	
7691	Assainissement butte de tir	VO	2018	310'000.00	243'862.90	-66'470.10
				-133'000.00	-133'333.00	
Ecart net par rapport aux crédits alloués						23'425.55
Dépenses brutes					2'229'575.40	
Recettes					-818'149.85	
Dépenses nettes					1'411'425.55	

Légende pour les colonnes « Budget » et « Décompte » :

1^{re} ligne dépenses d'investissement

2^e ligne recettes d'investissement (subventions et autres participations)

Sur l'ensemble des projets terminés, le dépassement par rapport aux crédits alloués est de Fr. 23'425.55, soit environ 1 %.

Un seul projet présente un dépassement significatif :

Assainissement secteur Essert-Biches à Rossens : + Fr. 146'201.15 (+ 48.73 %)

Vous trouvez des commentaires à ce sujet dans la fiche de décompte final de ce projet (voir annexe 11).

3.3 Situation financière pour les projets en cours (voir annexe 12)

Ch.	Projet	Lieu	Décision année	Budget initial	Décompte 31.12.2022	Résultat brut	Résultat net
				Dépenses	Dépenses	Disponible +	Disponible +
	Charges brutes						
	Subventions, participations			- Recettes	- Recettes	Dépassement -	Dépassement -
2173	Centre scolaire - extension	RO	2021	7'000'000.00	921'891.30	6'078'108.70	5'578'108.70
				-500'000.00	0.00		
2173	Centre scolaire - Etude transf. ancien bâtiment	RO	2022	85'000.00	15'000.00	70'000.00	70'000.00
				0.00	0.00		
3419	Aménagement vestiaires terrain football	RO	2020	1'050'000.00	1'178'524.25	-128'524.25	-126'137.05
				0.00	-2'387.20		
6150	Aménagements routiers et sécurisation	GR	2012	1'300'000.00	54'178.30	1'245'821.70	1'245'821.70
				0.00	0.00		
6150	Réfection Route de Fribourg - Etude	FP	2016/19/22	162'000.00	158'773.35	3'226.65	3'226.65
				0.00	0.00		
6150	Liaison piétonne Rte Montena - Route cantonale	RO	2018	150'000.00	12'457.70	137'542.30	137'542.30
				0.00	0.00		
6150	Giratoire Rte de Grenilles - Rte du Bry - Etude	FG	2018	35'000.00	0.00	35'000.00	35'000.00
				0.00	0.00		
6150	Mise en conformité arrêts de bus (LHand) - Etude	GX	2018	30'000.00	7'287.15	22'712.85	22'712.85
				0.00	0.00		
6150	Mise en conformité arrêts de bus (LHand) - Travaux	GX	2020	80'000.00	0.00	80'000.00	80'000.00
				0.00	0.00		
6150	Etude zone 30 km/h secteur Rte du Bry	FG	2019	50'000.00	50'795.95	-795.95	-795.95
				0.00	0.00		
6150	Etude de modérations de trafic divers villages	GX	2020	80'000.00	38'825.85	41'174.15	41'174.15
				0.00	0.00		
6150	Assainissement éclairage public	GX	2020	150'000.00	0.00	150'000.00	150'000.00
				0.00	0.00		
6150	Assainissement Rte du Glèbe - Etude	RS	2021	95'000.00	42'632.55	52'367.45	52'367.45
				0.00	0.00		
6150	Assainissement Rte du Glèbe - Travaux	RS	2022	1'800'000.00	330'406.95	1'469'593.05	1'469'593.05
				0.00	0.00		
6150	Chemins VersChavaille et Verneiron	CO/FG	2022	80'000.00	0.00	80'000.00	69'000.00
				-11'000.00	0.00		
6150	Réfections routes et chemins agricoles	CO	2017	150'000.00	160'989.60	-10'989.60	-96'489.60
				-85'500.00	0.00		
6150	Réfections routes et chemins agricoles	RO	2019	311'000.00	241'764.55	69'235.45	-2'224.55
				-161'700.00	-90'240.00		
6150	Réfections routes et chemins agricoles	VO	2019	338'200.00	167'178.40	171'021.60	115'021.60
				-175'000.00	-119'000.00		
7101	Liaison des réseaux Haut et Bas-Gibloux	GX	2018	1'760'000.00	1'193'196.50	566'803.50	418'675.50
				-673'000.00	-515'824.30		
7101	Maillage des réseaux FP - RO	FP	2019/20	620'000.00	174'598.35	445'401.65	479'505.50
				0.00	-34'103.85		
7101	Déplacements de conduites diverses	VI	2019	180'000.00	0.00	180'000.00	170'000.00
				-10'000.00	0.00		
7101	Déplacements de conduites diverses	FP	2019	250'000.00	106'426.50	143'573.50	145'323.50
				0.00	-1'750.00		
7101	Déplacements de conduites diverses	VO	2019	90'000.00	33'767.70	56'232.30	71'778.60
				0.00	-15'546.30		
7101	Protection des sources	GX	2016	133'000.00	26'025.90	106'974.10	106'974.10
				0.00	0.00		
7201	Mise en séparatif	FP	2017	2'500'000.00	2'131'885.50	368'114.50	368'114.50
				0.00	0.00		
7201	Mise en séparatif - Etude	RO	2018	100'000.00	51'355.60	48'644.40	48'644.40
				0.00	0.00		
7201	Mise en séparatif secteur Chauderette	RO	2019	70'000.00	0.00	70'000.00	70'000.00
				0.00	0.00		
7201	Mise en séparatif village	RO	2020	3'000'000.00	0.00	3'000'000.00	3'000'000.00
				0.00	0.00		

7201	Allègement collecteurs eaux claires "Sud"	VG	2019	400'000.00	0.00	400'000.00	400'000.00
				0.00	0.00		
7710	Mur du cimetière	CO	2020	100'000.00	0.00	100'000.00	100'000.00
				0.00	0.00		
7900	Harmonisation du PAL après fusion	GX	2016/20	210'000.00	172'087.60	37'912.40	37'912.40
				0.00	0.00		
7900	Harmonisation du PAL, études complémentaires	GX	2018	75'000.00	73'296.05	1'703.95	1'703.95
				0.00	0.00		
7900	Analyse des PAD	GX	2020	105'000.00	6'061.35	98'938.65	98'938.65
				0.00	0.00		
7900	Développement SIT	GX	2020	70'000.00	59'607.00	10'393.00	10'393.00
				0.00	0.00		
8792	Assainissement CAD	RO	2022	430'000.00	359'874.80	70'125.20	70'125.20
				0.00	0.00		

Total des crédits disponibles (financements approuvés) 15'270'311.25

Dépenses brutes 7'768'888.75

Recettes -778'851.65

Dépenses nettes 6'990'037.10

Légende pour les colonnes « Budget » et « Décompte » :

1^{re} ligne dépenses d'investissement

2^e ligne recettes d'investissement (subventions et autres participations)

Pour les projets présentant un dépassement alors qu'ils sont encore en cours au 31.12.2022, vous trouvez des commentaires dans les fiches de situation financière (voir annexe 12).

D. Comptes 2022 - Patrimoine financier

1. Récapitulation

1.1 Par nature

	Comptes 2022		Budget 2022		Co - Bu net
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Achats et ventes d'immeubles	0.00	2'238'500.00	40'000.00	3'311'000.00	1'032'500.00
Projets en cours	45'270.00	0.00	100'000.00	0.00	-54'730.00
Total	45'270.00	2'238'500.00	140'000.00	3'311'000.00	977'770.00
Excédent de recettes	2'193'230.00		3'171'000.00		

Commentaires

Vente en 2022 : domaine d'Illens

Vente non réalisée en 2022 : terrain en ZAC Combernesse pour 1.071 MFrs (projet Mestel)

Projet en cours : mur de soutènement de l'immeuble La Chauderette

1.2 Par projet

	Comptes 2022		Budget 2022		Ecart net Co - Bu
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Opérations du patrimoine financier - au total	45'270.00	2'238'500.00	140'000.00	3'311'000.00	977'770.00
Détails par projet					
Mur soutènement La Chauderette, RO	45'270.00		100'000.00	45'270.00	-54'730.00
Les travaux sont en cours et se poursuivent en 2023.					
Vente du domaine d'Illens		2'238'500.00		2'240'000.00	1'500.00
Charges sur ventes de terrains	0.00		40'000.00		-40'000.00
Ventes de terrains ZAct Combernesse RO		0.00		1'071'000.00	1'071'000.00
Le projet d'installation de l'entreprise Mestel SA dans la zone Combernesse a pris du retard. Le permis de construire est dans la phase finale de son approbation.					

E. Bilan au 31.12.2022

1. Mouvements au bilan au 31.12.2022

1.1 Modifications du bilan sous MCH2

Les règles comptables MCH2 ont été mises en œuvre pour le bouclage des comptes 2021. Après vérification et sur la base des ultimes directives émises par le SCom à ce sujet, quelques modifications et corrections ont été appliquées à l'occasion du bouclage des comptes 2022.

Transfert des montants des « réserves libres » constituées sous MCH1

Les montants de ces réserves ont été transférés du compte 29800.00 (Autres capitaux propres non affectés) au compte 29990.00 (Résultats cumulés des années précédentes).

Transfert des recettes d'investissements du patrimoine financier

Le montant des recettes d'investissements du patrimoine financier inscrit par erreur dans le chapitre « 20685 Recettes d'investissements d'entreprises privées », a été transféré au compte 29990.00 (Résultats cumulés des années précédentes).

Attributions aux financements spéciaux Approvisionnement en eau et Traitement des eaux usées

Transfert des montants de réévaluation des patrimoines Approvisionnement en eau et Traitement des eaux usées du compte 29500.00 (Réserve de retraitement du patrimoine administratif) aux comptes 29001.00 (Financement spécial – Maintien de la valeur pour l'Approvisionnement en eau) et 29002.00 (Financement spécial – Maintien de la valeur pour le Traitement des eaux usées).

Affectation au bilan des investissements relatifs aux compacteurs à déchets

Transfert des soldes aux comptes 14063.00 et 14063.99 (nouveaux comptes d'actif spécifiques au chapitre des déchets) à partir des comptes 14067.00 et 14067.99 (comptes généraux relatifs aux investissements en matière de machines).

1.2 Mouvements particuliers durant l'année 2022 selon MCH2

Réserve de retraitement du patrimoine administratif

Le patrimoine administratif a été réévalué dans le cadre du bouclage des comptes 2021. Les chiffres figurent dans l'inventaire des immobilisations placé en annexe 5 du message.

Les amortissements comptables des objets qui étaient entièrement amortis avant réévaluation sont prélevés sur cette réserve et inscrits en revenus dans les chapitres concernés. La réserve doit être dissoute au plus tard au 31 décembre 2030.

Les règles d'utilisation et de dissolution de la réserve de retraitement du patrimoine administratif sont définies dans la directive 12 du SCom.

Réévaluation du patrimoine financier

En leur attribuant une valeur comptable actualisée (en principe la valeur vénale), tous les biens communaux qui font partie du patrimoine financier ont été réévalués au 1^{er} janvier 2021.

L'art. 43 de la LFCo - Evaluation des capitaux de tiers et du patrimoine financier, précise :

¹ Les capitaux de tiers et le patrimoine financier inscrits au bilan sont évalués à la valeur nominale, sous réserve des alinéas 2 et 3.

² Les immobilisations du patrimoine financier sont évaluées au coût d'acquisition lors du premier établissement du bilan. En l'absence de dépenses, l'établissement du bilan se fait à la valeur vénale au moment de l'entrée dans la comptabilité.

³ Les évaluations ultérieures ont lieu à la valeur vénale à la date de clôture du bilan, les placements financiers étant réévalués chaque année et les immobilisations tous les cinq ans.

A l'exception de la modification relative aux 7 actions de la société Sucre Suisse SA à Frauenfeld, dont la valeur boursière est passée de Fr. 192.15 à fin 2021 à Fr. 165.20 à fin 2022, nous n'avons procédé à aucune autre réévaluation des objets du patrimoine financier.

1.3 Flux de trésorerie

Selon l'article 17 LFCo, le tableau des flux de trésorerie renseigne sur l'origine et l'utilisation des fonds. Il présente de manière détaillée le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (compte de résultats), de l'activité d'investissement (compte des investissements) et de l'activité de financement.

Le tableau des flux de trésorerie fait partie intégrante des comptes annuels de la commune.

Tableau récapitulatif

Libellé	Montant
Résultat total du compte de résultats	2'596'971.03
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	2'695'924.08
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-801'661.90
(-) augmentations / (+) diminutions des créances et engagements actifs	3'574'796.71
(-) augmentations / (+) diminutions des marchandises et travaux en cours	-32'100.00
(-) augmentations / (+) diminutions des actifs de régularisation	-2'352'074.80
(+) pertes / (-) bénéfices sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0.00
(+) augmentations / (-) diminutions des créances et engagements passifs	-519'599.40
(+) augmentations / (-) diminutions des provisions	-685'702.25
(+) augmentations / (-) diminutions des passifs de régularisation	-27'003.65
(+) attribution / (-) prélèvements sur financements spéciaux, fonds et réserves	5'441'168.50
(-) Prélèvement réserve de réévaluation du PA	-704'694.18
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	9'186'024.14
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-2'971'206.30
Solde du compte des investissements (investissements nets) - année courante	0.00
Réévaluations du patrimoine administratif (retraitements liés au MCH2)	-3'974'648.75
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif [FTI]	-6'945'855.05
(+) Vente / (-) Achat de placements financiers et d'immobilisations corporelles du patrimoine financier (comptes 107 et 108)	2'245'618.45
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier [FTP]	2'245'618.45
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P]	-4'700'236.60
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	19'523.00
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	-1'892'885.00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-1'873'362.00
Variation des liquidités et placements à court terme (compte 100) entre le 1.1 et le 31.12 = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	2'612'425.54

Activités d'exploitation

L'analyse des activités d'exploitation indique l'excédent de trésorerie qui a été produit par les activités propres et la capacité des activités d'exploitation à générer des ressources financières suffisantes.

Activités d'investissements

L'analyse des activités d'investissements rend compte des montants affectés aux investissements et permet d'analyser le niveau des placements effectués par la commune.

Activités de financement

L'analyse des activités de financement retrace l'ensemble des encaissements et des décaissements, notamment les opérations d'émission de titres, l'apport en capital, et le remboursement des emprunts.

La méthode de calcul retenue est la méthode indirecte. Elle se base sur les comptes de résultats et des investissements, en les épurant des opérations n'ayant pas d'incidence sur les liquidités ainsi que des variations des postes du bilan composant l'actif circulant net. Il est ensuite tenu compte des variations des placements financiers et des immobilisations corporelles du patrimoine financier, puis des variations des engagements financiers.

Le tableau des flux de trésorerie ci-dessus permet de constater que les activités d'exploitation épurées, issues des comptes de résultats 2022, ont généré un flux de trésorerie de 9.2 MFrs et se concluent par une augmentation des liquidités d'environ 2.6 MFrs après prise en compte :

- de la vente du domaine d'Illens, pour env. 2.2 MFrs ;
- du financement des investissements de l'année, pour env. 3 MFrs ;
- d'une réduction de nos engagement financiers, pour env. 1.9 MFrs.

2. Bilan au 31.12.2022 - les chiffres résumés

Compte	Rubrique	Bilan au 1.01.2022	Mouvements		Bilan au 31.12.2022
1	ACTIF	107'475'916.18	109'515'437.80	109'944'077.25	107'047'276.73
10	PATRIMOINE FINANCIER (PF)	38'899'415.93	102'195'023.55	103'018'838.37	38'075'601.11
100	Disponibilités et placements à court terme	10'168'897.87	41'278'571.89	38'666'146.35	12'781'323.41
101	Créances	-8'337'429.69	41'046'042.86	44'620'839.57	-11'912'226.40
104	Actifs de régularisation	17'438'164.00	19'790'238.80	17'438'164.00	19'790'238.80
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	68'600.00	32'100.00	0.00	100'700.00
107	Placements financiers à long terme	15'396.15	0.00	26.95	15'369.20
108	Immobilisations corporelles PF	19'517'558.85	48'070.00	2'293'661.50	17'271'967.35
1080	Terrains PF	13'295'000.00	0.00	0.00	13'295'000.00
1084	Bâtiments PF	4'906'000.00	0.00	2'240'000.00	2'666'000.00
1087	Installations en construction PF	1'316'558.85	48'070.00	53'661.50	1'310'967.35
109	Participations à des fondations	28'228.75	0.00	0.00	28'228.75
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF (PA)	68'576'500.25	7'320'414.25	6'925'238.88	68'971'675.62
140	Immobilisations corporelles PA	67'675'216.90	7'259'210.50	6'854'609.78	68'079'817.62
1400	Terrains PA	513'187.10	0.00	0.00	513'187.10
1401	Routes et voies de communication PA	7'961'942.05	0.00	293'970.00	7'667'972.05
1402	Aménagement des cours d'eau PA	194'961.27	0.00	31'375.65	163'585.62
1403	Autres ouvrages de génie civil PA	18'859'801.78	2'097'462.05	415'994.00	20'541'269.83
1404	Bâtiments PA	30'962'046.60	309'473.15	1'670'330.90	29'601'188.85
1405	Forêts PA	111'756.10	0.00	4'442.00	107'314.10
1406	Biens meublés PA	1'978'305.05	582'532.50	641'914.98	1'918'922.57
1407	Installations corporelles en construction PA	7'093'216.95	4'269'742.80	3'796'582.25	7'566'377.50
142	Immobilisations incorporelles PA	699'125.90	61'203.75	68'162.10	692'167.55
1427	Installations incorporelles en construction PA	449'820.75	61'203.75	0.00	511'024.50
1429	Autres immobilisations incorporelles PA	249'305.15	0.00	68'162.10	181'143.05
144	Prêts PA	40'000.00	0.00	0.00	40'000.00
145	Participations, capital social PA	106'765.80	0.00	0.00	106'765.80
146	Subventions d'investissements	55'391.65	0.00	2'467.00	52'924.65
1461	Subventions d'investissements cantons et concordats	51'132.60	0.00	2'276.00	48'856.60
1462	Subventions d'investissements communes et associations	4'259.05	0.00	191.00	4'068.05
2	PASSIF	-107'475'916.18	45'095'597.86	44'666'958.41	-107'047'276.73
20	CAPITAUX DE TIERS	-51'636'925.08	38'059'704.57	30'591'945.02	-44'169'165.53
200	Engagements courants	-2'814'885.59	29'760'793.32	29'241'193.92	-2'295'286.19
201	Engagements envers des intermédiaires financiers	0.00	0.00	19'523.00	-19'523.00
204	Passifs de régularisation	-63'987.35	63'987.35	36'983.70	-36'983.70
205	Provisions à court terme	-111'603.60	103'760.00	1'218'057.75	-1'225'901.35
206	Engagements financiers à long terme	-46'423'530.49	6'331'163.90	76'186.65	-40'168'553.24
20640	Emprunts à long terme	-25'950'690.00	1'687'040.00	0.00	-24'263'650.00
20645	Emprunts LIM	-1'088'320.00	213'000.00	7'155.00	-882'475.00
2068	Recettes d'investissements inscrits au passif	-19'074'871.29	4'431'123.90	69'031.65	-14'712'779.04
2069	Autres engagements financiers à long terme	-309'649.20	0.00	0.00	-309'649.20
208	Provisions à long terme	-1'800'000.00	1'800'000.00	0.00	0.00
209	Engagements financements spéciaux et fonds tiers	-422'918.05	0.00	0.00	-422'918.05
29	CAPITAL PROPRE	-55'838'991.10	7'035'893.29	14'075'013.39	-62'878'111.20
290	Financements spéciaux sous capital propre	-6'441'480.25	919'475.80	6'360'644.30	-11'882'648.75
293	Préfinancements	-1'726'852.00	9'185.00	0.00	-1'717'667.00
295	Réserve retraitement du patrimoine administratif	-14'806'902.52	2'705'013.13	686'037.70	-12'787'927.09
298	Autres capitaux propres	-3'902'219.36	3'402'219.36	0.00	-500'000.00
299	Excédent (+) ou découvert (-) du bilan	-28'961'536.97	0.00	7'028'331.39	-35'989'868.36
2990	Résultat annuel	0.00	0.00	2'596'971.03	-2'596'971.03
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-28'961'536.97	0.00	4'431'360.36	-33'392'897.33

Le bilan représente une photographie de la situation des biens (les actifs) et des engagements communaux (les passifs) au 31 décembre de l'année d'exercice.

En plus des éléments déjà spécialement développés dans le message (situation des débiteurs, les provisions, les emprunts bancaires, les investissements, les mouvements sur les financements spéciaux), le bilan au 31.12.2022 présenté ci-dessus appelle les commentaires généraux suivants :

- L'actif distingue clairement le patrimoine financier et le patrimoine administratif.
- Le passif distingue clairement les capitaux tiers et les capitaux propres de la commune.
- Le poste d'actifs « Créances » avec un solde négatif est dû au poste « débiteurs impôts » sur lequel sont inscrits tous les acomptes d'impôts facturés.
- Les immobilisations corporelles correspondent aux soldes bruts des projets d'investissements de type ouvrages, immeubles, installations, machines et équipements.
- Les immobilisations incorporelles correspondent aux soldes bruts des objets d'investissements de type logiciels, études, etc.
- Les engagements financiers à long terme comprennent :

	<u>1.01.2022</u>	<u>31.12.2022</u>	
▪ Emprunts à long terme	25'950'690.00	24'263'650.00	- 1.7 MFr en 2022
▪ Emprunts LIM	1'088'320.00	882'475.00	- 206 kFr en 2022
▪ Recettes d'investissements inscrits au passif	19'074'871.29	14'712'779.04	
▪ Autres engagements financiers à long terme	309'649.20	309'649.20	

- Les financements spéciaux correspondent aux « ex-réserves » relatives aux chapitres Approvisionnement en eau, Traitement des eaux usées et Gestion des déchets. En application des nouvelles règles, les montants relatifs aux taxes de raccordement encaissées ont été virés de la « Réserve lié au retraitement » au « Financements spéciaux » concernés.
- Les réserves liées au retraitement correspondent à la part « réévaluée » du patrimoine administratif inscrite à l'actif du bilan sous « Immobilisations corporelles et incorporelles ».
- En application des nouvelles règles, une partie des « Autres capitaux propres », pour un montant de 3.4 MFr, représentant les montants mis en réserves sous MCH1, ont été intégrés au capital intitulé « Résultats des années précédentes ».
- L'« Excédent du bilan », env. 36 MFr comprend :
 - la fortune de 5.1 MFr avant introduction de MCH2 ;
 - la réévaluation du patrimoine financier effectuée fin 2021 pour près de 17.6 MFr ;
 - le montant des réserves accumulées avant 2021 pour un montant de 3.4 MFr (inscrits sous «Autres capitaux propres » à fin 2021 ;
 - près de 2 MFr de recettes nettes résultant des opérations sur notre patrimoine financier ;
 - environ 9 MFr d'excédents de revenus du compte de résultats (résultats reportés).

Sur le montant de 36 MFr, seul un montant de 14.4 MFr (ex-réserves + patrimoine financier + résultats reportés) peut réellement être affecté au financement courant des investissements.

Selon les nouvelles règles définies par la LFCo, l'« Excédent du bilan », env. 36 MFr pourra être affecté au financement des éventuels découverts du compte de résultats durant les années à venir.

Pour encore plus de détails en ce qui concerne les chiffres, voir l'annexe 4.

F. Tableau des participations et des garanties au 31.12.2022

Part aux dettes des associations intercommunales	Montant
Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français	2'700'283.00
Association régionale pour l'épuration des eaux usées des bassins versants de la Glâne et de la Neirigue (AEGN)	2'025'059.00
Réseau Santé de la Sarine (RSS)	1'053'814.00

Garanties et cautions	Montant
Home médicalisé du Gibloux	10'807'657.00
Service Social du Gibloux, garanties de loyers accordées	6'297.00
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg	4'476'000.00
Banque Cantonale de Fribourg	299'248.00
Société des remontées mécaniques La Berra SA, construction du nouveau télémixte	262'400.00
FC Estavayer-le-Gibloux, cautionnement agrandissement du bâtiment abritant vestiaires et buvette	292'500.00
FC Bas-Gibloux, cautionnement réalisation buvette	

Total	21'923'258.00
--------------	----------------------

Voir également l'annexe 7.

G. Annexes

1. Conformité à la législation

Loi sur les finances communales (LFCo)

Art. 13 Contenu

¹ Les comptes se composent des éléments suivants :

- a) le bilan ;
- b) le compte de résultats ;
- c) le compte des investissements ;
- d) le tableau des flux de trésorerie ;
- e) l'annexe.

...

Art. 18 Annexe

¹ L'annexe aux comptes annuels :

- a) indique la limite d'activation, les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à ces règles, à la condition que la dérogation soit conforme au cadre légal ;
- b) offre une vue d'ensemble des principes relatifs à la présentation des comptes, y compris des principes les plus importants régissant l'établissement du bilan et l'évaluation, en particulier les taux d'amortissement ;
- c) contient l'état du capital propre ;
- d) contient le tableau des provisions ;
- e) contient les tableaux des participations et des garanties ;
- f) présente, dans le tableau des immobilisations, des informations détaillées sur les placements de capitaux ;
- g) fournit des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune et des revenus, les engagements et les risques financiers ;
- h) affiche, pour chaque indicateur financier défini par la présente loi, les valeurs de la commune.

Règlement sur les finances (RFin)

Art. 7 c) Crédit additionnel (art. 33 LFCo, art. 33 OFCo)

¹ Le conseil communal est compétent pour décider un crédit additionnel pour autant que ce dernier ne dépasse pas 10 % du crédit d'engagement concerné et à condition que le montant du crédit additionnel soit inférieur à 200'000.00 francs. L'article 33 al. 3 LFCo demeure réservé.

² Si le crédit additionnel dépasse le seuil fixé à l'alinéa 1, le conseil communal doit sans délai demander un crédit additionnel avant de procéder à un autre engagement. L'article 6 al. 2 du présent règlement s'applique par analogie.

Art. 8 d) Crédit supplémentaire (art. 36 al. 3 LFCo, art. 33 OFCo)

¹ Le conseil communal est compétent pour décider un crédit supplémentaire pour autant que ce dernier ne dépasse pas 20 % du crédit budgétaire concerné, à condition que le montant du crédit supplémentaire soit inférieur à 20'000.00 francs. L'article 36 al. 2 et 3 LFCo demeure réservé.

² Toutefois, le conseil communal est compétent pour décider un dépassement de crédit lorsque l'engagement d'une charge ou d'une dépense ne peut être ajourné sans avoir de conséquences néfastes pour la commune ou lorsqu'il s'agit d'une dépense liée. L'article 6 al. 2 du présent règlement s'applique par analogie.

³ En outre, les dépassements de crédits sont autorisés en cas de charges ou de dépenses lorsque celles-ci sont compensées par les revenus ou les recettes afférents au même objet dans le même exercice.

⁴ Le conseil communal établit une liste motivée de tous les objets dont le dépassement excède les limites fixées à l'alinéa 1 et les soumet globalement à l'assemblée communale ou au conseil général pour approbation, au plus tard lors de la présentation des comptes.

2. Annexes au message

1. Comptes de résultats 2022 par chapitre
2. Comptes de résultats 2022 par nature
3. Comptes des investissements 2022 par chapitre
4. Bilan au 31.12.2022
5. Comptabilité des immobilisations
6. Indicateurs financiers 2022
7. Tableau des participations et des garanties au 31.12.2022
8. Règlement communal des finances
9. Estimation des recettes fiscales 2022 et 2023 – Communiqués du SCC
10. Emprunts bancaires, état au 31.12.2022 – Tableau et graphique
11. Projets d'investissements, décomptes finaux au 31 décembre 2022
12. Projets d'investissements, situations au 31 décembre 2022
13. Inventaires et valeurs des bâtiments et véhicules communaux au 31 décembre 2022